

Salomon Reinach



**LES  
MONUMENTS  
DE PIERRE**



## LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses intérêts avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

## LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit.

Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat: vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

Salomon Reinach

Les Monuments  
de Pierre Brute  
dans le Langage et les  
Croyances Populaires

[Revue archéologique, 1893. I, p. 1 95-236 ; p. 329-367. Un tirage à part de ces articles (à 100 exemplaires) est depuis longtemps épuisé. Le sujet a été repris par M. Sébillot (Revue mensuelle de l'École d'anthropologie, 1902, p. 175, 205 ; Légendes et superstitions préhistoriques, dans la Revue des traditions populaires, t. XVII (1903), p. 482 ; Le folklore de France, Paris, 1904, t. I , p. 300-412). M. Sébillot n'a pas connu mon travail : il a fondé les siens sur des dépouillements de livres et de périodiques différents de ceux auxquels j'avais eu recours. En rééditant mon mémoire, j'ai tenu compte des additions et corrections consignées sur mon exemplaire du tirage à part ; mais je n'ai pu cru devoir y introduire la substance des articles et du livre de M. Sébillot, dont les divisions n'ont d'ailleurs rien de commun avec celles que j'ai adoptées. Personne ne peut songer à être complet en pareille matière ; l'essentiel est de fournir un cadre où les matériaux nouveaux puissent prendre place. — 1908.]



© Arbre d'Or, Cortaillod, (NE), Suisse, juillet 2005  
<http://www.arbredor.com>  
Tous droits réservés pour tous pays

## CHAPITRE I

### DÉSIGNATIONS POPULAIRES DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES<sup>2</sup>

Les désignations populaires des monuments mégalithiques présentent d'autant plus d'intérêt qu'elles sont presque toutes l'écho de légendes très anciennement et très généralement accréditées. Il y a là un chapitre curieux de ce qu'on peut appeler le *stone-lore*, étude dont les matériaux sont disséminés dans d'innombrables livres ou mémoires, mais dont il n'existe même pas d'esquisse dans les ouvrages que l'on a consacrés aux dolmens. En France, ce que je connais de meilleur à ce sujet est un opuscule de M. Pierre Gras, *Essai de classification des monuments préhistoriques du Forez* (Montbrison, 1872). Il y a de très riches matériaux dans nos *Dictionnaires topographiques*, *Répertoires archéologiques et Statistiques départementales*; mais les *Répertoires* sont encore en petit nombre et la publication en paraît malheureusement interrompue<sup>3</sup>. On doit à M. Salmon un *Dictionnaire archéologique*

<sup>2</sup> Abréviations. Arc — *Mémoires de l'Académie celtique*.

BG. — *Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie*.

Bsa. — *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*.

BTh. — Bulliot et Thiollier, *La mission et le culte de saint-Martin*, Autin et Paris 1892.

CBl. — *Correspondenzblatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie*.

Ferg. — Fergusson, *Rude stone monuments*.

Greenw. — Greenwell and Rolleston. *British barrows*.

Mat. — *Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*.

Msa. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*.

Ra. — *Revue archéologique*.

ZE. — *Zeitschrift für Ethnologie*.

Pour les ouvrages suivants, on renvoie seulement au nom de l'auteur :

Bézier, *Inventaire des monuments mégalithiques d'Ille-et-Vilaine*.

Boisville, *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*.

Cambry, *Monuments celtiques*.

Mahé, *Antiquités du département du Morbihan*.

Musset, *La Charente-Inférieure avant l'histoire*.

Gras, *Essai de classification des monuments préhistoriques du Forez*.

Taillefer, *Antiquités de Vésone*.

Pour les répertoires archéologiques et dictionnaires topographiques on se sert des abréviations *Rép.* et *Dict.*, suivies du nom du département, ou l'on cite le nom du département sans autre référence.

<sup>3</sup> Le dernier Répertoire publié est celui de la Haute-Marne par A. Roserol, (Paris, 1903).

de l'Yonne (1878) et un *Dictionnaire paléo-ethnologique de l'Aube* (1882), où ce qui concerne les désignations populaires des mégalithes a été traité avec soin<sup>4</sup>. Pour l'Allemagne, il y a une réunion confuse de désignations populaires dans un mémoire de Weinhold (*Sitzungsberichte der bayerischen Akademie*, phil. hist. Classe, 1839 [t. XXIX, 2], p. 119-121), qui a été résumé dans les *British Barrows* de Greenwell et Rolleston (p. 636); on peut voir aussi l'article *Hünen* dans la grande Encyclopédie d'Ersch et Gruber. Du reste, tout en tenant compte, dans la mesure de mes connaissances, des faits similaires constatés à l'étranger, je me suis surtout appliqué au dépouillement des ouvrages français, qui forment une véritable bibliothèque et que je ne me flatte pas de connaître tous. Mon essai doit donc être considéré comme un cadre dans lequel on pourra faire entrer les documents que des recherches plus complètes fourniront sans peine. Je dois avertir, dès le début, que les désignations populaires classées ci-dessous, comme les légendes que l'on trouvera dans le second chapitre, ne s'appliquent pas exclusivement à des monuments faits de main d'homme: à cet égard, quelque confusion était inévitable, ou, pour mieux dire, une certaine latitude était de rigueur, car s'il est souvent difficile aux archéologues de distinguer un menhir d'un obélisque naturel, ou un cromlech d'un cercle de rochers, on conçoit que l'imagination populaire ne se préoccupe que de l'aspect extérieur des objets, sans s'inquiéter d'en reconnaître la destination.

Pour plus de clarté, j'indique en commençant l'ordre dans lequel j'ai disposé les résultats de mon enquête, sans tenir compte des subdivisions qui seront marquées en temps et lieu:

- 1° Désignations simplement descriptives.
- 2° Désignations reflétant l'idée d'une activité propre aux pierres.
- 3° Désignations reflétant des idées générales.
- 4° Désignations qui mettent les mégalithes en rapport avec des personnages fabuleux ou historiques, ainsi qu'avec certains animaux.
- 5° Désignations impliquant une théorie populaire sur la destination des monuments.
- 6° Désignations impliquant l'idée que les monuments mégalithiques sont funéraires.
- 7° Désignations impliquant une théorie demi-savante.
- 8° Part du christianisme; traces de pas.

---

<sup>4</sup> Voir aussi Fleury, *Antiquités du département de l'Aisne*, 1877 et suiv.

I. — Désignations simplement descriptives<sup>5</sup>.

A) DOLMENS. On peut distinguer les désignations de ces monuments en six classes, suivant qu'elles mettent en lumière leur grandeur (a), leurs poids (b), leur aspect extérieur (c), leur construction (d), leur situation (e), un détail accidentel (f).

a) *Monument*<sup>6</sup>; *Pierre géante*<sup>7</sup>; *grosse pierre*<sup>8</sup>; *roches*<sup>9</sup>.

b) *Pierre pesant*<sup>10</sup>; *Pierre pèse*<sup>11</sup>; *Pierre soupèse*<sup>12</sup>; *Pierre clouée*<sup>13</sup>. Un dolmen est dit *crève-sot* pour indiquer, dit-on, l'inutilité des efforts qu'on a faits pour en soulever les blocs<sup>14</sup>.

c) *Pierre blanche*<sup>15</sup>; *Pierre brune*<sup>16</sup>; *Pierre grise* ou *bise*<sup>17</sup>; *Pierre croûte*<sup>18</sup>; *peyre nègre*; *roche noire*<sup>19</sup>, etc.

---

<sup>5</sup> Il arrive qu'un même monument porte plusieurs noms, dont l'un ou l'autre a prévalu à différentes époques: de là résulte qu'il semble parfois que le nom ait changé, alors qu'il n'y a eu que prévalence temporaire d'une désignation sur l'autre. Ainsi l'on trouve *Pierrefitte* et *Pierrefritte* (Marne, Eure-et-Loir, Alsace), *pierrefolle* et *Pierre c...* (Vienne), etc.

<sup>6</sup> *Arc.* IV, p. 62; V, p. 84; Bézier, p. 73.

<sup>7</sup> *Msa.* VIII, p. 231 (Lozère).

<sup>8</sup> *Msa.* II, p. 179; Rép. Nièvre, p. 23; Boisvillette, p. 41.

<sup>9</sup> Dolmen dit Les Roches (Eure-et-Loir).

<sup>10</sup> *Msa.* II, p. 175; Eure-et-Loir (Boisvillette, p. 55).

<sup>11</sup> Cambry, p. 212, qui voit là le bas-breton *bee* signifiant tombeau; *Acc.* III, p. 484.

<sup>12</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 52 (Creuse); *Dict. Vienne.*

<sup>13</sup> *Bsa.* XXV, p. 119 (Loiret). On a supposé que l'épithète faisait allusion à «l'inébranlable solidité du monument».

<sup>14</sup> Musset, p. 35.

<sup>15</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 107.

<sup>16</sup> Taillefer, I, p. 254. Dolmen de Peyrebrune (Dordogne). Aussi Pierrebure, dolmen d'Eure-et-Loir.

<sup>17</sup> *Msa.* IV, p. 56; cf. *Mat.* XIII, p. 284; *Dict. Dordogne, Eure-et-Loir* (menhir).

<sup>18</sup> *Msa.* II, p. 27.

<sup>19</sup> Dolmens de la Dordogne.

## LES MONUMENTS DE PIERRE

d) *Levadé*<sup>20</sup> ou *Pierre levadé*<sup>21</sup>; *Pierre levée*<sup>22</sup>; *couverté*<sup>23</sup>; *couverclée*<sup>24</sup>; *écuvéclée* ou *écouvéclée*<sup>25</sup>; *couvretière*<sup>26</sup>; *Pierre plate*<sup>27</sup>; *table de Pierre*<sup>28</sup>; *Pierres closes*<sup>29</sup>.

e) *Pierre de la colline*<sup>30</sup>, *de la motte*<sup>31</sup>; *du champ*<sup>32</sup>; *du rocher*<sup>33</sup>; *Pierre du gue*<sup>34</sup>; *Pierre l'Ormée*<sup>35</sup>.

f) *Pierre percée* (un dolmen ainsi désigné présente un trou dans sa table)<sup>36</sup>; *Pierre coclée*<sup>37</sup>; *maison trouée*<sup>38</sup>; *Pierre du crible* (nom d'un dolmen du Morbihan dont la table est couverte de petites excavations); *berceau* (nom d'un dolmen d'Eure-et-Loir) dont la table brisée forma un angle dièdre<sup>39</sup>. C'est sans doute dans cette dernière catégorie qu'il faut placer les désignations de *Pierre césée*, *Pierre fouquerée*, *Pierre hachée*<sup>40</sup>; on trouve aussi celle de *Pierre coupé*<sup>41</sup>.

B) MENHIRS. Nous distinguons quatre classes de désignations, suivant qu'elles mettent en lumière la grandeur ou la hauteur des menhirs (a), leur couleur ou leur matière (b), leur forme (c), un détail accidentel (d). Un

---

<sup>20</sup> Mahé, p. 24; Taillefer, I, p. 255; *Mat.* IX, p. 194.

<sup>21</sup> *Rép. Tarn*, p. 16; *Dict. Dordogne*.

<sup>22</sup> *Peyro levado*, Congrès de Paris, p. 179; *Mat.* XII, p. 543. De simples blocs de pierre sont désignés de même, *Ra.* 1881, p. 42. On trouve aussi pierre enlevée (Salmon, *Yonne*, p. 157).

<sup>23</sup> *Ra.* 1859, p. 431; Salmon, *Yonne*, p. 60; *Rép. Aube*, p. 83, 84. Un document de 1352 mentionne un lieu dit *ad petram cuberlam* (Musset, p. 75).

<sup>24</sup> *Msa.* I, p. 14 (Eure-et-Loir). Pierre covéclée, couviclés (Salmon, *Yonne*, p. 86, 133); pierre couverclée (Salmon, *Aube*, p. 13).

<sup>25</sup> *Ra.* 1859, p. 429; *Rép. Aube*, p. 87.

<sup>26</sup> Bézier, p. 34

<sup>27</sup> *Msa.* VIII, p. 152; *Rép. Morb.*, p. 6; Eure-et-Loir.

<sup>28</sup> Allem. *Steinlisch* (*CBl.* 1890, p. 48).

<sup>29</sup> Musset, p. 85.

<sup>30</sup> *Msa.* VIII, p. 152. On a prétendu que la véritable traduction du nom breton de la Table des Marchands serait «table dans les champs». (*Rép. Morb.*, p. 6).

<sup>31</sup> *Dict. Eure*.

<sup>32</sup> Salmon. *Yonne*, p. 34.

<sup>33</sup> *Dict. Eure*.

<sup>34</sup> *Dict. Eure*.

<sup>35</sup> *Msa.* VI, p. 57.

<sup>36</sup> *Rép. Morb.*, p. 139.

<sup>37</sup> La dalle du dolmen est fendue au milieu (Boisvillette, p. 96).

<sup>38</sup> *Msa.* VIII, p. 144.

<sup>39</sup> *Msa.* II, p. 157; Boisvillette, p. 52.

<sup>40</sup> *Acc.* II, p. 195; Musset, p. 27 (qui explique *fourquerée* par *tombée*); *Bull. Soc. Emul. de l'Allier*, t. XI (1870), p. 309.

<sup>41</sup> *Dict. arch. de la Gaule*, s. v. Allyes (Eure-et-Loir); Boisvillette, p. 83.

## LES MONUMENTS DE PIERRE

certain nombre de ces désignations sont aussi appliquées aux dolmens, et réciproquement.

a) *Borne*<sup>42</sup>; *grande borne*<sup>43</sup>; *haute borne ou haute bonde*<sup>44</sup>; *borne longue*<sup>45</sup>; *gros caillou*<sup>46</sup>; *grande pierre*<sup>47</sup>; *haute pierre*<sup>48</sup>; *pierre lée (lata)*<sup>49</sup>; *pierre longue*<sup>50</sup>; *roche longue*<sup>51</sup>.

Les noms de *grosse borne*, *grosse pierre*, etc., peuvent indiquer non des menhirs, mais des bornes milliaires romaines : ainsi l'on trouve ces désignations topographiques à Avrolles (Yonne), sur le tracé d'une voie romaine<sup>52</sup>. Des menhirs ont servi à marquer les limites de communes ou le finage et ont été préservées ainsi de la destruction<sup>53</sup>; il en a été de même pour les tumulus<sup>54</sup>.

b) *Pierre (peyre, peyro) bise*<sup>55</sup>; *blanche*<sup>56</sup>; *jaune*<sup>57</sup>; *lause*<sup>58</sup>, etc. (voir aux dolmens. c).

---

<sup>42</sup> *Rép. Morb.*, p. 43.

<sup>43</sup> Salmon, *Yonne*, p. 1; *Aube*, p. 42.

<sup>44</sup> *Rép. Oise*, p. 33; Fleury, *Aisne*, t. I, p. 94.

<sup>45</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 112 (Creuse).

<sup>46</sup> Boisvillette, p. 10; Congrès de Copenhague, p. 329. Un quartier de Paris doit son nom à un bloc erratique ainsi désigné.

<sup>47</sup> *Rép. Aube*, p. 91.

<sup>48</sup> *Ra.* 1859, p. 421 (Aube).

<sup>49</sup> *Dict. Eure*; Bézier, p. 131. On a aussi les formes *pierrelais* (Mayenne), *pierrelait* (*Msa.* II, p. 140), *peyrelade* (Gard). Un dolmen de la Manche s'appelle *pierrelés* (Salmon, *Yonne*, p. 47), un autre de l'Aisne est dit pierre *laye* (*Bsa.* 1893, p. 681; Fleury, *Aisne*, t. I, p. 121).

<sup>50</sup> *Msa.* VII, p. XXXV; Bézier, p. 38. Même désignation en Algérie, *Ra.* 1863<sup>2</sup>, p. 210.

<sup>51</sup> *Acc.* V, p. 369 (Côtes-du-Nord).

<sup>52</sup> Salmon, *Yonne*, p. 30.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 52, 98, 161.

<sup>54</sup> *Ra.* 1867<sup>2</sup>, p. 73. 210.

<sup>55</sup> *Dict. Eure-et-Loir.*

<sup>56</sup> *Rép. Morb.*, p. 207. Dans l'Yonne, *Pierre aube (alba)*; dans le Gard, *Peyre aube*. Un menhir s'appelle ainsi dès le XIII<sup>e</sup> siècle (Bézier, p. 125).

<sup>57</sup> *Msa.* VIII, p. 137; *Rép. Morb.*, p. 6. Pour d'autres pierres de diverses couleurs, voir Taillefer, I, p. 259. Pierre pouilleuse, Fleury, *Aisne*, I, p. 105.

<sup>58</sup> *Msa.* II, p. 140. La pierre dite *lause* est une espèce d'ardoise; lapis lausia figure déjà dans la loi d'Aljustrel (*Ephem. epigr.*, III, p. 181). Un dolmen des Pyrénées-Orientales s'appelle la Lloza (*Msa.* XI, p. 5).

## LES MONUMENTS DE PIERRE

c) *Pierre aiguë*<sup>59</sup>; *droite*<sup>60</sup>; *fiche*<sup>61</sup>, *fichée*<sup>62</sup>; *fichadé*<sup>63</sup> ou *ficadé*<sup>64</sup>; *fitte* ou *fite*<sup>65</sup>; *fritte*<sup>66</sup>; *fixé*<sup>67</sup>; *pierré*<sup>68</sup> ou *roché*<sup>69</sup> *piquée, plantée, plantade*<sup>70</sup>; *pierré plate*<sup>71</sup>; *pointe*; *pointue*<sup>72</sup>.

Le Dictionnaire de la Vienne cite une pierre dite *pierré c...n*, qui s'est appelée plus tard *pierré folle*. C'est le seul exemple que je connaisse d'une dénomination phallique; elle résulte évidemment d'une comparaison rustique et ne peut être alléguée à l'appui de la thèse qui voit des emblèmes de la génération dans les menhirs.

---

<sup>59</sup> *Dict. Eure-et-Loir*; Salmon, *Yonne*, p. 107; *Aube*, p. 13. Aussi dans la Mayenne, la Nièvre, etc. Men Cognoc (traduit par pierre anguleuse) dans l'île de Sein, Desjardins, *Géogr. de la Gaule*, t I, p. 307. Dans le Midi (Dordogne, Drome), on trouve le lieu-dit Peyregude (*petra acuta*, cl. Rochegude).

<sup>60</sup> *Msa.* II, p. 157 (Eure-et-Loir); *Rép. Morb.*, p. 143; *Yonne, Seine-et-Oise* (Salmon, *Yonne*, p. 107).

<sup>61</sup> *Peyro ficado*, Congrès de Paris, p. 179; *peyro quillado*, *ibid.*, p. 171 (cf. Peyrégail, Gard). Dans l'Hérault, une *peyre-fiche* est dite *petra fortis* au XII<sup>e</sup> siècle. Dans les Hautes-Alpes, une charte de 1276 mentionne un lieu *ad petram ficham* (*Rép.*, p. 103).

<sup>62</sup> *Msa.* I, p. 11.

<sup>63</sup> Mahé, p. 107.

<sup>64</sup> *Dict. Gard.*

<sup>65</sup> Gras, p. 11. *Petra ficta* en 1252 (Yonne); *pierreficte* en 1556 (Nièvre). Le nom de *pierré fitte* est aussi porté par des blocs erratiques, *Mat.* XIII, p. 285.

<sup>66</sup> Un dolmen d'Eure-et-Loir est dit pierre frite (*Dict. topogr.*). On connaît des pierre fritte (frite) dans l'Oise, la Marne, l'Aube, l'Yonne, Eure-et-Loir, Maine-et-Loire, Mayenne. Dans la Marne, il y a une *pierrefitte* qui s'est appelée plus anciennement *Pierrefritte*; même fait dans Eure-et-Loir, ou une *pierrefite* est dite *pierrefrite* en 1494, *pierrefite* en 1505, et à Crouy dans l'Aisne (rens. de M. Brun). Dans l'Yonne, un menhir s'appelle *pierrefitte*, *pierreflîte* et *pierrefritte* (Salmon, p. 113). On a voulu expliquer *pierré fritte* par *petra fricta* (pierre ointe); mais il semble plus vraisemblable de voir dans cette forme une corruption, par étymologie populaire, de *pierrefitte*. On trouve aussi la forme *pierrefaite* (*Msa.* II, p. 26, Haute-Marne).

<sup>67</sup> *Msa.* II, p. 26. Dans la Vienne, on a *perefixte* (1542), *perefixe*, *pereficte* (1508), *pierreficte* (1498), *pierreficte* (1536). Un dolmen (?) dit *Pierrefiques* est signalé en Seine-Inférieure (*Rép.*, p. 101).

<sup>68</sup> *Msa.* II, p. 163 (Eure-et-Loir).

<sup>69</sup> *Rép. Morb.*, p. 143, 182.

<sup>70</sup> Gard. Dans un document le 1472, on lit: «*Mansus de peyraficha, confrontatur a capite cum lapide plantain.*» (*Dict. Gard.*)

<sup>71</sup> *Msa.* XX, p. 153. Ce nom désigne ordinairement un dolmen.

<sup>72</sup> Salmon. *Yonne*, p. 91, 107; *Aube*, p. 13.

## LES MONUMENTS DE PIERRE

d) *Pierre courbe*<sup>73</sup>; *roche courbeire*<sup>74</sup> ou *corbière*<sup>75</sup>; *Pierre galeuse*<sup>76</sup>; *Pierre percée*<sup>77</sup>.

*Pierrelatte*, nom d'une ville de la Drôme, ne peut dériver de *petra lata*, qui donne *Pierre lée*, mais de *petra lapta* (= *lapsa*), nom qui paraît dans un texte de 1193 et signifie *Pierre tombée* (du ciel?)<sup>78</sup>. Une légende locale veut que l'énorme rocher qui domine la ville soit de provenance étrangère.

La toponymie de la France a conservé de nombreux vestiges des désignations énumérées ci-dessus<sup>79</sup>, comme on peut s'en assurer en ouvrant le *Dictionnaire des Postes aux mots Pierrefitte, Pierrefiche, Hauteborne*, etc. Il n'y a pas moins de quatorze communes qui portent le nom de Pierrefitte<sup>80</sup>. Les noms de lieux dans la composition desquels entre *ficta* doivent être très anciens, car dans le langage commun *fictus, ficta* ne s'est pas conservé, du moins en français et en provençal<sup>81</sup>.

C. PIERRES BRANLANTES, aussi dites *Pierres folles*<sup>82</sup>, *mouvantes, tournantes, tremblantes*<sup>83</sup>. On les appelle, par périphrase descriptive, *Pierres qui se balancent*<sup>84</sup>, *qui bercent*<sup>85</sup> (anglais *rocking-stones*)<sup>86</sup>, *qui branlent*<sup>87</sup>, *qui cognent*<sup>88</sup>, *qui*

---

<sup>73</sup> Ra. 1881<sup>2</sup>, p. 113 (Creuse).

<sup>74</sup> Msa. II, p. 140.

<sup>75</sup> Gras, p. 38. On trouve *Roquecourbe* (Gard), avec les formes anciennes *Roca Serveria, Cerveria, Cervaria*.

<sup>76</sup> Salmon, *Yonne*, p. 86.

<sup>77</sup> Salmon, *Yonne*, p. 59, 86, 98; on trouve aussi *Pierre perthuis* (*petra pertusa*).

<sup>78</sup> Delacroix, *Statistique de la Drôme*, p. 585. Cf. *Dict. Drôme*, s. v. Musset (p. 61) signale un dolmen appelé *Pierre late*.

<sup>79</sup> Cf. Salmon, *Aube*, p. 23.

<sup>80</sup> Cf. *Bull. Soc. Antiq.*, 1860, p. 154.

<sup>81</sup> Je dois cette note à l'obligeance de M. P. Meyer. M. Deloche m'a signalé une *Petra ficta* mentionnée comme borne dans un diplôme du VIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>82</sup> Ra. 1881<sup>2</sup>, p. 171; Salmon, *Yonne*, p. 63; Musset, p. 145. Roche follet, Msa. III, p. 19. Cf. ce que nous disons plus bas au sujet de l'épithète *fol*, considérée comme l'adjectif populaire de fée.

<sup>83</sup> Taillefer, I, p. 37.

<sup>84</sup> Ra. 1881<sup>2</sup>, p. 171.

<sup>85</sup> Menhir (?) dit pierre-berce dans la Creuse, Ra. 1881<sup>2</sup>, p. 112.

<sup>86</sup> En danois *Rokkestene*, Msa, t. XII, p. 94.

<sup>87</sup> Ra. 1881<sup>2</sup>, p. 171. Roche branlaire dans le Puy-de-Dôme, Msa, t. XII, p. 85.

<sup>88</sup> Roche qui cogne, lieu-dit dans l'Yonne, Salmon, p. 50.

## LES MONUMENTS DE PIERRE

*cornent*<sup>89</sup>, *qui croulent*<sup>90</sup>, *qui dansent*<sup>91</sup>, *qui sautent*<sup>92</sup>, *qui tournent*<sup>93</sup>, *qui virent*<sup>94</sup>. Les noms de *Pierre qui tourne* (*tournante*) et de *Pierre folle* ont aussi été donnés à des menhirs et à des dolmens<sup>95</sup>; en général, les désignations de ce genre passent très facilement d'une pierre à une autre, suivant des analogies tout extérieures. Une grande pierre placée en équilibre sur une petite s'appelle en Angleterre *great upon little*<sup>96</sup>: une désignation française analogue est *Pierre sur autre*, dans le Forez<sup>97</sup>.

### II. — Activité des pierres.

Quelques désignations reflètent l'idée d'une activité propre que la légende attribue aux pierres: citons le menhir dit *la Pierre qui pousse*<sup>98</sup>, les cromlechs appelés *les danses*<sup>99</sup>, *la ronde des pierres* (all. *Steintaz*) ou *la ronde des fées*<sup>100</sup>, *le bal des dames*<sup>101</sup>, le cercle de Stonehenge appelé par Geoffroi de Monmouth *chorea gigantum*<sup>102</sup>. On peut en rapprocher certaines déno-

---

<sup>89</sup> Une pierre de la Côte-d'Or est ainsi nommée, dit-on, parce qu'elle présente un trou travers lequel on peut parler avec bruit (*Msa.* VII, p. 17). Mais il existe un menhir nommé Pierre cornoise. (Carro, *Voyages chez les Celtes*, pl. à la p. 154), ce qui s'expliquerait mieux par la forme pointue et légèrement courbe de la pierre. On cite de même une pierre cornue à Cussy (*BTh.* p. 264).

<sup>90</sup> Cambry, p. 236; *BTh.* p. 325.

<sup>91</sup> *Msa.* II, p. 141; XII, p. 84; *BTh.* p. 353; Rép. Yonne, p. 19. Menhir dit Pierre qui danse (Salmon, *Yonne*, p. 22).

<sup>92</sup> Prétendu dolmen, Musset, p. 107.

<sup>93</sup> Pierre tournante (Rép. Yonne, p. 41); pierre qui tourne (*ibid.*, p. 111, 218; Rép. Seine-inf. p. 205; Boisvillette, p. 55); pierre tourniche (Rép. Oise, p. 118). Dans la Somme, il y a un lieu-dit Pierre qui tourne auprès d'un autre appelé la Fosse aux Bardes (*Msa.* 1889, p. 564); cette dernière désignation est sûrement demi-savante. Cf. *Revue des trad. populaires*, t. XVIII, p. 482.

<sup>94</sup> *Msa.* VII, p. 45; Rép. Yonne, p. 109. Un dolmen de la Charente-Inférieure est dit pierre qui vire (*Assoc. Française*, 1877, p. 692). Pierre virant dans la Côte-d'Or, *BTh.* p. 104; un lieu dans le Haut-Rhin, est dit Pierre-vire-trois-tours.

<sup>95</sup> *Acc.* V, p. 396; *Msa.* II, p. 166; VI, p. 56, 485; *Ra.* 1881<sup>2</sup> p. 44; Eure-et-Loir. Dolmens dits pierres folles, *Msa.* XV, p. IX (Charente-Inférieure); menhir dit Pierre tournante (Eure).

<sup>96</sup> Cambry, p. 88.

<sup>97</sup> Gras, p. 17.

<sup>98</sup> *Bsa.* 1889, p. 557; Fleury, *Aisne*, t. I, p. 99.

<sup>99</sup> *Acc.* V, p. 321 (Pas-de-Calais). Même nom donné à des tombelles, Musset, p. 43.

<sup>100</sup> *Bsa.* 1888, p. 259.

<sup>101</sup> Boisvillette, p. 59.

<sup>102</sup> Ferg, p. 109.

minations comme *Pierre de minuit*<sup>103</sup> ou *de midi*<sup>104</sup>, répondant à des légendes d'après lesquelles ces pierres tourneraient d'elles-mêmes à certains moments, et les désignations des pierres branlantes énumérées à l'alinéa précédent.

### III. — Idées générales.

Nous réunissons ici les *désignations reflétant des idées générales sans relation avec des individus ou une classe d'individus*.

On peut les distinguer en six classes :

A) IDÉE SUPERSTITIEUSE D'ORDRE COSMIQUE. Il est question de *pierres solaires, pierres du soleil* (all. *Sonnensteine*)<sup>105</sup>; une pierre branlante de la province de Côme s'appelle *sasso della luna*<sup>106</sup>.

B) IDÉE DE DIVINATION. Des pierres branlantes sont dites *pierres du sort*<sup>107</sup>; en Bretagne, elles s'appellent *pierres des dogans*, c'est-à-dire des maris trompés<sup>108</sup>.

C) IDÉES D'UNE CÉRÉMONIE RITUELLE. Certains menhirs s'appellent *Pierre du serment*, parce que l'on prêtait serment devant eux<sup>109</sup>; des pierres sacrées sont dites *Pierre de la valse, Pierre du feu*, à cause des danses que l'on célébrait ou des brandons que l'on agitait autour d'elles<sup>110</sup>, ou encore *pierres du sabbat*, à cause des démons qui s'y donnent rendez-vous<sup>111</sup>. Le nom de *Pierre frite*, que l'on trouve à côté de *Pierre fitte*, désigne-t-il, comme on

<sup>103</sup> *Acc.* IV, p. 305; Congrès de Stockholm, p. 230, Salmon, *Yonne*, p. 162.

<sup>104</sup> *Acc.* III, p. 231; *Rép. Yonne*, p. 62 (cf. *ibid.*, p. 111).

<sup>105</sup> *Acc.* I, p. 66; *Msa.* III, p. 44 (dolmen de la Vienne); Mahé, p. 141; *Rép. Morb.*, p. 219.

<sup>106</sup> *Rivista di Como*, 1884, p. 33.

<sup>107</sup> Congrès de Stockholm, p. 230. Il sera question plus bas des pierres sortières ou des sorciers (*sortiarii*).

<sup>108</sup> *Acc.* III, p. 305; cf., dans le même recueil, VI, p. 85, une curieuse notice, sur saint Gengoult et les dogans. — Il n'y a rien de fondé dans l'opinion d'un antiquaire qui voulait que le nom primitif du dolmen fût *fol-mein*, signifiant « pierre de l'oracle » (*Msa.* IV, p. XI).

<sup>109</sup> Mahé, p. 295.

<sup>110</sup> *Msa.* 1977, p. 247, 247 (Pyrénées).

<sup>111</sup> Salmon, *Yonne*, p. 95, 146, 157.

## LES MONUMENTS DE PIERRE

l'a pensé, des pierres ointes et frictionnées, suivant un usage constaté en Judée, en Grèce, à Rome et qui a subsisté jusqu'à nos jours<sup>112</sup>? Cela est fort douteux, *frite* pouvant n'être qu'une altération de *fite* sous l'influence de l'étymologie populaire.

D) IDÉE D'UN TRÉSOR CACHÉ. Un dolmen est dit *Pierre du trésor*<sup>113</sup>; une pierre sacrée en Allemagne s'appelle *Goldenstein*<sup>114</sup>.

E) IDÉES D'UNE FAMILLE OU D'UNE ASSEMBLÉE. Un cromlech s'appelle *les demoiselles de Langon*<sup>115</sup>. Le cercle de Penrith est appelé *Long Meg et ses filles*<sup>116</sup>. Une pierre en Ille-et-Vilaine est *la place du juge*<sup>117</sup>; un dolmen de l'Oise est dit *de la Justice*<sup>118</sup>; des restes de dolmen en Eure-et-Loir s'appellent *pierres de la justice*<sup>119</sup>. Quelques cercles de pierre en Scandinavie sont dits *domaresäte*, c'est-à-dire *sièges des juges*<sup>120</sup>.

F) IDÉE D'UNE COMMÉMORATION. Des menhirs anglais sont dits *pierres de bataille* (*cath stones*); en Scandinavie, on les appelle *bötastenar*. c'est-à-dire *pierres de souvenir*<sup>121</sup>.

G) IDÉE VAGUE D'INFLUENCE BONNE OU MAUVAISE. On peut citer la *Pierre mauvaise* (*peyremale* dans le Midi)<sup>122</sup>, le dolmen morbihannais dit *Pierre bénite*, qui a probablement reçu ce nom à la suite l'une cérémonie d'exorcisme<sup>123</sup>, la *table du péché* en Corse<sup>124</sup>, la *Pierre merveille* dans la Charente-Inférieure<sup>125</sup>.

---

<sup>112</sup> *Mat.* XIII, p. 563; *Gras* p. 11.

<sup>113</sup> *Acc.* IV, p. 62. 341; *T.* p. 67; *Bézier*, p. 74.

<sup>114</sup> *Acc.* V, p. 346.

<sup>115</sup> *Bezier*, p. 162, pl. XXII.

<sup>116</sup> *Ferg.*, p. 127.

<sup>117</sup> *Bézier*, p. 43.

<sup>118</sup> *Ra.* 1867<sup>2</sup>, p. 443.

<sup>119</sup> *Boisvillette*, p. 42; cf. *Fleury, Aisne*, I, p. 105.

<sup>120</sup> Congrès de Stockholm, p. 614.

<sup>121</sup> Congrès de Stockholm, p. 614.

<sup>122</sup> *Msa.* III, p. 19.

<sup>123</sup> *Rép. Morb.*, p. 219 (*Sarzeau*).

<sup>124</sup> *Assoc. Française*, 1877, p. 693 (douteux).

<sup>125</sup> *Musset*, p. 81; *Assoc. française*, 1877, p. 69.

IV. — Personnages fabuleux ou historiques.

Nous abordons les *désignations qui mettent les mégalithes en rapport avec des personnages fabuleux ou historiques*, à savoir :

A) LES DIEUX DU PAGANISME. Les quelques exemples que l'on pourrait citer sont tous d'origine demi-savante. M. Montelius m'écrit qu'il ne connaît pas en Suède de dénominations de dolmens où interviennent les dieux du paganisme; les géants y paraissent seuls, à l'exclusion même des diables, des nains, des fées, etc. Un dolmen du Berkshire est dit *Wayland Smith's cave*<sup>126</sup>; un menhir appelé *pierres d'Odin* est mentionné dans une des îles Orkney<sup>127</sup>.

B) GÉANTS. Les dolmens sont les *caves*<sup>128</sup>, les *chambres*<sup>129</sup>, les *collines*<sup>130</sup>, les *forteresses*<sup>131</sup>, les *fours*<sup>132</sup>, les *lits*<sup>133</sup>, les *maisons*<sup>134</sup>, les *pierres*<sup>135</sup>, les *tables*<sup>136</sup>, les *tombeaux*<sup>137</sup> des *géants*<sup>138</sup>. En Allemagne, les géants sont appelés tantôt Riesen, tantôt *Hünen*; ce dernier mot ne désigne pas les Huns de l'histoire: *Hüne* ou *Heune*, en moyen haut-allemand *Hiune*, se trouve depuis le XIII<sup>e</sup> siècle avec le sens de géant qu'il a gardé dans l'Allemagne du Nord<sup>139</sup>.

<sup>126</sup> *Archæologia*, XXXII, p. 312. Voir le Kêrdworth de W. Scott.

<sup>127</sup> *Ibid.* XXXIV, p. 101. Fleury (Aisne, I, p. 98) cite une *vola* d'Odin, une fontaine d'Odin, qui sont très suspects.

<sup>128</sup> Hünemkeller, Rissenkeller (Greeuw. p. 650).

<sup>129</sup> Jättestugor en Suède.

<sup>130</sup> Hünenberge-Hügel, Riesenberge (BG. IX, p. 302).

<sup>131</sup> Hünenburg (Greenw. p. 656).

<sup>132</sup> Jätterignar, gigerommen, en Suède.

<sup>133</sup> Hünenbellen, Riesenbetten (BG. IX, p. 302). Hünebedden de la province de Drenthe. Sebayes, *La Belgique*, I, p. 107. Tombelles dites lits des géants, Musset, p. 43.

<sup>134</sup> Hünenstatt (Greeuw. p. 656). En Scandinavie, *jättestuer*, salles des géants. Dans l'Inde anglaise, on donne le nom de maisons des géants (*rakchasas*) à des *cromlechs* analogues aux *chouchet* algériens (Msa. XIX, p. 7).

<sup>135</sup> Pierres des géants, *jayantières* (*peyro joyondo*, en Lozère).

<sup>136</sup> Riesentische (CBl. 1890, p. 48).

<sup>137</sup> Thevet, *Cosmogr. Univ.*, t. I, p. 76 verso, appelle déjà sépultures des géants des dolmens de la Circasie et du Caucase. Tombeaux des géants dans les Causses, *Assoc. Franç.*, 1813, p. 695; en Tarn-et-Garonne, Msa. XVII, p. 420; en Irlande, Ferguson, p. 228; en Allemagne, *Hünenkirchhoff* (Greenw. p. 656); en Suède, *jättegrafvar*.

<sup>138</sup> L'île de Gav'rinis, célèbre par sa grande tombe mégalithique, est l'«île du géant» (*Revue celt.* I, p. 227).

<sup>139</sup> Cf. l'art. Hüse dans Ersch et Gruber et *Msa.* XIV, p. 104.

C) LE GÉANT FRANÇAIS GARGANTUA. Les désignations où entre ce nom sont particulièrement fréquentes dans la Beauce, le Berry et la Franche-Comté<sup>140</sup>, mais on les rencontre aussi en Normandie et ailleurs. Quelques savants<sup>141</sup>, notamment M. Gaidoz, ont pensé que Gargantua est un Hercule celtique, dont Rabelais aurait trouvé, dans la tradition populaire, non seulement la légende, mais le nom. A quoi l'on a objecté<sup>142</sup> que le nom de Gargantua ne paraît nulle part avant 1526<sup>143</sup> et que, phonétiquement, il est difficile de le considérer comme celtique<sup>144</sup>. Mais il est du moins certain que la place prise par Gargantua dans la toponymie populaire était autrefois occupée sur le sol de la France, par un géant de même nature ; ainsi, une charte du XII<sup>e</sup> siècle appelle *curia gigantis* les roches de Saint-Pierre de Varangeville dites aujourd'hui *chaire* ou *chaise* de Gargantua<sup>145</sup>. En second lieu, l'opinion de M. Gaidoz a pour elle un argument négatif, qu'il a cependant omis de faire valoir, à savoir qu'on ne connaît pas de désignations toponymiques où entrent les noms de Pantagruel, de Grandgousier ou d'autres personnages de Rabelais. La question a fait un pas en 1906, grâce à une découverte de M. A. Leroux dans un manuscrit limousin. Un certain Jehan George, curé de Mérignat (Creuse), inscrivit en 1470, dans son registre, que *Gargantuas* était venu loger pour deux jours «en la sala». Ce *Gargantuas* est évidemment un sobriquet, qui témoigne de la popularité du géant dans cette partie du Limousin. C'est la première fois que le nom du héros de Rabelais se rencontre dans un texte antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>146</sup>.

<sup>140</sup> *Msa.* XVII, p. 417.

<sup>141</sup> E. Johanneau, *Acc.* V, p. 395 ; Bourquelot, *Msa.* XVII p. 413 ; Gaidoz, *Ra.* 1868<sup>2</sup>, p. 172 et les auteurs cités par lui.

<sup>142</sup> Baudry, *Revue de l'Instr. Publ.*, 19 mai 1859 ; G. Paris, *Revue crit.* 1869, I, p. 326.

<sup>143</sup> M. Gaidoz, *Ra.* 1868<sup>2</sup>, p. 179, voudrait reconnaître Gargantua dans le Gurguntius filius Beleni, que Giraud le Gallois (Giraldus Cambrensis) fait régner sur la Grande-Bretagne avant César et qui paraît dans Geoffroy de Monmouth sous le nom de *Gurguint*, ailleurs sous celui de *Gurgunt*. M. Paris répond (*Revue crit.*, 1869, I, p. 327) que ce *Gurgunt* gallois n'est représenté nulle part comme un géant.

<sup>144</sup> Pour M. Gaidoz, *Ra.* 1868<sup>2</sup>, p. 185, Gargantua dérive d'un thème *gargant*, participe présent de *garg*, avaler (cf. l'ogre latin Manducus).

<sup>145</sup> *Rép. Seine-inf.*, p. 321. *Cathedra gygantis* dans une charte du XIII<sup>e</sup> siècle, suivant Baudry, *Revue de l'Instr. Publ.*, 19 mai 1859.

<sup>146</sup> A. Thomas, *Revue des études rabelaisiennes*, 1906, et *Ra.* 1906<sup>2</sup>, p. 454.

## LES MONUMENTS DE PIERRE

Des menhirs s'appellent *but*<sup>147</sup>, *caillon*<sup>148</sup>, *roche*<sup>149</sup>, *grès*<sup>150</sup>, *Pierre* ou *Pierre fiche* de Gargantua<sup>151</sup>, *queue*, *Pierre à aiguiser* ou à *affiler* de Gargantua<sup>152</sup>, *Pierre à faux* de Gargantua<sup>153</sup>, *palet*, *quille*, *quillet* de Gargantua<sup>154</sup>, *quenouille* ou *fuseau* de la femme de Gargantua<sup>155</sup>. Près d'Avallon, au lieu-dit Gargant<sup>156</sup>, un menhir est appelé *petit doigt de Gargantua*<sup>157</sup>. Un tumulus de Varangeville est *la tombe du petit doigt de Gargantua*<sup>158</sup>. La table de quelques dolmens est dite aussi *palet* de Gargantua<sup>159</sup> : un dolmen de l'Eure est la *Pierre* de Gargantua<sup>160</sup>. Un dolmen de l'île d'Oléron est dit *cuiller* ou *galoche* de Gargantua<sup>161</sup> ; des menhirs sont les *cuillers*, les *galoches*, les *fourchettes* de Gargantua<sup>162</sup> ; certaines pierres en Eure-et-Loir, dans le Loiret et le Loir-et-Cher sont appelées *drue* ou *lunette* de Gargantua<sup>163</sup>. On peut regarder comme demi-savant le nom de *tombeau de Gargantua* donné à une allée

---

<sup>147</sup> Boisvillette, p. 51.

<sup>148</sup> *Msa.* XVII, p. 416 (Eure).

<sup>149</sup> Salmon, *Yonne*, p. 28 (Manche).

<sup>150</sup> Salmon, *Yonne*, p. 28 (Morbihan).

<sup>151</sup> *Msa.* XVII, p. 415 ; Bsa. 1889, p. 566 (Somme). Exemples dans l'Orne et le Jura, Salmon, *Yonne*, p. 28. A Vic-sur-Aisne, on montre une pierre à pisser (?) de Gargantua, *Msa.* XVII, p. 415.

<sup>152</sup> Mahé, p. 107 ; *Msa.* XVII, p. 415 (Eure) ; *Rép. Oise*, p. 184 ; Salmon, *Yonne*, p. 28 (Aisne). On dit aussi verziau de G., queue ou queue de G. (ibid., Oise ; cf. Bsa., 1894, p. 366 ; Fleury, *Aisne*, t. I, p. 93). Un menhir est dit la Roche à l'éguemelle (pierre aiguiser), sans mention du nom de Gargantua (Salmon, *Yonne*, p. 50).

<sup>153</sup> Salmon, *Yonne*, p. 28 (Moselle).

<sup>154</sup> *Revue celt.*, II, p. 502 (Oise) ; *Msa.* XVII, p. 414 (Loiret, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir) ; Boisvillette, p. 93, 102. Cf., pour Seine-et-Oise, Salmon, *Yonne*, p. 28.

<sup>155</sup> Mahé, p. 119, 120.

<sup>156</sup> Il y a une ferme de Gargant dans la Côte-d'Or, un cimetière romain appelé les Gargants près de Rambouillet, un mont Gargant près de Nantes (*Ra.* 1868<sup>2</sup>, p. 176, 193).

<sup>157</sup> Salmon, *Yonne*, p. 28 ; cf. Paus. VIII, 24, qui signale le doigt d'Oreste sur un tumulus entre Megalopolis et Messène. On a pensé que ce doigt en marbre était ou symbole phallique (*Berl. Phil. Woch.* 1892, p. 640) et Kaibel est parti de là pour attribuer le même caractère aux Dactyles de la Fable.

<sup>158</sup> *Rép. Seine-Inf.*, p. 83. Les Spartiates montraient le tombeau du doigt qu'Hercule avait perdu dans sa lutte contre le lion de Némée (Ptol. Héphestion op. Phot. Biblioth., p. 244).

<sup>159</sup> *Msa.* I, p. 25 et *Dict. arch. de la Gaule*, s. v. Allèves (Eure-et-Loir) ; Gras, p. 25.

<sup>160</sup> *Dict. Eure.*

<sup>161</sup> *Msa.* IV, p. 58.

<sup>162</sup> Musset, p. 90.

<sup>163</sup> Boisvillette, p. 102 ; *Msa.* V, p. IX : XVII, p. 414 (où Bourquelot prétend que la pierre appelée lunette présente une échancrure dans le milieu et que la drus se rapporte aux feux du géant).

couverte de Corlay (Côte-du-Nord)<sup>164</sup>. Dans le Berry, les pierres à bassins s'appellent *écuelles de Gargantua*<sup>165</sup>; dans l'Ain, un bloc erratique avec nombreuses écuelles est dit *boule de Gargantua*<sup>166</sup>. Un vallon creusé dans la falaise en Normandie s'appelle *chaire* ou *chaise* de Gargantua<sup>167</sup>.

D'autres rochers présentant des formes singulières sont dits *berceau*, *botte*, *dent*, *fautueil*, *gravier*, *lit*, *soupière*, etc. de Gargantua<sup>168</sup>. Deux tumulus près de Vernon sont appelés la *bottée* de Gargantua<sup>169</sup>. Rappelons enfin que, d'après F. Lenormant, on vendait à Rouen vers 1852, sous le nom de *gargans*, de petites figures priapiques que les jeunes filles mettaient dans leur corsage pour trouver plus facilement un mari<sup>170</sup>.

D) NAINS. Les dolmens sont dits *loge*, *maison*, *manoir*<sup>171</sup>, pierre, table des nains<sup>172</sup>. En Allemagne, on trouve ces monuments désignés sous le nom de « collines des nains » *Zwerg* ou *Quarg-berge*<sup>173</sup>. En Bretagne, les nains sont les Poulpiquets, Poulpiquans, Bolbiguéandets, Corighets, etc.<sup>174</sup>; il en sera question plus loin lorsque nous aborderons le classement des légendes. Dans l'Afrique du Nord, les mégalithes sont souvent attribués aux *djinn*, d'autres fois aux *ghoul* et aux *ghoulat* (vampires)<sup>175</sup>.

<sup>164</sup> Joanne, *Bretagne*, p. 481; Salmon, *Yonne*, p. 29.

<sup>165</sup> *Acc.* III, p. 333. Aussi en Ille-et-Vilaine (Bézier, p. 24); on dit aussi le verre de Gargantua (*ibid.*).

<sup>166</sup> *Mat.* XIII, p. 284.

<sup>167</sup> *Msa.* III, p. 25 (cf. *ibid.*, XVII, p. 415); *Rép. Seine-inf.*, p. 321; *Ra.* 1868<sup>2</sup>, p. 175, note 2.

<sup>168</sup> *Msa.* XVII, p. 414, 416; Bézier, p. 32, 33. Gargantua aurait perdu sa dent en voulant manger l'enfant qu'il avait eu d'une fée, qui lui présenta une pierre emmaillotée (Bézier, p. 36). L'analogie avec l'histoire de Saturne et de Rhéa est évidente; mais on peut craindre que la tradition bretonne ne soit moderne.

<sup>169</sup> *Ibid.* p. 416; *Rép. Oise*, p. 194; cf. Fleury, *Aisne*, I, p. 95. Des tumulus du Châtillonnais sont dits aussi botte (?) de Gargantua, *Ra.* 1872<sup>2</sup>, p. 319.

<sup>170</sup> *Ra.* 1868<sup>2</sup>, p. 176, 178. Une figure priapique en porcelaine blanche, au Musée de Rouen, porte l'étiquette: « Insigne que l'on rapportait de l'assemblée de Saint-Gorgon, près Rouen; encore en usage au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. » (Renseignement dû à M. Ad. Blanchet).

<sup>171</sup> Mabé, p. 129; *Rép. Morb.* p. 77 (dolmen dit maison des nains dans le champ du tombeau). Une allée couverte en Ille-et-Vilaine est la maison des foins (Bézier, p. 48).

<sup>172</sup> *Revue celt.* I, p. 228.

<sup>173</sup> Greenw. p. 656.

<sup>174</sup> Mahé, p. 111, 127, 129.

<sup>175</sup> Congrès de Norwich, p. 210.

## LES MONUMENTS DE PIERRE

E) FÉES OU VIEILLES<sup>176</sup>, SORCIÈRES, SORCIERS. Les dolmens sont les *antres*<sup>177</sup>, les *cabanes*<sup>178</sup>, les *caves*<sup>179</sup>, les *châteaux*<sup>180</sup>, les *collines*<sup>181</sup>, les *fours*<sup>182</sup>, les *fuseaux*<sup>183</sup>, les *grottes* ou *trous*<sup>184</sup>, les *maisons*<sup>185</sup>, les *pierres*<sup>186</sup>, les *roches*<sup>187</sup>, les *tables*<sup>188</sup>, les *tuiles*<sup>189</sup> des fées. Le nom de *pied de fée*, donné à un dolmen d'Eure-et-Loir<sup>190</sup>, est exceptionnel. A la même catégorie appartiennent les désignations comme *pierre fade*<sup>191</sup>, *pierre des trois filles*<sup>192</sup>, *pierre à la demoiselle*<sup>193</sup>, qui sont aussi données à de simples blocs de pierre bruts. Des amas de roches granitiques dans l'Yonne sont dits *pierres aux fées*, *roches aux fées*; on y voit tour à tour la *chaudière*, la *chaumière*, la *cuve*, le *fauteuil* des fées<sup>194</sup>. D'autres pierres sont dites *poêlons* ou *berceaux* des fées<sup>195</sup>; un tumulus de la Gironde est dit *terrier des fées*<sup>196</sup>.

Les dolmens sont les *tables*<sup>197</sup> et les *tombeaux*<sup>198</sup> des sorcières. Les men-

---

<sup>176</sup> Le mot breton qui signifie fée, *groab*, se traduit aussi par «vieille» (*Msa.* VIII, p. 151). D'autres désignations sont les dames, les demoiselles, les douées (Salmon, *Yonne.* p. 93, les dames Sibylles (Fleury, I, p. 102, très suspect).

<sup>177</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 51 (Creuse).

<sup>178</sup> *Ra.* 1884<sup>2</sup>, p. 44, 48 (Creuse).

<sup>179</sup> *Assoc. Franç.* p. 1873, p. 698 (Lozère).

<sup>180</sup> Cambry, p. 212; *Acc.* V, p. 396; *Assoc. Franç.* 1877, p. 692.

<sup>181</sup> Le Mené er Hroek en Locmariaker.

<sup>182</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 45 (Creuse); Salmon, *Yonne*, p. 36 (Haute-Vienne).

<sup>183</sup> *Msa.* XII, p. 86 (Lozère).

<sup>184</sup> Allées couvertes en Provence, Cazalis, p. 8; dolmen près de Tours, *Acc.* V, p. 377, 396. Une grotte célèbre d'Arcy-sur-Cure est dite grottes des fées ou roche percée (Salmon, *Yonne*, p. 6).

<sup>185</sup> *Acc.* V, p. 396; *Msa.* XV, p. VI, XXI, p. 327.

<sup>186</sup> *Assoc. Franç.* 1873, p. 698 (Lozère); 1877, p. 692 (Indre, Var); *Mat.* XX, p. 177 (Card).

<sup>187</sup> Roche aux fées en Ille-et-Vilaine à Essé, *Acc.* VI, p. 399; V, p. 371; dans la Nièvre, *Dict. Topogr.* Pierre dite la roche des Fées ou la Margot du Boie (Salmon, *Yonne*, p. 99; cf. *Rép. Yonne*, p. 98).

<sup>188</sup> Mahé, p. 24; *Rép. Morb.*, p. 6.

<sup>189</sup> *Msa.* VIII, p. 283 (Haute-Loire).

<sup>190</sup> *Dict. Eure-et-Loir.*

<sup>191</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 101.

<sup>192</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 49.

<sup>193</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 44.

<sup>194</sup> Salmon, *Yonne*, p. 104, 53. Des voies romaines sont appelées chemins aux fées (Salmon, *Yonne*, p. 95, 408).

<sup>195</sup> Bézier, p. 138.

<sup>196</sup> *Assoc. Franç.* 1877, p. 692.

<sup>197</sup> Mahé, p. 24; Hexentische, *CBl.* 1890, p. 48.

<sup>198</sup> Dolmen Irlandais, Ferg. p. 231.

hirs sont aussi dits *Pierre des sorcières*, *borne* ou *Pierre aux sorciers*<sup>199</sup> ; un rocher de l'Oise s'appelle *Pierre sortièrre* ou *Pierre du sort*<sup>200</sup>.

Un menhir de la Creuse, dit *Pierre femme*<sup>201</sup>, doit probablement ce nom à quelque légende qui le mettait en relation avec une fée, à moins qu'il ne s'agisse d'une tradition relative à la métamorphose d'une femme en pierre. Un autre, dans l'Yonne, est dit la *femme blanche*<sup>202</sup> et inspire des craintes superstitieuses<sup>203</sup>. Les cromlechs sont appelés *Jardins des fées*<sup>204</sup>, *Rondes des fées*<sup>205</sup> ; on a signalé en Sardaigne un cercle de pierres coniques munies chacune de deux protubérances ressemblant à des seins<sup>206</sup>. Il faut ajouter que, dans le langage populaire, *fol* et *follet* paraissent être employés comme les adjectifs de *fée*<sup>207</sup> : on pourrait donc considérer comme des pierres de fées les *Pierres* ou *roches folles*, *Pierres follet*, etc. que l'on a signalées dans diverses provinces de France<sup>208</sup>. Il est vrai que les roches folles sont souvent des pierres branlantes<sup>209</sup>, ce qui s'accorde bien avec le sens du mot *fol* ; mais la preuve qu'on est là en présence d'une sorte de spécialisation relativement récente, c'est qu'il n'existe pas, que je sache, de *tollsteine* en Allemagne, ni de *madstones* en Angleterre, tandis que l'on trouve dans ces deux pays des *hexensteine* et des *whitch-stones*<sup>210</sup>.

<sup>199</sup> *Whitch stones*, en Angleterre.

<sup>200</sup> Salmon, *Yonne*, p. 157.

<sup>201</sup> Ra. 1881<sup>2</sup> p. 111. Dans l'Yonne, on trouve une Pierre à Matron (Matrona??) et un Champ Matron. Cf. Salmon, *Yonne*, p. 118, 144.

<sup>202</sup> Rép. Oise, p. 163, 181.

<sup>203</sup> Salmon, *Yonne*, p. 53 ; Rép. *Yonne*, p. 259.

<sup>204</sup> *Msa.* t. XII, p. 3 (Vosges).

<sup>205</sup> *Assoc. Franç.* 1887, p. 289 ; *Bsa.* 1889, p. 259.

<sup>206</sup> *Assoc. Franç.* 1887, p. 289. Les mêmes «pierres à seins» ont été constatées en France, à Lery, à Uzès, à Epône, dans la Marne, l'Aveyron, le Tarn, l'Hérault ; il est à peine besoin de rappeler les vases analogues découverts à Hissarlik. Cf. S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1894, p. 15 et suiv.

<sup>207</sup> Cf. Gras, p. 12, 45. Ailleurs, *follet* (cf. feu follet) est le masculin de fée : ainsi l'on trouve un dolmen dit maison des follets (*Rép. Morb.* p. 215) ; un menhir de la Mayenne est dit pierre follet. Un menhir d'Ille-et-Vilaine s'appelle pierre de la fontaine au feu (corruption de *aux fées*, Bezier, p. 20).

<sup>208</sup> La toponymie conserve de nombreuses désignations comme La Folie, le Champs Fous, etc. (Salmon, *Yonne*, p. 35, 63).

<sup>209</sup> Gras, p. 15.

<sup>210</sup> Dans ces désignations, le nom des sorcières est substitué à celui des fées. Schwelhaeuser a fait observer, en étudiant la région des Vosges, que la population allemande ignore les traditions relatives aux fées, tandis que la population française s'en occupe beaucoup (*Msa.* XII, p. 5).

## LES MONUMENTS DE PIERRE

F) MÈRES. Certains amas de pierres brutes sont dits *grottes, roches aux mères*<sup>211</sup>. Ces *mères* ou *maires* sont les *matres* gallo-romaines, dites *matrona* dans la vallée du Rhin, dont le culte survit aujourd'hui dans celui des fées, dames et demoiselles. La persistance de la désignation est attestée par le fait curieux qu'un groupe de Déesses-Mères, conservé à la Bibliothèque de Beaune, a été trouvé au lieu dit les *Bonnes-Mères*<sup>212</sup>.

G) VIERGES. Le *dolmen des Marchands* en Locmariaker s'appelle de son vrai nom *dol-merch*, c'est-à-dire *table de la Vierge*; mais il ne s'agit certainement pas de la Vierge Marie<sup>213</sup>. M. P. du Chatellier me signale à Korseaven, commune de Penmarch, un menhir dit Pierre de la Vierge. Un dolmen de la province de Jaën en Espagne est dit *piedra de las virgines*<sup>214</sup>, désignation qui ne se rapporte pas davantage à des vierges du christianisme. Le vrai sens du mot nous est indiqué par les pierres branlantes qui ont été appelées *roches aux vierges*<sup>215</sup>, à cause des vertus probatiques dont il sera question plus loin. Dans le Tarn, on montre deux pierres voisines, dites l'une *palet de Notre-Dame*, l'autre *palet du Diable*, et l'on raconte à ce propos l'histoire d'un défi porté par le Diable à la Sainte Vierge<sup>216</sup>.

G) LE DIABLE. L'étude des désignations où entre le nom du diable<sup>217</sup> ne doit pas être séparée de celles où l'on trouve des vestiges du paganisme. Bien que le diable, en effet, ne soit pas étranger au cycle d'idées juéo-chrétiennes, il s'y montre sans caractère précis, sans légende, comme l'image presque abstraite de la Tentation. Il en est tout autrement dans le paganisme de l'Europe du nord, où la personnalité du diable est accusée par une foule de traditions; et c'est de ces traditions que dérivent exclusivement les désignations populaires des monuments mégalithiques. Dans les légendes chrétiennes relatives à l'évangélisation de la Gaule, le diable, opposé à un saint ou à une sainte, est toujours considéré comme le défen-

---

<sup>211</sup> Cf. *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 472.

<sup>212</sup> *BTb.* p. 115.

<sup>213</sup> H. Martin, *Etudes*, p. 174.

<sup>214</sup> Cartailhac, *Âges préhist.* p. 192; cf. *Rev. trad. pop.* 1907, p. 417.

<sup>215</sup> *Acc.* III p. 217. Pierre de la Vierge (?) dans l'Yonne (Salmon, *Yonne*, p. 104). Il est évident que, de nos jours, l'imagination populaire a pu faire intervenir dans ces désignations l'idée de la Vierge Marie.

<sup>216</sup> *Rép. Tarn*, p. 18.

<sup>217</sup> En Corse, on trouve aussi l'ogre, *orco* (Mortillet, *Mon. még. de la Corse*, p. 28).

## LES MONUMENTS DE PIERRE

seur de la vieille croyance ; nous sommes donc autorisés à voir partout des survivances du paganisme dans les dénominations où il intervient.

Les dolmens sont les *autels*<sup>218</sup>, les *caves*<sup>219</sup>, les *cavernes*<sup>220</sup>, les *chaires*<sup>221</sup>, les *collines*<sup>222</sup>, les *cuisines*<sup>223</sup>, les *enclumes*<sup>224</sup>, les *forges*<sup>225</sup>, les *lits*<sup>226</sup>, les *maisons*<sup>227</sup>, les *meules*<sup>228</sup>, les *palets*<sup>229</sup>, les *pierres*<sup>230</sup>, les *tables du diable*<sup>231</sup>. Les menhirs sont ses flèches<sup>232</sup>, ses *palets*<sup>233</sup>, ses *p..s*<sup>234</sup>, ses *quenouilles*<sup>235</sup>, ses *faix* ou ses *épaulees*<sup>236</sup>, ses *pierres*<sup>237</sup> ; les cromlechs sont ses *chaudrons*<sup>238</sup>. Un amas confus de rochers est dit *four au diable*<sup>239</sup>.

I) LES SAINTS. On peut citer des menhirs dits *Pierre de sainte Radegonde*<sup>240</sup>

---

<sup>218</sup> Teufelsaltdre (Greenw. p. 656).

<sup>219</sup> Teufelskeller (Cambry, p. 316).

<sup>220</sup> Congrès de Paris<sup>2</sup>, p. 177 (Cantal).

<sup>221</sup> Teufelskanzeln (*CBl.* 1890, p. 48) ; chaire du Diable (*Msa.* IV. p. 293 ; VIII, p. 256). Cette expression désigne souvent de simples rochers (*BTh.* p. 127 ; Bézier, p. 92), aussi dits chaires des fées (Bézier, p. 98), chaires ou chaises de saint Martin (*BTh.* p. 182).

<sup>222</sup> Teufelsberge (Greenw. p. 626).

<sup>223</sup> Teufelsküchen (Greenw. p. 656). Des pierres qui fument passent pour être l'abri où le diable va faire sa galette ; suivant d'autres, ces pierres, dites aussi pierres monnayeu-ses, seraient l'atelier où le diable fabrique la monnaie avec laquelle il achète les âmes (Bézier, p. 109).

<sup>224</sup> *Assoc. Franç.* 1877, p. 692.

<sup>225</sup> Dordogne (*Assoc. Franç.* 1877, p. 592). *Slazzone del diavolo* en Corse, *Acc.* VI, p. 81). Comparez le dolmen dit cave du forgeron Wayland dans le Berkshire (*Archaeol.* XXXII, p. 313).

<sup>226</sup> Teufelsbetten (Greenw. p. 656).

<sup>227</sup> Maisons des diables au Japon (*BG.* XIX, p. 118 ; cf. *Revue d'anthrop.* 1888, p. 235).

<sup>228</sup> Teufelsmühlen (Cambry. p. 316).

<sup>229</sup> Gras, p. 24 ; *Rev. de l'École d'anthrop.* 1907, p. 108.

<sup>230</sup> Schuermaus, La Pierre du Diable, p. 22 ; Congrès de Stockholm, p. 229 ; Salmon, *Yonne*, p. 100 ; Bézier, p. 8.

<sup>231</sup> Mahé, p. 24 ; *Acc.* V, p. 412 ; Bézier, p. 64. On trouve aussi roches du diable, châteaux du diable (Bézier, p. 31). En Corse, demeure de l'Ogre ou de L'Ogresse (A. de Mor-tillet, *Mon. még. de la Corse*, p. 28).

<sup>232</sup> Devils arrows (*Archæologia*, t. XLVIII, p. 426).

<sup>233</sup> Cambry, p. 83 ; *Rép. Tarn*, p. 18.

<sup>234</sup> Bézier, p. 62.

<sup>235</sup> *Rép. Morb.* p. 81.

<sup>236</sup> Bézier, p. 77, 99 (allusion aux légendes qui font transporter des pierres par le dia-ble).

<sup>237</sup> En Catalogne (Cartailhac, *Âges préhist.*, p. 192).

<sup>238</sup> Cambry, p. 104 ; Mahé, p. 35 ; *Rép. Morb.* p. 61.

<sup>239</sup> Salmon, *Yonne*, p. 37.

<sup>240</sup> *Bva.* 1889, p. 562 ; L'Homme, 1884. p. 716. A Missy-sur-Aisne il y a une pierre de

## LES MONUMENTS DE PIERRE

(près de Poitiers), *Pierre de sainte Christine*<sup>241</sup> (près de Semur), *grès de saint Aignan*<sup>242</sup> (dans la Somme), *grès Saint-Mien* (Ille-et-Vilaine)<sup>243</sup>; les *pierres de saint Hubert, de saint Urbain, de saint Vaast* (dans l'Oise)<sup>244</sup>, *de saint Léger* (Ille-et-Vilaine)<sup>245</sup>, *de saint Marc* (Eure-et-Loir)<sup>246</sup>, *de sainte Madeleine* (Charente)<sup>247</sup>, le petit dolmen dit *Pierre de saint Ethbin* (dans l'Eure). Mais ce sont là des noms de saints locaux, qu'aucune légende précise ne met en rapport avec ces pierres. Je ne connais pas d'exemple certain où le nom de saint Martin, si fréquent dans toute la Gaule et si souvent donné à des rochers, des pierres à bassins, des pierres branlantes<sup>248</sup>, des polissoirs<sup>249</sup>, se soit attaché à un dolmen ou à un menhir. Le prétendu dolmen du Forez dit *Pierre de saint Martin* n'est connu que par une description très vague et a disparu depuis longtemps<sup>250</sup>. Le dolmen dit *Pierre de saint Martin* dans l'Indre ne devrait ce nom qu'à une empreinte du pied du saint sur la table<sup>251</sup>. La *Pierre Martine* du Lot<sup>252</sup> n'est pas un dolmen, mais une pierre branlante. Le menhir dit la *Vieille de saint Martin*, près de Nantes, doit son nom à une légende dans laquelle le saint n'est que spectateur<sup>253</sup>. En général, les désignations rappelant le christianisme sont rares et s'expliquent toutes facilement par un essai de « christianisation » des monuments<sup>254</sup>. Ainsi le dolmen d'Eure-et-

---

Sainte-Radegonde, présentant une cavité qui aurait servi de refuge à la sainte (renseignement dû à M. Brun).

<sup>241</sup> Société de Semur, 1865, pl. II.

<sup>242</sup> *Bva.* 1889, p. 562.

<sup>243</sup> Bézier, p. 223.

<sup>244</sup> *Rép. Oise*, p. 152, 161.

<sup>245</sup> Bézier, p. 87. C'est la pierre sur laquelle le saint aurait célébré la messe.

<sup>246</sup> Boisvillette, p. 97.

<sup>247</sup> *Assoc. Franç.* 1877, p. 693.

<sup>248</sup> *BTb.* p. 33, 335, 340, 399, 448 (pierres à écuellenes ou rochers naturels; *ibid.*, p. 274 (dalle couvrant une fontaine). La Pierre de Saint-Martin dans le Poitou (*Msa.* VIII, p. 455) n'est pas plus un monument mégalithique que les pierres du même nom dans l'Oise (*Rép.* p. 109) et dans l'Yonne (Salmon, *Yonne*, p. 4), ou celle de saint Martial dans le Limousin (*BTb.* p. 18).

<sup>249</sup> Voir plus bas.

<sup>250</sup> Gras, p. 26.

<sup>251</sup> *Assoc. Franç.* 1877, p. 693.

<sup>252</sup> Ferg. p. 347. On trouve des rochers dits pierre Martin et pierre Martine (*Bth.* p. 340).

<sup>253</sup> Une Pierre Saint-Martin est signalée comme monolithe dans l'Yonne (Salmon, p. 38); mais il n'est pas certain qu'il s'agisse là d'un menhir.

<sup>254</sup> Dans l'Yonne, un lieu-dit Grottes des fées est voisin d'une Fontaine Saint-Martin (*Rép. Yonne*, p. 93).

## LES MONUMENTS DE PIERRE

Loir dit *La Chapelle du Martyre*<sup>255</sup> tire son nom d'une chapelle aujourd'hui détruite, qui aura été construite à côté ou au-dessus des pierres sacrées.

J) HÉROS CELTIQUES (cf. plus haut *Gargantua*). Ces désignations sont spéciales aux Iles Britanniques. Un dolmen irlandais est dit *lit de Diarmid et de Grainé*<sup>256</sup> ; un autre est le *tombeaux des quatre Maols*<sup>257</sup>. Un dolmen du pays de Galles est le palet d'Arthur (*Arthur's Quoit*)<sup>258</sup>. Un dolmen de Kent s'appelle *Kit's cotty house*<sup>259</sup> ; cotty est une altération populaire de *coity* (palet), sous l'influence de *cottage* (chaumière). Le cercle de Penrith est la *table ronde d'Arthur*<sup>260</sup> ; un autre cercle à Caermarthen est le *parc d'Arthur*<sup>261</sup>. La demi-science a été de si bonne heure à l'œuvre sur ce terrain qu'il est impossible d'attribuer une importance quelconque aux dénominations pseudo-historiques qu'il nous fournit.

K) HÉROS NON CELTIQUES. Les dolmens de l'Inde sont les *maisons des Pandus*, héros du Mahabharata<sup>262</sup> ; ceux du Caucase sont les *maisons des preux*<sup>263</sup>.

L) PERSONNAGES HISTORIQUES.

1° CÉSAR. En 1755, les alignements de Carnac s'appelaient dans le pays *camp de César*, désignation demi-savante dont Caylus nia justement l'autorité<sup>264</sup>. Un dolmen de Locmariaker s'appelle *table de César*<sup>265</sup>. Toutes ces désignations paraissent peu anciennes. Nous savons, par exemple, qu'un dolmen de Felletin, appelé dans le pays *cabano de las Fadas* (cabane des fées),

---

<sup>255</sup> *Msa*, II, p. 160.

<sup>256</sup> Ferg. p. 225.

<sup>257</sup> Ferg. p. 231, qui s'autorise de cette dénomination pour placer le monument en question au VI<sup>e</sup> siècle après J.-C. !

<sup>258</sup> Ferg. p. 170.

<sup>259</sup> Ferg. p. 116.

<sup>260</sup> Ferg. p. 128.

<sup>261</sup> Cambry, p. 84.

<sup>262</sup> Congrès de Norwich. p. 241.

<sup>263</sup> Mat. XX, p. 320

<sup>264</sup> Caylus, *Recueil*, t. VI, p. 384. Dans les environs sont deux bulles dites de César, *Acc.* V, p. 302 ; cf. *Rép. Morb.* p. 216 (tumulus-dolmen de Tumiach, dit butte de César).

<sup>265</sup> *Msa*. XIV, p. 13.

## LES MONUMENTS DE PIERRE

reçut en 1771 seulement le nom de *cabane de César*, qui lui fut donné par le président de Saint-Fargeau, alors exilé dans la Creuse<sup>266</sup>.

2° ATTILA. Des traditions demi-savantes veulent que les trois pierres couvertes de Pont-sur-Seine aient servi d'autels à Attila et que le roi des Huns ait embrassé le menhir dit *Pierre au coq*<sup>267</sup>. Il n'y a pas lieu de s'y arrêter<sup>268</sup>.

3° BRUNEHAUT. Un dolmen de Jambes en Belgique s'appelait *Pierre Brunehaut*<sup>269</sup>; il y a aussi une pierre Brunehaut près de Cahors<sup>270</sup>. En général, dans le folklore, le nom de Brunehaut est surtout attaché à des routes romaines<sup>271</sup>, qui s'appellent aussi *chemins* ou *chaussées du diable, des fées, des païens, des Romains, des Sarrasins, de Jules, de Julien, de César, de Charlemagne, de la duchesse Anne, de la reine Juliette*<sup>272</sup>. On a supposé, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, que *Brunehaut* (parfois *Burnehaut, Bunehaut*) n'était qu'une altération demi-savante de «borne haute», ces mots désignant un milliaire romain<sup>273</sup>.

4° CHARLEMAGNE. Son nom paraît peut-être dans un *Carlstein* cité par Weinhold<sup>274</sup>, mais je n'en connais pas d'exemple en France.

5° ROLAND. Un dolmen des Pyrénées-Orientales est dit *palet de Roland*<sup>275</sup>; un menhir dans la Corrèze est le *grave de Roland*<sup>276</sup>.

M) LES DRUIDES. Le dolmen de Trie aurait porté le nom de *Pierre des*

---

<sup>266</sup> Ra. 1881<sup>2</sup>, p. 48.

<sup>267</sup> Salmon. *Aube*, p. 133, 171.

<sup>268</sup> Une légende non moins suspecte veut que saint Louis ait couché dans le dolmen de Civrac après la bataille de Taillebourg (Musset, p. 142).

<sup>269</sup> Schuermans, *La pierre du diable*, p. 25.

<sup>270</sup> Beaulieu, *Archéol. de la Lorraine*, t. I, p. 68.

<sup>271</sup> *Msa.* IV, p. 29; Beaulieu, t. I, p. 66, note.

<sup>272</sup> Longnon. ap. Desjardins, *Géogr. de la Gaule*, t. IV, p. 230; pour les chemins du diable et de Charlemagne, Musset, p. 21, 84.

<sup>273</sup> Dom Grenier, *Introd. à l'histoire de Picardie*, p. 428. Je dois cette information à M. de Saint-Venant.

<sup>274</sup> Sur les divers sens du mot Karl., cf. *Acc.* III, p. 472.

<sup>275</sup> *Mat.* XXII, pl. I.

<sup>276</sup> Congrès de Paris, p. 173.

## LES MONUMENTS DE PIERRE

*Druides*<sup>277</sup>. On trouve un *autel de Druides* dans la Corrèze et en Ille-et-Vilaine<sup>278</sup>, une *chaire du Druide* dans la Côte-d'Or<sup>279</sup>, un alignement breton dit *cordon des Druides*<sup>280</sup>, des menhirs anglais qualifiés de *Druid stones*, un *Druidenstein* près de Saint-Maurice, en Suisse<sup>281</sup>. Mais toutes ces désignations sont demi-savantes et sans valeur.

N) LES PRÊTRES CHRÉTIENS. Un dolmen d'Ille-et-Vilaine s'appelle *tombeau du prêtre*<sup>282</sup>; un alignement à Crozon est dit maison du prêtre<sup>283</sup>; un menhir de l'Aube s'appelle *Pierre à l'abbé*<sup>284</sup>. Ce sont des dénominations modernes et insignifiantes.

O) LES ÉTRANGERS. Il faut distinguer trois séries d'appellations de ce genre, suivant qu'elles se rapportent aux païens en général, aux Sarrasins ou aux Mores, enfin à d'autres étrangers païens ou à des hérétiques.

1° *Païens en général*. Dans les Pyrénées, en Espagne et en Afrique, les dolmens sont dits *sépultures des gentils*, *tombeaux des idolâtres*<sup>285</sup>. En Espagne, les menhirs s'appellent aussi *pedras gentiles*<sup>286</sup>.

2° *Sarrasins, Mores*. Un dolmen d'Ille-et-Vilaine s'appelle *four Sarrasin*<sup>287</sup>. Les allées couvertes des environs d'Arles sont dites *prisons* ou *magasins des Sarrasins*<sup>288</sup>; des dolmens des Pyrénées-Orientales s'appellent *balma*, *cabana del Moro*<sup>289</sup>. On connaît des blocs dits *Pierre sarrasine*, *sarrasinière*, *roche sarrasine*<sup>290</sup>. Dans plusieurs localités, les Sarrasins passent pour avoir été les

<sup>277</sup> Rép. Oise, p. 41. Même désignation en Eure-et-Loir, Boisvillotte, p. 43.

<sup>278</sup> Congrès de Paris, p. 175; Bézier, p. 8.

<sup>279</sup> BTb. p. 213.

<sup>280</sup> Bézier, p. 75.

<sup>281</sup> Indic. antiq. suisses, 1907, p. 277.

<sup>282</sup> Bézier, p. 121.

<sup>283</sup> Paul du Chatellier, *Époques*, p. 31.

<sup>284</sup> Ra. 1839, p. 431; Rép. Aube, p. 96.

<sup>285</sup> Msa. XI. p. 3 (Pyrénées Orientales); Cartailhac, *Agès*, p. 186 (Espagne); Faidherbe, Congrès de Bruxelles, p. 409 (Afrique). Cf. Congrès de Norwich, p. 209. Les menhirs africains sont quelquefois appelés *esnam*, c'est-à-dire idoles.

<sup>286</sup> Cartailhac. *Agès*, p. 192.

<sup>287</sup> Bézier, p. 207.

<sup>288</sup> Cazalis. *Allées couvertes*, p. 9.

<sup>289</sup> Mat. XXI, p. 440; Msa. t. XI, p. 9.

<sup>290</sup> BTb. p. 272; Gras, p. 12.

maris des fées<sup>291</sup> ; un rocher du Forez s'appelle *roche des Sarrasins* ou *roche des fées*<sup>292</sup> ; beaucoup de grottes naturelles du même pays sont dites *grottes des fées* ou *des Sarrasins*<sup>293</sup>. La tradition attribue d'ailleurs aux Sarrasins et non aux Romains beaucoup de ruines de tout âge, y compris des ruines romaines<sup>294</sup> : c'est par exception que l'on cite en Eure-et-Loir des pierres dites *tables des Romains*<sup>295</sup>.

3° *Autres étrangers et hérétiques*. Les dolmens sont dits *Sorbengraeber*, *Wendengraeber* dans l'Allemagne du Nord. En Écosse, on attribue toute sorte de monuments très anciens aux Picts<sup>296</sup>. Un dolmen de l'Oise est dit *Pierre Turquoise*<sup>297</sup>. Dans les Causses, les dolmens sont les *tombeaux des Poulacres* ou *Polacres*<sup>298</sup> ; ce mot paraît avoir désigné à l'origine les Bulgares, hérétiques manichéens de l'Orient, et avoir été appliqués ensuite à des juifs venus de Pologne<sup>299</sup>. On signale une pierre des Huguenots en Ille-et-Vilaine<sup>300</sup>. A Brétignolles dans le Poitou, il y a une pierre levée dite de Soubise, autrefois appelée pierre du diable ; Soubise fut le dernier chef des huguenots vaincus par Louis XIII en 1622. Dans le même pays, les loup-garous et les farfadets s'appellent aussi des Soubises<sup>301</sup>.

P) Animaux. Les dolmens de l'Inde sont dits pierres des singes<sup>302</sup>. Quelques dolmens (?) allemands portent le nom de Wulfsteine<sup>303</sup> ; une pier-

---

<sup>291</sup> Gras, p. 37.

<sup>292</sup> Gras, p. 12.

<sup>293</sup> Gras, p. 39.

<sup>294</sup> P. ex. *Ra.* 1864<sup>2</sup>, p. 12 ; *Msa.* XVIII, p. 31. Mais souvent aussi la toponymie atteste la présence authentique des Sarrasins dans le midi de la France ; cf. *Msa.* XVIII, p. 18. Voir, sur l'épithète de Sarrasin. *Rép. des trav. histor.*, 1882, p. 1882., p. 18.

<sup>295</sup> Boisvillette, p. 42.

<sup>296</sup> Cf. *Archæologia*, t. XXXIV, p. 89.

<sup>297</sup> Congrès de Paris, p. 41.

<sup>298</sup> On les appelle aussi *cibournié*, c'est-à-dire cendriers (*Mém. Soc. Aveyron*, 1837-38).

<sup>299</sup> *Msa.* VIII, p. 328 ; F. Michel, *Histoire des Races maudites*, II, p. 106 ; Mistral, *Dict. prov.* s. v.

<sup>300</sup> Bézier, p. 73.

<sup>301</sup> *Rev. trad. pop.* 1907, p. 378.

<sup>302</sup> Congrès de Norwich, p. 241. Deux menhirs bretons sont dits le Babouin et la Babouins (*Rép. Morb.*, p. 179) ; mais ces désignations ne sont peut-être pas bien anciennes.

<sup>303</sup> Greeuw. p. 656 ; cf. *Msa.* XIX, p. 233.

re du loup existe en Ille-et-Vilaine, des pierres au loup en Eure-et-Loir<sup>304</sup>, un dolmen (?) dit le Loup en Seine-et-Oise<sup>305</sup>. Un dolmen de Vaucluse s'appelle autel du loup<sup>306</sup>; d'autres, dans la Corrèze, sont dits maison, table du loup<sup>307</sup>; dans l'Aube, on trouve la chambre du loup<sup>308</sup>. Un menhir s'appelle pierre du champ des loups<sup>309</sup>, une enceinte (ou cromlech?) est dite parc aux loups<sup>310</sup>. On cite encore en France les pierres à l'oiseau<sup>311</sup>, au coq<sup>312</sup>, au pigeon<sup>313</sup>, aux alouettes<sup>314</sup>, aux corbeaux<sup>315</sup>, à la marte<sup>316</sup>, etc., mais ces désignations sont insignifiantes. Les *catstones* anglais, qui sont des menhirs, ne se rapportent pas au chat: il faut lire *cath*, mot celtique qui signifie « bataille » et qui se retrouve dans le nom de divinité *Cathubodua*<sup>317</sup>.

## V. — Théories populaires.

Passons aux désignations impliquant une théorie populaire ou une conjecture naïve sur la destination des monuments<sup>318</sup>.

Les dolmens sont des *caves*, des *cavernes*, des *chaires*, des *chaises*, des *chambres*, des *châteaux*, des *collines*, des *cuillers*, des *cuisines*, des *églises*<sup>319</sup>, des *forges*, des *fours*<sup>320</sup>, des *cendriers*, des *fuseaux*, des *galoches*, des *grottes*, des *lits*, des *loges*,

<sup>304</sup> Bézier, p. 154; Boisvillette, p. 42; dans l'Oise, *Rép. Oise*, p. 174.

<sup>305</sup> Boisvillette, p. 74.

<sup>306</sup> *Mat.* XX, p. 181. Sur les lieux-dits trou aux loups, case à loups, cave au loup, four au loup, mardelle au loup, fosse au loup, cf. Salmon, *Yonne*, p. 74.

<sup>307</sup> Congrès de Paris, p. 475.

<sup>308</sup> Salmon, *Aube*, p. 115.

<sup>309</sup> *Acc.* V, p. 182.

<sup>310</sup> *Rép. Oise*, p. 113.

<sup>311</sup> Pierre oiseau, bloc erratique, *Rép. Hautes-Alpes*, p. 103.

<sup>312</sup> Pierre coq (*Rép. Oise*, p. 178); pierre au coq (*Rép. Aube*, p. 87; Salmon, *Aube*, p. 37, 176).

<sup>313</sup> *Ra.* 1859, p. 429, 431; *Rép. Aube*, p. 87.

<sup>314</sup> Dolmen, *Rép. Aube*, p. 94; Salmon, *Aube*, p. 88.

<sup>315</sup> *Rép. Oise*, p. 174.

<sup>316</sup> *Msa.* II, p. 141. S'agit-il bien de l'animal appelé marle? On pourrait songer aussi à rapprocher la pierre à la marte des nombreuses pierre Martine (cf. plus haut, VI. I) et de la pierre à la Marthe (sic, *Msa.* XII, p. 89).

<sup>317</sup> Cf. *Revue celt.* I, p. 32; IV, p. 19.

<sup>318</sup> Les matériaux que nous employons ici sont pour la plupart identiques à ceux que nous avons mis en œuvre plus haut; il est donc inutile de répéter les références.

<sup>319</sup> Steinkirche (Greenw. p. 656). Un dolmen de Hollande s'appelle « l'église sans pasteur » (Congrès de Pesth, p. 495).

<sup>320</sup> Steinöfen (Greeuw. p. 656).

## LES MONUMENTS DE PIERRE

des *magasins*, des *maisons*, des *meules*, des *palets*<sup>321</sup>, des *pierres à repasser*<sup>322</sup>, des *prisons*, des *roches*, des *tables*, des *tuiles*.

Les menhirs sont des *cuillers*, des *dents*, des *flèches*, des *fourchettes*, des *fuisseaux*, des *galoches*, des *palets*, des *queusses*, des *pierres à aiguiser*<sup>323</sup>, des *quenouilles*<sup>324</sup>, etc.

Les cromlechs sont des *chaudrons* ou la *table ronde d'Arthur* (?).

Les pierres branlantes sont des *casse-noisettes*<sup>325</sup>.

### VI. — Caractère funéraire des mégalithes.

Il est probable que les désignations impliquant l'idée que les monuments mégalithes sont funéraires ont pris naissance à la suite de fouilles qui ont amené la découverte d'ossements sous les dolmens.

Plusieurs dolmens et menhirs portent le nom de *Pierre au Champ Dolent*<sup>326</sup>. *Champ dolent* est naturellement *campus dolens*<sup>327</sup>, mais on a mis du temps à s'en apercevoir. Le celtomane Déric expliquait *dolent* par « temple de pierre » et Le Gonidec, réfutant cette étymologie, traduisait *dolent* par « chemin de Dol<sup>328</sup> ! ». En 1829 encore, le chevalier de Fréminville affirmait que ce mot était d'origine celtique<sup>329</sup>.

Un dolmen de Locmariaker s'appelle *tombeau du vieillard*<sup>330</sup>; un dolmen (?) de la Charente-Inférieure s'appelle *tombeau de la demoiselle*<sup>331</sup>; on cite un *tombeau des fées* dans la Gironde, des *tombeaux de l'ogre* ou *de l'ogresse* en

---

<sup>321</sup> L'étymologie populaire a quelquefois transformé ce mot en palais. Ch. Nisard s'y est trompé et a parlé des palais de Gargantua (*Dict. de la conversation*, 2<sup>e</sup> édit., t. VII, p. 729).

<sup>322</sup> Dolmen de L'Aube.

<sup>323</sup> Pierres à aiguiser de Gargantua (Mahé, p. 107); pierre à aiguiser des bons faucheurs d'autrefois (Mahé, p. 301).

<sup>324</sup> Menhir dit quenouille de la bonne femme (*Acc.* III, p. 224); pierre en Alsace dite *Kunkel* (*Acc.* V, p. 346).

<sup>325</sup> Taillefer, I, p. 178.

<sup>326</sup> *Acc.* IV, p. 64, 341; Salmon, *Yonne*, p. 48; Bézier, p. 61.

<sup>327</sup> Au Bengale, les emplacements de monuments mégalithiques s'appelleraient aussi « places de deuil » (Salmon, *Yonne*, p. 3). Un dolmen breton, dit maison des nains, est situé dans le champ du tombeau (*Rép. Morb.* p. 77). Même désignation à Saint-Gildas de Rhuis (*ibid.* p. 217).

<sup>328</sup> *Msa.* I, p. 264.

<sup>329</sup> *Msa.* VIII, p. 136.

<sup>330</sup> Nadaillac, *Premiers hommes*, t. I, p. 328.

<sup>331</sup> Musset, p. 115.

Corse<sup>332</sup>, un dolmen dit *tombeau du prêtre* et un autre dit *tombeau de Merlin* en Ille-et-Vilaine<sup>333</sup>. Deux dolmens de l'Indre s'appellent *Pierre à la morte* et *Pierre du charnier*<sup>334</sup>. Dans les Causses, on a les *tombeaux des géants* ou des *Poulacres*, les *cimetières des Poulacres*<sup>335</sup>, en Irlande, les *tombeaux des géants et des sorcières*<sup>336</sup>; en Espagne, les *tombeaux des gentils*<sup>337</sup>; en Afrique, les *tombeaux des idolâtres*; en Palestine, ceux des Juifs ou Amalécites, *Kbour beni Israel*<sup>338</sup>, *Kbour ben Amâlqa*, etc.; en Allemagne, les *tombeaux des géants, des Sorbes et des Wendes*; dans le Caucase et en Circassie, les *sépultures des géants*<sup>339</sup>.

Pour les menhirs, la seule désignation de ce genre qui me soit connue est celle de *plourouses*, donnée à quelques-uns de ces monuments en Auvergne<sup>340</sup>. Bézier cite un menhir dit *Pierre du tombeau*<sup>341</sup>. Il faut dire que les découvertes d'ossements au pied des menhirs sont rares et que leur destination funéraire est loin d'être démontrée même aujourd'hui<sup>342</sup>.

## VII. — Désignations impliquant une théorie demi-savante.

Nous rangeons d'abord sous ce chef les dénominations assez rares qui assimilent les dolmens à des autels, aras en Portugal<sup>343</sup>, autels du diable (Teufelsaltäre) en Allemagne. On trouve un autel du Loup en Vaucluse<sup>344</sup>, un autel des Druides dans la Corrèze<sup>345</sup>. Une commune près de Nogent-

<sup>332</sup> *Assoc. Franç.*, 1877, p. 692; Mortillet, *Mon. még. de la Corse*, p. 28.

<sup>333</sup> Bézier, p. 121, 234.

<sup>334</sup> *Assoc. Franç.* 1877, p. 69.

<sup>335</sup> *Assoc. Franç.* 1873, p. 695.

<sup>336</sup> Ferg. p. 228, 231.

<sup>337</sup> Cartailhac, *Âges préhis.* p. 186.

<sup>338</sup> Congrès de Bruxelles, p. 409; *Ra.* 1888<sup>1</sup>, p. 93.

<sup>339</sup> Thevet, *Cosmogr. Univ.*, t. I, p. 76.

<sup>340</sup> Nadaillac, *Premiers hommes*, t. I, p. 327. Le prétendu menhir dit pierre qui pleure, dans la creuse, n'est que le reste d'une falaise voisine d'une fontaine (*Ra.* 1881<sup>2</sup> p. 115); on peut en rapprocher une pierre dégouttante, qui serait la dame éplorée du paladin Roland (Bézier, p. 83). Est-il nécessaire de rappeler la prétendue Niobé du Sipyle?

<sup>341</sup> Bézier, p. 28.

<sup>342</sup> Quelques sépultures dolméniques s'appellent les Dormanis (Salmon, *Aube*, p. 126, 203); mais ce nom désigne de grosses pierres gisant sur le sol et n'implique pas qu'elles recouvrent des morts.

<sup>343</sup> Congrès de Lisbonne, p. 343. La terme populaire est *antas*.

<sup>344</sup> *Mat.* XX, p. 181.

<sup>345</sup> Congrès de Paris<sup>2</sup>. p. 175.

le-Rotrou, où se trouvent beaucoup de grosses pierres, a pris et conservé le nom de Les Autels<sup>346</sup>.

En Allemagne, les dolmens sont aussi dits *tables de sacrifice*<sup>347</sup> et l'on a signalé dans l'Aube des pierres de cromlechs appelées *pierres des autels*<sup>348</sup>.

Nos dépouillements nous ont fourni un certain nombre de dénominations obscures ou vagues, qui ne rentrent, que nous sachions, dans aucune des catégories précédentes. Nous croyons devoir les énumérer comme un résidu du présent essai de classification et avec l'espoir que les archéologues locaux pourront nous fournir les éclaircissements à leur sujet :

*Pierre courcoulée*<sup>349</sup> ; *Pierre de la Gour*<sup>350</sup> ; *Pierre pécoulée*<sup>351</sup>.

*Roche aux enfants*<sup>352</sup> ; *Pierre de l'enfant*<sup>353</sup>.

*Pierre garde*<sup>354</sup> ; *Pierre de la charte*<sup>355</sup>.

*Pierre à Margot ou à Marguerite*<sup>356</sup>.

*Pierre Joassine ou Joachim*<sup>357</sup>.

*Chaise à Buthiau*<sup>358</sup>.

*Pierre Gaubert*<sup>359</sup> ; *Pierre Maubert*<sup>360</sup>.

*Pierre cabasselade*<sup>361</sup> ; *Pierre chatonnière*<sup>362</sup> ; *Pierre cocharde*<sup>363</sup>.

---

<sup>346</sup> *Acc.* IV, p. 457.

<sup>347</sup> Opfertische, Opferaltäre (*CBl.* 1890, p. 48).

<sup>348</sup> *Ra*, 1859, p. 429 ; *Rép. Aube*, p. 91 ; Salmon, *Aube*, p. 148.

<sup>349</sup> Dolmen de l'Eure ; aussi en Ille-et-Vilaine, Bézier, p. 73.

<sup>350</sup> Dolmen de l'Eure.

<sup>351</sup> Eure.

<sup>352</sup> *Msa.* III, p. 19.

<sup>353</sup> Salmon, *Yonne*, p. 62, 149. Il ne peut guère s'agir de l'Enfant Jésus.

<sup>354</sup> *Msa.* III, p. 19.

<sup>355</sup> Menhir à Boury (Oise), non loin de souterrains dits cave de la charte ou caves aux fées.

<sup>356</sup> Salmon, *Aube*, p. 37, 156 ; le *now* désigne assez fréquemment des mégalithes (menhir dit Margot du bois, Salmon, *Yonne*, p. 95). On a trouvé souvent des silex sur des points nommés Margot et Margotterie.

<sup>357</sup> Dolmen (Salmon, *Aube*, p. 176).

<sup>358</sup> *Rép. Nièvre*, p. 30.

<sup>359</sup> Dolmen d'Eure-et-Loir ; Boisvillette, p. 63.

<sup>360</sup> Dolmen d'Eure-et-Loir ; Boisvillette, p. 63.

<sup>361</sup> Dolmen du Gard.

<sup>362</sup> Dolmen d'Eure-et-Loir ; Boisvillette, p. 83.

<sup>363</sup> Boisvillette, p. 69.

## VIII. — Part du christianisme. — Traces de pas.

Ce qui frappe le plus dans l'espèce de statistique que nous venons de dresser, c'est, à côté du rôle important joué par les géants, les nains, les fées et le diable, la très faible part laissée à l'élément chrétien. Il n'en est plus de même si, des monuments mégalithiques proprement dits, on passe aux polissoirs et aux pierres à cupules<sup>364</sup>. Quelques polissoirs, il est vrai, s'appellent *roc des sorcières*<sup>365</sup>, *Pierre du diable*<sup>366</sup>, *Pierre aux fées*<sup>367</sup>, *roche des fées*<sup>368</sup>, mais d'autres sont placés sous le vocable de saint Martin<sup>369</sup> ou de sainte Radegonde<sup>370</sup> et font l'objet de légendes où ces pieux personnages jouent un rôle. Sur le polissoir dit *Pierre aux dix doigts*, les rainures passent pour être la trace des doigts de saint Flavit<sup>371</sup>. La Vierge et les saints figurent aussi fréquemment dans la nomenclature des pierres à bassins ou à écuelles. Le nom de saint Martin est resté attaché à nombre de cavités naturelles ou artificielles, dites *pas de saint Martin*<sup>372</sup>, *pas du cheval, du mulet*<sup>373</sup>, de *la mule* ou de *l'âne de saint Martin*<sup>374</sup>. Il en est que l'on montrait déjà du temps de

<sup>364</sup> Ces monuments portent souvent des noms qui conservent l'idée de leur destination primitive, tels que pierre aux sabres (Rép. *Yonne*, p. 140), aux couteaux (Salmon, *Aube*, p. 161), à repasser ou à repasser les sabres (*ibid.*), pierre aiguisoire (Salmon, *Yonne*, p. X). On mentionne un menhir appelé également pierre aux couteaux en Seine-et-Marne (Salmon, *Yonne*, p. 34), un autre dite pierre au sabre dans l'Aube, un dolmen dit pierre à repasser dans le même département.

<sup>365</sup> *Mat.* XX, p. 73 (Dordogne).

<sup>366</sup> Salmon, *Aube*, p. 124.

<sup>367</sup> L'Homme, 1886, p. 225 (Yonne); Salmon, *Yonne*, p. X.

<sup>368</sup> Rép. *Yonne*, p. 140. Une pierre à écuelles avait gardé l'empreinte des coudes et des genoux de Gargantua (*Rev. trad. pop.* 1907, p. 410).

<sup>369</sup> *Bsa.* 1889, p. 557 (Somme, grès de saint Martin). Polissoir (?) d'Eure-et-Loir dit Pinte de saint Martin (Boisvillette, *Statist. archéol. d'Eure-et-Loir.* I, p. 57).

<sup>370</sup> *Bsa.* 1889, p. 561 (Somme).

<sup>371</sup> Salmon, *Aube*, p. 195.

<sup>372</sup> Un bloc en grès de l'Oise et nommé pierre saint Martin parce que l'on croit y voir l'empreinte du pied de ce saint (Rép. *Oise*, p. 109). Les exemples analogues sont très nombreux (*Assoc. Franç.* 1877, p. 693; Bézier, p. 222; Schaudel, *Les pierres à cupules de la Savoie* (1905), p. 55. Cf. *BG.* XXIX, p. 68; *Rev. Trad. pop.* 1903, p. 529; *Rev. mensuelle de l'Ecole d'anthrop.*, 1902, p. 182).

<sup>373</sup> Pierre mulet dans le Creuse (Ra. 1881<sup>2</sup>, p. 175).

<sup>374</sup> *BTh.* p. 8 et suiv. Chaise de saint Martin (*ibid.* p. 182); creux de saint Martin (p. 78), écuelle de saint Martin (p. 378); puits de saint Martin (p. 127); empreinte des roues du char de saint Martin (Gras, p. 28). On trouve aussi des rochers appelés autel, flambeau de saint Martin (*BTh.* p. 179), des tombelles ou tertres de saint Martin (*ibid.* p. 41), etc.

Grégoire de Tours<sup>375</sup>. Ailleurs, il est fait mention du *pas de la jument de saint Jouin*<sup>376</sup>, de *l'empreinte des genoux de la mule de saint Hilaire*<sup>377</sup>, du *pas du cheval de saint Julien*<sup>378</sup>. L'idée que des cavités sont l'empreinte des pieds de saints personnages ou de leurs montures est répandue d'ailleurs dans le monde entier<sup>379</sup> : à côté de saint Martin, tout à fait privilégié à cet égard, on trouve saint Pierre, saint Paul, saint Thomas, saint Michel, saint Georges, saint Germain<sup>380</sup>, saint Hilaire, saint Lucien<sup>381</sup>, Hercule, Gargantua, Roland<sup>382</sup>, Adam, Abraham, Moïse, Ismaël, Élie, Jésus, Mahomet et sa jument, Siva, Bouddha, Quezalcoat<sup>383</sup>. En Allemagne, on montre des pas de géants qui s'appellent *Hünentritte*<sup>384</sup> et l'on a même décrit une pierre à Bärting, dans la Prusse orientale, qui passe pour porter l'empreinte des pas de Dieu<sup>385</sup>. Une pierre dans une église dédiée à sainte Radegonde en Poitou porte, dit-on, l'empreinte du pied de Jésus-Christ<sup>386</sup>, que l'on montre aussi Rome, dans l'église près de la porte San Sebastiano<sup>387</sup>. D'autres pierres, dans le Forez, ont gardé l'empreinte du pied de la Sainte Vierge<sup>388</sup>. En beaucoup d'autres lieux, on fait voir l'empreinte des pieds du diable et de l'archange Michel<sup>389</sup>, de la griffe du diable<sup>390</sup>; on montre aussi, dans la Creuse, l'em-

<sup>375</sup> *De glor. confess.* VI; *De mirac. S. Mart.* XXXI.

<sup>376</sup> *Msa.* VIII, p. 454 (Poitou). Pas de saint Antoine dans l'Aisne (Fleury, t. I, p. 107).

<sup>377</sup> *BTb.* p. 9.

<sup>378</sup> *BTb.* p. 287. A Presle, on montre le pas du cheval de Gargantua (*Assoc. Franç.* 1877 p. 694).

<sup>379</sup> A. Ceylan, on montre aux touristes l'empreinte du pied de Gâtama, que les Çivaïtes rapportent à Çiva, les Vichnouistes à Rama, les Musulmans à Ali, les chrétiens à Adam ou à saint Thomas (*Bsa.* 1892, p. 415).

<sup>380</sup> Salmon, *Yonne*, p. 179.

<sup>381</sup> *Rép. Oise*, p. 143. Pour d'autres saints dont on montre les pas, voir *BTb.* p. 10, 395; Boivillette, p. 76.

<sup>382</sup> Pas de Roland dans la Lozère, *Msa.* XIV, XXIX.

<sup>383</sup> *Acc.* IV, p. 268; *Revue celt.* VI, p. 247 sq.; *BG.* XV, p. 227; *BTb.* p. 8; *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 175; *Gras*, p. 28 sq.

<sup>384</sup> Greenwell, p. 656.

<sup>385</sup> *BG.* XVIII, p. 513. Un menhir à Sogues, aujourd'hui surmonté d'une croix, est appelé le Pas Dieu (*Rép. Yonne*, p. 223; Salmon, *Yonne*, p. 116).

<sup>386</sup> *Msa.* VIII, p. 454; *Bsa.* 1892, p. 415.

<sup>387</sup> *Archæol. Anzeiger*, 1892. p. 64.

<sup>388</sup> *Gras*, p. 28. La table d'un des dolmens du Bois des Pierres Folles, en Poitou, porte l'empreinte du pied de la Vierge, qui s'y serait appuyée en poursuivant Satan à travers les airs (*Rev. Trad. pop.* 1907, p. 378).

<sup>389</sup> Bézier, p. 32, 53.

<sup>390</sup> *Msa.* V, p. CXLIV; *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 107; *BTb.* p. 321, 331. Pour l'Allemagne, cf. *ZE.* XII, p. 259.

preinte des pieds de la mule du diable<sup>391</sup>, ce qui laisse soupçonner qu'ici encore les saints du christianisme, Martin en particulier, ont pris, dans la tradition, la place d'un démon païen. Sans parler, en effet, des pas d'Héraklès mentionnés par les anciens et dont la station dite *Calceus Herculis*<sup>392</sup>, dans l'Afrique du Nord, a conservé la mémoire, il est certain que le culte des pas a précédé, même dans l'Europe du Nord et de l'Ouest, l'époque du moyen âge chrétien. Des marques de pieds dues au travail humain et de signification indubitablement religieuse ont été signalées sur des dolmens armoricains<sup>393</sup>; on en a relevé aussi parmi les gravures rupestres scandinaves et même, en plein Océan, au milieu des bizarres sculptures de l'île de Pâques<sup>394</sup>.

Des dédicaces grecques gravées à Lesbos et ailleurs sur des plantes de pieds humains figurés en relief sont des ex-voto de pèlerins<sup>395</sup>, mais cette explication ne peut évidemment pas convenir pour tous les cas. Il est bien plus probable que l'image de la plante du pied, considérée comme symbolisant le voyage, est une idée secondaire et que l'origine de cette superstition dérive de la croyance aux théophanies<sup>396</sup>. Il suffit de rappeler, à cet égard, la légende romaine sur l'empreinte des sabots des chevaux des Dioscures, que l'on montrait sur les rochers près du lac Régille<sup>397</sup>.

---

<sup>391</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 72.

<sup>392</sup> Tissot, *Géogr. de la prov. rom. d'Afrique*, t. II, p. 516.

<sup>393</sup> H. Martin, *Congrès de Lisbonne*, p. 311; Déchelette, *Manuel*, t. I, p. 608.

<sup>394</sup> *BG.* XV, p. 232.

<sup>395</sup> Voir les renseignements fournis à ce sujet dans notre *Traité d'épigraphie grecque*, p. 385.

<sup>396</sup> Pour les empreintes de pas divins dans l'antiquité, considérés comme vestiges de théophanies, cf. Lanckoronski, *Villes de Pamphylie et de Pisidie*, t. II, p. 232. Pas de Persée à Chemmis, Hérod., X, 91; d'Héraklès en Scythie, *ibid.* IV, 82. On a trouvé à Termessos un autel dont la partie supérieure porte l'empreinte d'un pied (Lanckoronski, *op. laud.* p. 79); d'après la dédicace, cette empreinte passait pour être due à un dieu.

<sup>397</sup> Cicéron, *De nat. deor.* III, 5. A rapprocher du pied du cheval de Roland que l'on montre sur un rocher en Ille-et-Vilaine (Bézier, p. 80).

## CHAPITRE II

### CROYANCES POPULAIRES RELATIVES AUX MONUMENTS MÉGALITHIQUES

Les traditions populaires relatives aux monuments mégalithiques sont très variées et très répandues; elles n'ont jamais encore été ni réunies ni classées<sup>398</sup>. Les éléments d'un travail d'ensemble sur ce sujet doivent surtout être empruntés aux ouvrages des celtisants et des celtomanes du commencement de ce siècle, Cambry, Mahé, Fréminville, les membres de l'Académie celtique et de l'ancienne Société royale des Antiquaires, qui ne laissent pas, cependant, d'être quelquefois suspects<sup>399</sup>; quant aux témoignages recueillis de nos jours, c'est-à-dire postérieurement à la constitution du folklore en science, ils doivent être l'objet d'une critique sévère, d'une part à cause des chances d'erreur et de mystification que comportent les enquêtes de ce genre, de l'autre par suite de la diffusion des livres et de la demi-science, qui viennent de plus en plus troubler le courant de la tradition<sup>400</sup>. Il est arrivé souvent, par exemple, qu'une légende authentique, recueillie dans un ouvrage populaire, y a été développée et embellie suivant le goût de l'époque; puisque cet ouvrage, lu aux paysans ou par eux, est devenu le point de départ d'une nouvelle tradition orale, plus ou moins interpolée, destinée à être recueillie à son tour par un folkloriste. Il faut compter aussi avec la tendance naturelle des narrateurs à enjoliver de

---

<sup>398</sup> On peut rappeler, mais pour mémoire seulement, les quelques pages qui ont été consacrées à cette question par MM. Daleau (*Association française*, 1877, p. 691) et Cartailhac (*France préhistorique*, p. 162). Voir aujourd'hui le grand ouvrage de M. Sébillot, *Le Folk-lore de France*, t. I (Paris, 1904), p. 3 et suiv.

<sup>399</sup> Voir aussi le *Magasin encyclopédique*, 6<sup>e</sup> année, t. II, p. 145-173 (des pierres et des tombeaux celtiques de la Basse-Bretagne, par un Bas-Breton). Parmi les travaux moderne, je citerai souvent celui de MM. Sacaze et Piette (*Bsa.* 1877, p. 239 et suiv.), bien que tout n'y paraisse pas digne de foi, et les livres récents de MM. Musset, Bézier, Bulliot et Thiollier. Les deux premiers ont malheureusement recueilli nombre de traditions suspectes ou interpolées.

<sup>400</sup> Exemple de mystification relative à des usages populaires, *Rép. Hautes-Alpes*, p. 147. Et le mystifié n'était rien de moins qu'un préfet de l'Empire, M. de Ladoucette! Un autre cas bien curieux, concernant la prétendue survivance de la couvade dans les Pyrénées, a été raconté par M. Murray, *The Academy*, 1892, II, p. 567.

détails extraordinaires les choses déjà merveilleuses qu'ils racontent. C'est ce qu'a déjà fait observer Pausanias (VIII, 2).

Nous laissons de côté les hypothèses exégétiques émises depuis le moyen âge ou fondées sur la littérature néo-celtique; mais on ne saurait trop répéter qu'en pareille matière la limite où cesse le folklore est souvent fort difficile à tracer. Nous en avons réuni quelques exemples dans le 9<sup>e</sup> et dernier paragraphe de cette étude, dont nous indiquons à l'avance l'économie :

- 1° Phénomènes généraux : crainte et respect inspirés par les pierres ;
  - 2° Vertus attribuées aux pierres ;
  - 3° Vie attribuée aux pierres ;
  - 4° Relations des pierres avec les nains, démonets, fées ;
  - 5° Relation des pierres avec les géants, Héraklès, Gargantua ;
  - 6° Relations des pierres avec les saints du christianisme et le diable.
- Traditions diverses relatives à des pétrifications ;
- 7° Croyance aux trésors enfouis et aux souterrains ;
  - 8° Idée que les dolmens sont des tombeaux ;
  - 9° Traditions demi-savantes.

#### I — Phénomènes généraux. Crainte et respect inspirés par les pierres.

A) Lorsque Artémidore alla visiter le Promontoire Sacré à l'extrémité de l'Espagne, il n'y trouva aucun temple ni autel, mais seulement des groupes épars de trois ou quatre pierres que les visiteurs, pour obéir à une coutume locale, tournaient dans un sens, puis dans l'autre, après y avoir répandu certaines libations<sup>401</sup>. Il paraît évident qu'il s'agit là de pierres branlantes<sup>402</sup>. «Quant à des sacrifices en règle, ajoute Strabon d'après Artémidore, il n'est pas permis d'en faire en ce lieu, non plus qu'il n'est permis de le visiter la nuit, les dieux, à ce qu'on croit, s'y donnant alors rendez-vous.» Un anonyme a signalé à l'Académie celtique une énorme pierre branlante qu'il aurait vue au cap Finistère, en Espagne, et à laquelle s'attachaient, dans la région, certaines idées superstitieuses mal définies<sup>403</sup>.

B) Des superstitions analogues peuvent encore être constatées de nos

<sup>401</sup> Strabon, III, 4; trad. Tardieu, I, p. 213.

<sup>402</sup> Cf. *L'Anthropologie*, 1891, p. 203.

<sup>403</sup> *Msa.* XII, p. 79.

jours. C'est avec terreur, dans certains pays, que les bergers cherchent un abri sous les dolmens ; on ne s'en approche jamais pendant la nuit et l'on évite même de les regarder pendant le jour<sup>404</sup>. Parlant d'un dolmen des Pyrénées-Orientales, M. Pallary écrit<sup>405</sup> : « Les habitants du pays n'ignorent pas que c'est un tombeau, *mais ils n'osent le fouiller*. Ce dolmen est pour eux un objet de curiosité dont ils prennent grand soin. Les bergers qui fréquentent cet endroit ont cru l'embellir en comblant les vides laissés par les dalles avec des pierres de petites dimensions. » On fait le signe de la croix, pour éloigner les maléfices, en passant devant le menhir de la Femme blanche, dans l'Yonne<sup>406</sup>. En Ille-et-Vilaine, on disait que celui qui détruirait le dolmen d'Essé mourrait infailliblement dans l'année<sup>407</sup>. « C'est à ces appréhensions, à ces terreurs populaires, écrivait Chaudruc de Crazannes en 1820, qu'est due la conservation d'une grande partie de ce qui nous reste de ces monuments<sup>408</sup>. » Ces sentiments n'ont rien de commun avec la religion des tombeaux, qui n'a pas empêché la violation de presque toutes les nécropoles romaines et franques de la Gaule. Nous verrons plus loin que le respect et la crainte inspirés par les grosses pierres dérivent d'une même source : la croyance aux rapports qui existeraient entre elles et le monde des esprits<sup>409</sup>.

La durée ou plutôt la continuité du culte des pierres est attestée non seulement par les survivances dont nous nous occuperons plus loin, mais par d'autres témoignages que l'on peut classer sous trois chefs :

a) Certains textes du haut moyen âge ;

<sup>404</sup> *Mat.* IX, p. 195 (Haute-Vienne) ; *ibid.* XX, p. 477 (Gard). Trois dolmens ruinés, près de Crach, sont situés sur une colline appelée « montagne des pierres redoutables. » (*Rép. Morb.* p. 3.)

<sup>405</sup> *Mat.* XXI, p. 441.

<sup>406</sup> Salmon, *Yonne*, p. 53.

<sup>407</sup> *Acc.* V, p. 41. Même idée dans la Charente-Inférieure, Musset, p. 144, dans l'Indre, *Assoc. franç.* 1877, p. 692 (le propriétaire qui permettra de fouiller le monument perdra un de ses proches). Dans la Gironde, il est question de tumulus gardés par des chiens qui dévorent ceux qui veulent y toucher (*ibid.*).

<sup>408</sup> *Msa.* IV, p. 63. En Algérie, Féraud attribue la conservation des dolmens moins à la paresse des Indigènes, « qu'au respect superstitieux qui est toujours attaché à ce que la main des païens a édifié. » (*Ra.* 1865<sup>1</sup>, p. 207.)

<sup>409</sup> Il s'en faut que ces croyances soient encore vivaces dans toute la France. En 1833, dans un travail sur les monuments celtiques des Pyrénées-Orientales, le maire de Pontella, Jaubert de Réart, dit que ces monuments, jadis si redoutables, ont perdu tout prestige : « Le pâtre de la montagne n'y voit que de simples cabanes pour lui servir d'abri dans un temps de pluie. » (*Msa.* XI, p. 7.)

b) Les transformations et les transferts que les monuments en pierre brute ont subis ;

c) L'existence de chapelles chrétiennes, élevées tout auprès de monuments en pierres brutes.

Nous allons examiner ces divers témoignages avant de passer à l'étude des survivances et des superstitions.

a) Les conciles d'Arles (452), de Tours (567), de Nantes (658) condamnent le culte rendu aux arbres, aux fontaines et aux pierres ; le dernier même prescrit aux évêques de démolir ou de faire transporter au loin les pierres qui sont l'objet de pratiques idolâtriques<sup>410</sup>. Charlemagne, en 789, ordonne de traiter comme sacrilèges ceux qui ne feraient pas disparaître de leurs champs les simulacres qui y sont dressés et qui s'opposeraient à leur destruction<sup>411</sup>. En Espagne, les conciles de Tolède fulminèrent, en 681 et 682, contre les *veneratores lapidum*<sup>412</sup>. On n'a pas signalé d'interdictions de ce genre dans les pays où il n'y a pas de monuments mégalithiques ; aussi est-il très probable que les textes en question se rapportent bien aux menhirs et aux pierres sacrées. Encore vénérés de nos jours, comment ne l'auraient-ils pas été au VII<sup>e</sup> siècle ? Lukis a cependant objecté que, s'il en était ainsi, il n'y aurait plus tant de menhirs debout aujourd'hui<sup>413</sup> ; suivant lui, les canons des conciles s'appliquaient à des pierres plus petites, analogues à certaines grossières statues en granit trouvées à Guernesey<sup>414</sup>. Il pense que les menhirs ont été respectés parce qu'on les considérait comme des monuments funéraires ; mais cette dernière opinion est certainement erronée, l'idée que les menhirs sont des tombeaux n'ayant laissé que bien peu de traces dans les désignations populaires de ces monuments<sup>415</sup>. Quant à l'objection principale de Lukis, elle s'était déjà présentée aux archéologues du commencement de ce siècle. Baudouin Maison-Blanche y a répondu<sup>416</sup> :

---

<sup>410</sup> Lapidés quos in ruinosis locis et silvestribus, dæmonum ludificationibus decepti, venerantur, ubi et vota vovent et deferunt, funditus effodiantur atque in tali loco projiciantur ubi nunquam a cultoribus suis inveniri possint. (Labbe, t. IX, col. 468)

<sup>411</sup> Keysler, *Antiq. septentrionales*, Hanovre, 1720, c. II ; Ferg. p. 23 sq. ; Mat. XX, p. 326 ; Fleury, *Aisne*, t. I. p. 97.

<sup>412</sup> Ferg. p. 388.

<sup>413</sup> Lukis, *Archæologia*, XLVIII p. 429.

<sup>414</sup> *Ibid.* XXXII, p. 4, 5.

<sup>415</sup> Le fait allégué par Lukis, la présence d'un monolithe dans un cimetière païen à Rudston, ne prouve rien du tout.

<sup>416</sup> *Acc.* II, p. 206.

«La hache et le fer, dit-il, secondaient les prédications du clergé contre les chênes..., mais la chose était plus difficile à l'égard des colonnes... Pour en détruire le culte superstitieux, le clergé fut réduit à placer sur leur sommet des croix que l'on y voyait encore au commencement de la Révolution.»

b) Ces «surfrappes» ou «surcharges» de monuments mégalithiques remontent à une époque très ancienne. Sans parler du menhir de Poitiers, dont l'inscription celtique est encore obscure<sup>417</sup>, on trouve des divinités du panthéon gréco-romain sculptées après coup sur le menhir de Kernuz<sup>418</sup>. Quelques transformations de ce genre appartiennent à une époque tout à fait récente: Schweighaeuser a raconté qu'en 1787, à la suite d'un vœu fait par des marchands de bois, on sculpta les douze apôtres en relief sur un menhir d'Alsace dit Breitenstein<sup>419</sup>. En 1853 encore, une statue de la Vierge fut placée sur la *Pierre qui vire* dans l'Yonne<sup>420</sup>.

C'est surtout en Irlande que la continuité du culte des menhirs est sensible, depuis la «pierre de souvenir» anépigraphie jusqu'à la stèle portant des inscriptions oghamiques ou des inscriptions latines accompagnées de symboles chrétiens. Dans l'Écosse orientale, les menhirs, dits monuments des Piets, ont été imités jusque vers le XI<sup>e</sup> siècle, époque où les rois d'Écosse en élevaient encore pour y faire graver des scènes de chasse et de combat<sup>421</sup>.

A Plouaret (Côtes-du-Nord), un grand dolmen est devenu la chapelle des Sept Saints<sup>422</sup>. Un exemple plus frappant encore est celui du dolmen de Saint-Germain-sur-Vienne, près de Confolens<sup>423</sup>, qui fut transformé en chapelle vers le XII<sup>e</sup> siècle et dont Fergusson a si malencontreusement abusé pour nier la haute antiquité de ces monuments. On cite aussi en Espagne des exemples de dolmens transformés en cryptes d'églises et en chapelles<sup>424</sup>. Ailleurs, on a transporté un monument mégalithique dans une

<sup>417</sup> *Rev. celt.* XI, p. 386; Lièvre, *Le menhir du Vieux-Poitiers*, Poitiers, 1890.

<sup>418</sup> *Ra.* 1879<sup>2</sup>, pl III-V, p. 104, 129, 377. M. d'Arbois de Jubainville reconnaît, dans les sculptures de ce monument, Mercure-Lugus et son fils à côté d'Hercule (*Táin bó Cúalnge*, pl. V).

<sup>419</sup> *Msa.* XII, p. 3.

<sup>420</sup> Salmon, *Yonne*, p. 128. Dans un menhir à Hœdle, on a pratiqué une niche pour y placer une statue de la Vierge (*Rép. Morb.*, p. 17). Les arbres sacrés ont aussi été «christianisés» par l'addition de niches contenant des images religieuses (Boisvillette, p. 8).

<sup>421</sup> H. Martin, *Études*, p. 237.

<sup>422</sup> *Mat.* XXII, p. 98; *Rev. celt.*, III, p. 489.

<sup>423</sup> *Mat.* XX, p. 326; Ferg. fig. 124.

<sup>424</sup> Ferg. p. 387, 588.

église pour mettre fin aux pratiques superstitieuses dont il était l'objet: tel est le cas d'un menhir à l'entrée de la cathédrale du Mans<sup>425</sup>.

Le système le plus généralement suivi par le clergé chrétien, système déjà recommandé en 426 par Théodose II<sup>426</sup>, consistait à planter, à graver ou à sculpter une croix sur les monuments incriminés; ces croix sont particulièrement nombreuses sur les menhirs<sup>427</sup>; mais on les trouve aussi sur les blocs de certains cromlechs<sup>428</sup> et sur des dolmens<sup>429</sup>. On a même signalé une croix tracée, en réunissant quatre écuelles, sur une pierre à bassins des Pyrénées<sup>430</sup>. Quelques croix ont été taillées, semble-t-il, dans la masse même des peulvans ou des menhirs<sup>431</sup>. Mais ces tentatives pour «christianiser» les mégalithes se heurtent parfois à de sourdes résistances: on a raconté, dans les Pyrénées, qu'un ouvrier qui avait façonné une croix pour en surmonter une pierre fut frappé de mort par le génie du lieu<sup>432</sup>.

C'est sans doute par ce motif que le clergé s'est généralement abstenu de détruire les monuments mégalithiques, même à une époque où leur intérêt archéologique lui échappait. Peu de prélats ont eu la hardiesse de cet évêque de Cahors qui, au dire de Delpon<sup>433</sup>, fit briser un dolmen du Quercy parce qu'il était pour les habitants du pays l'objet d'un culte idolâtre. On assure que dans la profonde vallée de Larboust, creusée au cœur de la chaîne des Pyrénées, les pierres sacrées sont encore tellement en honneur que les prêtres combattent en vain le culte qu'on leur rend: les habitants s'ameutent pour en empêcher la destruction, et si par hasard on réussit à en détruire une, ses restes, pieusement recueillis, deviennent l'objet de la même vénération<sup>434</sup>.

<sup>425</sup> H. Martin, *Etudes*, p. 163.

<sup>426</sup> *Cod. Theod.* X, 23.

<sup>427</sup> *Acc.* II, p. 191; IV, p. 65; H. Martin, *Etudes*, p. 145, 193; *Encycl. du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. XVIII, p. 416; Bézier, p. 39, 85, pl. XI.

<sup>428</sup> *Msa.* II, p. 177 (Eure-et-Loir).

<sup>429</sup> *Rép. Morb.*, p. 64. Un dolmen de Beaumont (Dordogne) est dit La Croix de la Vierge (*Assoc. franç.* 1817, p. 693).

<sup>430</sup> *Bsa.* 1877, p. 239.

<sup>431</sup> *Msa.* II, p. 192.

<sup>432</sup> *Bsa.* 1877, p. 251.

<sup>433</sup> Delpon, *Statistique du Lot*, I, p. 384.

<sup>434</sup> *Bsa.* 1877, p. 237 sq. On pourrait citer d'innombrables témoignages du culte païen qui continue à être rendu aux pierres. A Saint-Benoît sur Mer un Palet de Gargantua était, récemment encore, l'objet d'un pèlerinage; le peuple allait déposer sur cette pierre une poignée de trèfle pour se préserver du cheval malet – cheval blanc que les gens trouvent la nuit sur leur route, qui les sollicite à monter sur son dos et qui les jette

C) D'après une tradition locale, un ermite du VI<sup>e</sup> siècle, saint Viâtre, aurait établi sa cellule sous un dolmen de la Sologne<sup>435</sup>. Fréminville et Mahé ont noté plusieurs fois en Bretagne que des chapelles ou des calvaires avaient été construits tout près de menhirs et de dolmens «pour faire diversion au faux culte»<sup>436</sup>. Dans la Mayenne, une grande croix a été plantée auprès de la pierre dite *Chaire du diable*<sup>437</sup>. En Hollande, Gratama a signalé la proximité des églises chrétiennes et des dolmens du pays ou *Hunnebedden*, que l'on appelle quelquefois «églises sans pasteur»<sup>438</sup>. Comme le dit poétiquement Boisvillette: «L'erreur ancienne s'éclaira de la vérité nouvelle et l'eau lustrale devint l'eau du baptême; c'est ainsi que fréquemment nous trouvons l'autel à côté de la fontaine, le baptistère à l'entrée de l'église<sup>439</sup>.»

Nous passons à la classification des superstitions et des survivances, tant dans les croyances que dans les pratiques: ces deux ordres de faits sont connexes et ne peuvent être étudiés séparément.

## II. — Vertus particulières attribuées aux pierres.

Il y a quatre points à examiner: les pierres ont des vertus curatives et favorisent la génération (a); elles produisent des phénomènes atmosphériques (b); elles sont les témoins et les garants de la foi jurée (c); elles sont consultées comme des oracles (d).

a) «On est obligé, écrit le chanoine Mahé, de tolérer des pratiques qui ne sont que bizarres pour combattre avec plus de hardiesse et de succès celles qui sont criminelles<sup>440</sup>.» Ces pratiques bizarres sont encore très vivaces aujourd'hui. En visitant, vers 1820, un dolmen de la Loire-Inférieure, dit *Pierre des fées*. Coquebert Monbret trouva, dans les fentes des pierres, des fragments de laine rose liés avec du clinquant, ex-voto de jeunes filles qui désiraient se marier dans l'année<sup>441</sup>. Dans la Creuse, les jeunes filles qui

---

dans des précipices (*Revue des traditions populaires*, 1907, p. 377.

<sup>435</sup> *Msa.* t. XII, p. XXX.

<sup>436</sup> Mahé, p. 120, 129, 146, 169, 191, 223; Fréminville, *Msa.* II, p. 191. Cf. *Msa.* XX, p. 153; Bézier, p. 41.

<sup>437</sup> *Msa.* IV, p. 294.

<sup>438</sup> Congrès de Pesth, p. 494.

<sup>439</sup> Boisvillette, p. LXXIX.

<sup>440</sup> Mahé, p. 419.

<sup>441</sup> *Msa.* IV, p. IX.

ont la même ambition se jettent en bas du dolmen dit du bois d'Urbe<sup>442</sup>; ailleurs, elles se laissent glisser sur la paroi inclinée d'une roche<sup>443</sup> ou vont se frotter contre une allée couverte<sup>444</sup>. Dans la vallée pyrénéenne de Larboust, au dire de MM. Piette et Sacaze<sup>445</sup>, les paysans vont prier en secret auprès des pierres sacrées, les baiser mystérieusement, coller leur oreille contre elles comme pour entendre leur voix; d'autres fois, ces pierres sont l'objet de cérémonies assez grossières, sur lesquelles on voudrait cependant être renseigné avec plus de certitude, vu la tendance de certains folkloristes à reconnaître un peu partout des rites et des symboles phalliques. Dans le Finistère, le menhir de Plouarzel porte sur deux faces opposées, à la hauteur d'un mètre environ, une bosse ronde de 0<sup>m</sup>,30 de diamètre, analogue à une mamelle. Les nouveaux mariés se rendent au pied de ce menhir et, après s'être en partie dévêtus, la femme d'un côté et l'homme de l'autre, se frottent le ventre contre ces bosses. L'homme prétend, grâce à ce manège, avoir des enfants mâles et la femme espère par là obtenir d'être maîtresse au logis. A près de quatre-vingts ans de distance, cette pratique a été constatée par Cambry<sup>446</sup> et par M. Paul du Chatellier<sup>447</sup>. Un autre dolmen du Finistère guérit des rhumatismes ceux qui se frottent contre la plus haute de ses pierres<sup>448</sup>; un troisième rend la santé aux fiévreux qui s'y couchent<sup>449</sup>. Dans divers pays, les femmes stériles vont embrasser les menhirs pour avoir des enfants<sup>450</sup>. A Ancelle (Hautes-Alpes), les jeunes mariés font passer leurs bras dans l'orifice d'une pierre percée<sup>451</sup>. A Aix-en-Othe, on dépose les enfants morts-nés sur une pierre miraculeuse de l'église de Saint-Avit<sup>452</sup>; ailleurs, on place les morts sur de grosses pierres voisines

---

<sup>442</sup> Ra. 1881<sup>2</sup>, p. 44.

<sup>443</sup> Bézier, p. 100. D'où le nom de Roche écriante (écrier — glisser). Dans l'Aisne, ce sont les pierres de la Mariée (Fleury, I, p. 105). — Sur les glissades (réservées aux jeunes filles et aux femmes), voir Sébillot, *Folklore de France*, t. I, p. 334-345.

<sup>444</sup> Bézier, p. 107.

<sup>445</sup> Bsa. 1877, p. 244, 242, 244.

<sup>446</sup> Cambry, p. 269.

<sup>447</sup> P. du Chatellier, *Epoques du Finistère*, p. 24. Ce récit, indépendant de celui de Cambry, n'en diffère que par de légères variantes.

<sup>448</sup> Commune de Guimaëc, arrondissement de Morlaix (note de M. P. du Chatellier).

<sup>449</sup> Commune de Primelin (même informateur).

<sup>450</sup> Bsa. 1877, p. 243.

<sup>451</sup> Salmon, *Yonne*, p. 59.

<sup>452</sup> Salmon, *Aube*, p. 32.

des églises<sup>453</sup>, dans la pensée que l'âme des défunts en ressentira une action bienfaisante. Ces exemples pourraient être multipliés à l'infini.

On a aussi attribué aux menhirs des propriétés curatives. A Ablaincourt (Somme), on fait asseoir les enfants malades sur un banc de pierre placé dans la chapelle de Saint-Georges, voisine du menhir appelé grès de Saint-Aignan; évidemment, à l'origine, c'est le menhir lui-même qui était l'objet de cette superstition<sup>454</sup>. On se rend en pèlerinage à la pierre dite Pas de Saint-Martin, en Ille-et-Vilaine, pour se guérir de la fièvre intermittente et l'on dépose dans le creux des épingles, de la menue monnaie et de petites croix en bois<sup>455</sup>. Les habitants de Livernon, dans le Lot, croient se mettre à l'abri des fièvres s'ils peuvent, sans être aperçus, déposer des fleurs sur la roche branlante dite Pierre Martine<sup>456</sup>. Dans l'Oise, on croit que les enfants guérissent en faisant le tour de la pierre de Saint-Vaast<sup>457</sup>; les malades frottent la partie souffrante de leur corps sur le grès de Saint-Lucien<sup>458</sup>: La pierre de Saint-Urbain passe pour guérir le mal de tête<sup>459</sup>, etc.

Mais les guérisseuses par excellence sont les pierres trouées ou percées, à travers lesquelles on fait passer soit le membre malade, soit le malade lui-même<sup>460</sup>. Une forme tout à fait primitive de cette pratique se voit en Provence, dans les Ardennes et dans les Vosges, où l'on insinue un enfant malade à travers un tronc de chêne<sup>461</sup>. Les pierres trouées sont l'objet de la même superstition, tant en France que dans le pays de Cornouailles<sup>462</sup>. Dans un trou naturel que présente un gros bloc du village de Kerangalet en Gouesnou (Finistère), on plonge les membres blessés ou affligés d'infirmités<sup>463</sup>; même pratique à Draché, dans l'Indre-et-Loire<sup>464</sup>. Dans la forêt de Fouvent-le-Bas, les mères insinuent les nouveau-nés au travers d'une

---

<sup>453</sup> Salmon, *Yonne*, p. 83.

<sup>454</sup> *Bsa.* 1889, p. 563.

<sup>455</sup> Bezier, p. 223.

<sup>456</sup> *Msa.* XII, p. 90.

<sup>457</sup> *Rép. Oise*, p. 161.

<sup>458</sup> *Rép. Oise*, p. 144.

<sup>459</sup> *Ibid.* p. 142.

<sup>460</sup> Voir *Revue de l'École d'anthrop.* 1902, p. 184; H. Gaidoz, *Un vieux rite médical*, Paris, 1892 (cf. *ZE.* XXV, p. 171).

<sup>461</sup> *Bsa.* 1890, p. 895. Pour des pratiques analogues, voir le livre de Wagler, *Die Eiche in alter und neuer Zeit*, Wurzen, 1891, et *L'Anthropol.* 1893, p. 32.

<sup>462</sup> Cambry, p. 92; Mahé, p. 40.

<sup>463</sup> P. du Chatellier, *Époque*, p. 24.

<sup>464</sup> Salmon, *Yonne*, p. 59.

Pierre percée<sup>465</sup> ; en Eure-et-Loire, on les fait passer à travers la dalle trouée d'un dolmen<sup>466</sup>. Pour donner des forces aux enfants débiles, on les assied dans le trou d'une pierre sacrée du Poitou<sup>467</sup>. L'église elle-même devient parfois le théâtre de l'opération : ainsi, dans les Landes, il y a des ouvertures nommées *veyrines*, ménagées dans les piliers de certaines chapelles, à travers lesquelles les mères font passer leurs enfants<sup>468</sup>. Mahé a vu, dans le caveau de l'église de Quimperlé, une pierre verticale percée d'un trou circulaire, à travers lequel on passait pour se guérir de la céphalalgie<sup>469</sup>. Près de Chartres, dans une église dite de la Madeleine, il existait une pierre percée : les femmes passaient les pieds de leurs enfants dans le trou de cette pierre pour les faire marcher seuls<sup>470</sup>. Dans l'Yonne, il existe un menhir dit *Pierre percée* : jusqu'à une époque récente, on y amenait les animaux malades et, pour les guérir, on laissait tomber une pièce de monnaie à travers le trou<sup>471</sup>.

Les pierres à bassins jouissent de propriétés analogues. Près de Plumergat, les paysans qui ont des coliques se couchent dans les bassins en invoquant saint Étienne<sup>472</sup>. En Ille-et-Vilaine, les femmes stériles vont se frotter contre les pierres à bassins<sup>473</sup>. Il serait peu utile d'accumuler les faits de ce genre : nous nous contentons de signaler les plus significatifs.

A défaut d'un trou, il s'agit de passer sous le ventre d'un animal<sup>474</sup> ou dans l'espace étroit compris entre une pierre sacrée et le sol. Ainsi l'on se glisse sous un dolmen à Ymare (Seine-Inférieure) pour guérir du mal de reins<sup>475</sup>, sous le dolmen de Cressac (Creuse) pour avoir des enfants<sup>476</sup>.

Ces pratiques se sont étendues au christianisme. A Ardenne, en Belgique,

<sup>465</sup> *Soc. Emul. du Doubs*, 1868, p. XXXVI.

<sup>466</sup> Boisvillette, p. 70.

<sup>467</sup> *Msa.* VIII, p. 455. Même usage à Pluneret (Morbihan), où les enfants sont placés dans la cavité d'un mortier mégalithique dit « bateau de Sainte Avoye » (*Ra.* 1894, I, p. 243).

<sup>468</sup> *Acc.* IV, p. 80 ; *Bsa.* 1890, p. 899.

<sup>469</sup> Mahé, p. 40.

<sup>470</sup> *Msa.* III, p. 375.

<sup>471</sup> Salmon, *Yonne*, p. 86.

<sup>472</sup> *Rép. Morb.* p. 9.

<sup>473</sup> Bézier, p. 111.

<sup>474</sup> *Bsa.* 1890, p. 897.

<sup>475</sup> *Bsa.* 1890, p. 903. Pour guérir de la fièvre et de la morsure des chiens enragés, suivant Cochet, *Rép. S.-Inf.*, p. 271.

<sup>476</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 44.

les malades se traînent au-dessous de la dalle tombale de sainte Begge pour obtenir la guérison de la colique<sup>477</sup>. A Modène, les personnes qui souffrent des jambes se glissent sous le tombeau de san Gimignano<sup>478</sup>. Dans le Finistère, on voit des pèlerins ramper sous des tables de pierre qui portent des reliques<sup>479</sup>, ou passer à plat ventre sous la tombe de saint Gurloës à Quimperlé<sup>480</sup>. Les vertus curatives attribuées à certaines niches dérivent de la même idée. Dans l'église de Saint-Maurice, à Chartres, avant la Révolution, on faisait passer les enfants sous une châsse pour faciliter leur dentition<sup>481</sup>; ailleurs, on les fait seulement passer sous une étole<sup>482</sup>. Même en pays musulman, au Caire, on a signalé une mosquée où les mahométans pieux essaient de se glisser à travers l'espace étroit qui sépare deux colonnes<sup>483</sup>. L'extraordinaire diffusion de ces pratiques prouve qu'elles tirent leur origine d'une idée générale: il s'agit de faire émigrer la contagion ou le mauvais esprit du corps vivant et souffrant dans un corps inerte dont la sainteté supérieure puisse «absorber» le mal et le retenir<sup>484</sup>.

b) Une pierre branlante des Pyrénées, au dire de Cambry<sup>485</sup>, passe pour former des orages et des pluies aussitôt qu'on la met en mouvement. On a cité un menhir de la Creuse «qui s'ébranle quand le tonnerre gronde»<sup>486</sup>: c'est peut-être une inversion de la légende primitive.

c) Certains menhirs s'appellent *pierres du serment*, parce qu'on prêtait jadis serment devant elles<sup>487</sup>. Jusqu'à une époque récente, les tribunaux des Orkneys considéraient comme particulièrement solennels les serments prêtés par un homme à un autre en lui tenant la main à travers un trou que présente un menhir dit Pierre d'Odin<sup>488</sup>. Certaines pierres, en Bretagne et ailleurs, sont dites *Pierres des larmes*, parce qu'elles suintaient en présence

---

<sup>477</sup> *Msa.* III, p. 376.

<sup>478</sup> *Bsa.* 1890, p. 903

<sup>479</sup> *Acc.* III, p. 213.

<sup>480</sup> *Msa.* II, p. 206.

<sup>481</sup> *Msa.* III. p. 315; *Bsa.* 1890, p. 897.

<sup>482</sup> *Bsa.* 1890, p. 902.

<sup>483</sup> *Bsa.* 1890, p. 902.

<sup>484</sup> J'avais cité, à titre de rapprochement, dans la première édition du présent mémoire, l'adage: *Ad nugusta per angusta*; mais je crois aujourd'hui qu'il n'y a aucun rapport entre ces idées. 1908.

<sup>485</sup> Cambry, p. 200.

<sup>486</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 112.

<sup>487</sup> Mahé, p. 295.

<sup>488</sup> *Archæologia*, t. XXXIV, p. 101; *Ferg.* p. 255.

des parjures<sup>489</sup>. Dans l'Oise, on vient encore signer des contrats de mariage dans un coin d'un rocher de grès dit *Pierre Sortière*<sup>490</sup>.

d) Il y a quelque apparence, écrit Mahé<sup>491</sup>, que les roulers étaient des pierres probatiques et que les femmes étaient réputées coupables quand elles ne pouvaient pas les bercer. Aussi, dans la Basse-Bretagne, les appelle-t-on pierres des *dogan*, c'est-à-dire, en termes honnêtes, pierres des maris infortunés.» Hagemans a dit, au Congrès de Stockholm<sup>492</sup>, que ces monuments «passent pour avoir été des pierres probatiques et avoir servi aux jugements des Druides»; mais ce dernier détail, qui sent son demi-savant, n'est certainement pas fourni par la tradition<sup>493</sup>.

M. F. Brun m'apprend qu'à Bucy-le-Long, dans le Soissonnais, il existait une pierre dite *Pierre de la Mariée*. Les fiancés devaient sauter de là avec leurs sabots : si ceux-ci se brisaient en touchant le sol, c'était un mauvais présage pour l'avenir du mari. Cette pierre a été détruite il y a une cinquantaine d'années.

Près des murs extérieurs de la chapelle de Sainte-Avoye à Pluneret (Morbihan), il y a une pierre à cupules sur laquelle on laisse tomber, d'un mètre de haut, les enfants des deux sexes ; c'est pour savoir s'ils seront, par la suite, des gens vigoureux, de «bons Bretons»<sup>494</sup>.

D'autres pratiques ont trait aux accumulations de pierres ou *galgals* qui ont gardé un singulier prestige dans certains pays. Dans le Finistère, des galgals en cours d'exhaussement sont attribués à l'usage actuel de jeter une pierre en passant auprès d'une tombe<sup>495</sup>; le même usage subsiste en Scandinavie<sup>496</sup>, l'Afrique du Nord<sup>497</sup>, etc. Dans les défilés périlleux des Alpes, il y a des galgals auxquels les voyageurs ajoutent toujours une pierre<sup>498</sup>. En Provence, sur la montagne de la Sainte-Baume, on a décrit de

<sup>489</sup> *Bth.* p. 883.

<sup>490</sup> *Rép. Oise*, p. 181. Cf. Sébillot, *Folklore de la France*, t. I, p. 342.

<sup>491</sup> Mahé, p. 39; cf. *Acc.* p. 217.

<sup>492</sup> Congrès de Stockholm, p. 230

<sup>493</sup> Sur les monuments mégalithiques considérés comme lieux de réunion, cf. plus haut, p. 374. Un dolmen d'Auxerre passe pour être le lieu où les seigneurs du pays rendaient la justice et où les vassaux venaient offrir leurs hommages (Congrès archéol. de France, 1866, p. 477).

<sup>494</sup> Desaiivre, *Rev. trad, pop.* 1907, p. 316.

<sup>495</sup> Halna du Fretay, *La Bretagne aux temps néolithiques*, p. 13.

<sup>496</sup> Nilsson, *L'âge de la pierre*, p. 259.

<sup>497</sup> *Bva.* 1892, p. 691.

<sup>498</sup> *Msa.* IV, p. 61.

petits amoncellements de pierres dits *castellets* ou *moulins de joie* qui sont l'œuvre des pèlerins de nos jours<sup>499</sup>. Quelques castellets sont constitués par une seule pierre plus longue que large, insérée dans une cavité du roc : ce sont de petits menhirs. Les fiancés considèrent les castellets comme des espèces d'oracles : si, au bout d'un an, le tas de pierres a été dérangé, c'est que sainte Madeleine ne bénira pas leur union. Des coutumes analogues ont été constatées dans d'autres régions montagneuses de la France et même en Syrie<sup>500</sup>. C'est le rôle des castellets comme oracles qui nous a autorisé à placer ici ce que nous avons à dire des galgals.

### III. — Vie attribuée aux pierres.

Les menhirs poussent comme des arbres (a), décroissent (b), vont boire ou se baigner aux rivières voisines (e), marchent, dansent et parlent (d), exécutent quelquefois des révolutions (e).

a) Une tradition recueillie à Carnac veut qu'autrefois on y ait semé des pierres en sillons et qu'elles aient poussé comme des arbres<sup>501</sup>. La même croyance a été signalée par Mahé à Pontivy dans le Morbihan<sup>502</sup>. En Ille-et-Vilaine, les *Roches piquées* passent pour « pousser lentement »<sup>503</sup>.

b) La pierre du *Champ Dolent* s'enfonce en terre d'un pouce tous les cent ans ; suivant d'autres, la lune en mange chaque nuit un morceau. Quand il n'en restera plus rien, ajoute-t-on, l'heure du Jugement dernier sonnera<sup>504</sup>.

c) Un menhir de Pontivy va boire au Blavet pendant la nuit de Noël<sup>505</sup>. Les pierres de Carnac vont, une fois par an, se baigner à la mer<sup>506</sup>. La *Pierre de Minuit*, dans l'Yonne, va boire une fois par an dans la rivière, qui en est assez éloignée<sup>507</sup>. Le grand menhir de la Bonexière va boire dans la Veuvre pendant la nuit de Noël, tous les ans suivant les uns, tous les siècles suivant

<sup>499</sup> *Rev. d'anthropol.* 1888, p. 49. Galgals dits montsjoie au moyen âge, Boisvillette, p. 113.

<sup>500</sup> *Rev. d'anthropol.* 1888, p. 54.

<sup>501</sup> Elzéar Blaze, *Journal des Chasseurs*, 1841.

<sup>502</sup> Mahé, p. 228.

<sup>503</sup> Bézier, p. 106.

<sup>504</sup> Bézier, p. 52, 57, 83.

<sup>505</sup> Mahé, p. 229 ; *Rép. Morb.* p. 118. Même tradition en Ille-et-Vilaine, Bézier, p. 89, 115 ; dans l'Aisne, Fleury, I, p. 107. Cf. *Rev. trad. pop.* 1907, p. 418.

<sup>506</sup> *Rép. Morb.*, p. 63.

<sup>507</sup> Salmon, *Yonne*, p. 162.

d'autres<sup>508</sup>. Pour empêcher les sceptiques d'y aller voir, on ajoute qu'un menhir, qui va boire au ruisseau voisin dans la nuit de Noël, remonte avec une telle rapidité qu'il écraserait tout sur son passage<sup>509</sup>.

d) Si l'on enlève les pierres d'un monument, elles y reviennent seules pendant la nuit<sup>510</sup>. Vers 1830, on racontait en Poitou qu'une pierre sacrée ayant été enlevée nuitamment par les «gens du district», sous la Révolution, ceux-ci furent bien étonnés, le lendemain, lorsqu'ils virent qu'elle était retournée toute seule à la même place<sup>511</sup>. Une tradition analogue a cours en Saône-et-Loire<sup>512</sup>. On disait de même, en Eure-et-Loir, qu'une image de la Vierge, enlevée pendant la Révolution d'une niche creusée dans un chêne, «s'y était reproduite d'elle-même sous une forme apparente»<sup>513</sup>. Ces légendes rappellent ce que Varron raconte sur les Pénates, qui, transportés de Lavinium à Albe, revinrent d'eux-mêmes à leur ancien domicile<sup>514</sup>. On dit que le nombre des blocs du dolmen d'Essé varie sans cesse<sup>515</sup>, sans doute parce que ces pierres ont le don d'aller et de venir. Les exemples de menhirs qui dansent à minuit sont très nombreux<sup>516</sup>.

On a signalé, dans l'Yonne, un menhir dit *Pierre qui chante*<sup>517</sup>; la croyance dont cette désignation témoigne rappelle celle de la statue vocale de Memnon. Deux menhirs de l'île de Sein sont dits *Fistillerien*, nom que l'on explique par «les causeurs»<sup>518</sup>. La *Pierrebise*, en Eure-et-Loir, fait entendre à minuit douze fois le son d'une cloche<sup>519</sup>.

e) Certains menhirs tournent tous les jours à midi, ou quand le coq chante<sup>520</sup>, ou quand sonne l'Angelus, ou tous les ans à minuit au solstice

---

<sup>508</sup> Bézier, p. 238.

<sup>509</sup> Bézier, p. 115.

<sup>510</sup> *Acc.* V, p. 412; Musset, p. 137; *Assoc. franç.* 1877, p. 692.

<sup>511</sup> *Msa.* VIII, p. 455.

<sup>512</sup> *BTb.* p. 307.

<sup>513</sup> Boisvillette, p. 10.

<sup>514</sup> Varron, *De ling. lat.* V, p. 144.

<sup>515</sup> *Acc.* V, p. 376. Un vieux matelot dit à Cambry qu'au mois de juin de chaque année les anciens (?) ajoutaient une pierre aux alignement, de Carnac et qu'on les illuminait la nuit qui précédait cette cérémonie (Cambry, p. 3).

<sup>516</sup> *Rev. trad. pop.* 1907, p. 417-419.

<sup>517</sup> Salmon, *Yonne*, p. 135.

<sup>518</sup> Desjardins, *Gaule rom.*, t. I, p. 307.

<sup>519</sup> Boisvillette, p. 41.

<sup>520</sup> D'où le nom de Pierre de Chantecoq (Boisvillette, p. 49).

de Noël<sup>521</sup>, ou deux fois par an<sup>522</sup>, ou seulement tous les cent ans<sup>523</sup>; on ajoute quelquefois qu'ils tournent si vite qu'il est impossible d'en apercevoir le mouvement<sup>524</sup>. On dit qu'une pierre de la Creuse se met danser quand la cloche sonne au beffroi voisin<sup>525</sup>; une autre danse le jour de la Saint-Jean<sup>526</sup>; une troisième se soulève le jour de Noël pendant la messe de minuit<sup>527</sup>. Beaucoup de pierres du Périgord passent pour faire trois bonds tous les jours à midi<sup>528</sup>. A Gerpouville, une pierre fait trois fois le tour de la fosse du clos Blanc pendant la *généalogie* de la messe de minuit<sup>529</sup>.

#### IV. — Relations des pierres avec les nains et les fées.

Nains et fées bâtissent des mégalithes (a), y habitent (b), dansent et chantent alentour pendant la nuit (c); d'autres personnages viennent s'y asseoir (d).

Les nains des deux sexes portent en Bretagne un grand nombre de noms: *bolbiguéandets*, *boudighets*, *corighets*, *crions*<sup>530</sup>, *gorics*<sup>531</sup>, *guerrionets*<sup>532</sup>, *hoséguéandets*<sup>533</sup>, *poulpiquants*<sup>534</sup>, *poulpiquets*<sup>535</sup>. Ils sont analogues, par l'idée qu'on s'en fait, aux *nutons* belges<sup>536</sup>, aux *trolls* scandinaves<sup>537</sup>, aux *small people* du pays de Cornouailles<sup>538</sup>. Les relations que la légende établit entre les dolmens et eux s'expliquent sans peine. Comme l'imagination populaire a été

<sup>521</sup> *Acc.* IV, p. 306; V, p. 415; Mahé, p. 229; Musset, p. 144; Salmon, *Yonne*, p. 37, 52, 76; *BTh.* p. 337; *Assoc. franç.* 1377, p. 692.

<sup>522</sup> La nuit de Noël et celle de la Saint-Jean, *Rép. Oise*, p. 42 (Vaudaucourt); cf. *ibid.* p. 33 (Boury).

<sup>523</sup> Salmon, *Yonne*, p. 133.

<sup>524</sup> *Msa.* IV, p. IX (Loiret).

<sup>525</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 112.

<sup>526</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 173.

<sup>527</sup> *Ra.* 1881<sup>0</sup>, p. 173. Une pierre saute trois fois dans la nuit de Noël, Musset, p. 144. Cf. *Rev. trad. pop.* 1905, p. 427.

<sup>528</sup> Taillefer, I, p. 258.

<sup>529</sup> *Rép. Seine-Inf.*, p. 336.

<sup>530</sup> Cambry, p. 2.

<sup>531</sup> Cambry, p. 2.

<sup>532</sup> Mahé, p. 289.

<sup>533</sup> Mahé, p. 289.

<sup>534</sup> Mahé, p. 127.

<sup>535</sup> Mahé, p. 111.

<sup>536</sup> Dupont. *Temps préhistoriques*, 2<sup>e</sup> éd. p. 241.

<sup>537</sup> Nilsson, *L'âge de la pierre en Scandinavie*, p. 252.

<sup>538</sup> *Revue celt.* I, p. 485.

frappée d'une part par le peu de hauteur des chambres dolméniques, de l'autre par le poids des pierres dont elles sont formées, on a été naturellement amené à concevoir les «génies des dolmens» sous la forme de nains aussi forts que des géants<sup>539</sup>. Dans le Caucase et en Crimée, les dolmens passent aussi pour être les demeures de nains, demeures construites autrefois par des géants, leurs voisins<sup>540</sup>. De même encore, les paysans de l'Inde, voyant les dolmens percés d'un trou, en concluent qu'ils servaient de maisons à une race de pygmées et en appellent la réunion «cité des nains»<sup>541</sup>. Ces pygmées auraient été de petits êtres très intelligents, capables d'exécuter de grands travaux, mais que Dieu finit par punir de leur insolence<sup>542</sup>. Ici encore, la légende a tenu compte de la contradiction que présente, dans les dolmens, l'exigüité de la hauteur et l'énormité des matériaux.

Saint Augustin<sup>543</sup>, copié par Isidore de Séville, nous a transmis le nom de nains celtiques. *Dusii pilosi*, présentant quelque analogie avec les Silvains et les Faunes du paganisme gréco-romain. Il est probable, comme on l'a conjecturé depuis longtemps, que les poulpiquets sont proches parents de ces Dusii<sup>544</sup>.

a) Une légende fait des alignements de Carnac l'ouvrage des crions<sup>545</sup>. Les corighets aiment à transporter de lourdes pierres pour essayer leurs forces<sup>546</sup>. Celles des fées paraissent plus grandes encore; trois fées bâtissent un dolmen en une nuit<sup>547</sup>; une autre apporte un menhir sur le bout de son petit doigt<sup>548</sup> ou sous son bras<sup>549</sup>; des fées ont construit le dolmen d'Essé (Ille-et-Vilaine) après avoir apporté les pierres sur leur tête et dans leur tablier, le tout en filant leur quenouille<sup>550</sup>; la même tradition se re-

<sup>539</sup> Cambry, p. 2; Mahé, p. 168; surtout Le Men, *Revue celt.* I, p. 227. On trouvera une série d'histoires populaires sur les poulpiquets dans Mahé, p. 493 et suiv.

<sup>540</sup> *Mat.* XIX, p. 352.

<sup>541</sup> Congrès de Norwich, p. 241.

<sup>542</sup> Congrès de Norwich, p. 253; cf. *Mat.* VI, p. 57, 61.

<sup>543</sup> *De civit. Dei*, XV, 23. Cf. *Msa.* XVII, p. XLIX.

<sup>544</sup> On rattache à ce nom celui de Satan dans le langage populaire de l'Angleterre, Deuce (Baring Gould, *Strange survivals*, p. 169). M. d'Arbois de Jubainville rapproche du nom des *Dusii* le nom de rivière Dhuys (*Rev. celtique*, 1898, p. 224, 235, 250).

<sup>545</sup> Cambry, p. 2.

<sup>546</sup> Mahé, p. 268.

<sup>547</sup> *Acc.* V, p. 41.

<sup>548</sup> *Acc.* V, p. 415.

<sup>549</sup> *Msa.* IV, p. 409. La pierre n'appelle quenouille de la fée (Jura).

<sup>550</sup> *Acc.* V, p. 376. M. Paul du Chatellier m'écrit: «En vous faisant remarquer un menhir, nos paysans vous diront: Je ne sais pas si c'est vrai, mais on dit qu'il a été planté là par

trouve exactement dans la Haute-Loire<sup>551</sup>. Dans la Charente-Inférieure, la construction du dolmen de la Jarne est attribuée à Mélusine<sup>552</sup>. Nous verrons plus loin que l'on fait les mêmes récits touchant la Vierge et les saintes du christianisme.

b) Les dolmens sont, en Bretagne et ailleurs, les maisons des nains et des naines<sup>553</sup>, qui les balayent pendant la nuit avec grand soin<sup>554</sup>. D'autres habitent sous les menhirs ou simplement sous de grosses pierres plates<sup>555</sup>.

Parlant d'un montissel ou tumulus à Saint-Nolf, Mahé<sup>556</sup> dit qu'il passe pour servir de palais aux poulpiquets, qui y pratiquent des terriers comme les lapins. «Ce petit peuple, ajoute Mahé, rendait service aux autres habitants du canton, car, quand ils avaient perdu quelque chose, ils venaient, au commencement de la nuit, à la garenne des nains, et ils disaient : «Poulpiquets, j'ai perdu tel objet.» Cette prière était exaucée et le lendemain matin on trouvait à sa porte ce qu'on avait perdu.»

Cette croyance à des nains aussi artificieux qu'obligeants ne se trouve pas seulement en Bretagne. Schmerling a décrit des cavernes des environs de Liège, qui s'appellent dans le pays *trous des Sottais* : ces Sottais étaient des nains industriels qui réparaient tout ce qu'on déposait près de l'ouverture d'une caverne, à condition que l'on y ajoutât quelques vivres<sup>557</sup>. M. Dupont a raconté la même légende avec quelques variantes : quand on veut obtenir quelque chose des Nutous, petits forgerons qui habitent les cavernes, on place à l'entrée d'une grotte un pain ou une pièce de monnaie, et le lendemain on retrouve en place ce que l'on désire<sup>558</sup>. En Angleterre, dans le comté de Berkshire, on dit que lorsque le cheval d'un voyageur s'est déferré, il suffit de laisser le cheval devant un dolmen dit «Cave du forgeron Wayland», en plaçant une pièce de monnaie sur la table : en revenant au

---

une *c'horriques* qui, en filant sa quenouille, le porta dans son tablier. «Une variante de la même légende (*Msa.* XII, p. 100) ajoute que, le dolmen terminé, les fées qui s'y rendaient avec leur charge laissèrent tomber leurs pierres : telle serait l'origine des peulvans voisins. Ailleurs, des menhirs sont attribués à la fée Mélusine qui jeta une dornée de pierres sur le chemin (*Rev. trad. pop.*, 1907, p. 420).

<sup>551</sup> *Msa.* VIII, p. 283.

<sup>552</sup> Musset, p. 114.

<sup>553</sup> Ty-corriked, loch-corriganed (*Rev. celt.* I, p. 227).

<sup>554</sup> *Ibid.*

<sup>555</sup> *Ibid.*

<sup>556</sup> Mahé, p. 140.

<sup>557</sup> Schmerling, *Ossements fossiles*, I, p. 43.

<sup>558</sup> *Mat.* XIII, p. 364.

bout de quelque temps, on constate que le cheval est ferré et que la monnaie a disparu<sup>559</sup>. Des légendes analogues ont été constatées en Allemagne, en Suède et jusque chez les Veddahs de l'île de Ceylan<sup>560</sup>. Ce qu'il y a de particulièrement curieux, c'est que Pythéas avait recueilli la même tradition aux îles Lipari: «Si, dit-il, on plaçait du fer non travaillé, avec une pièce d'argent sur le bord du cratère du volcan de l'île, on retrouvait le lendemain à la même place une épée, ou tout autre article dont on avait besoin<sup>561</sup>.» Il est bon d'ajouter que Mahé, en racontant quelque chose de semblable sur les Poulpiquets, n'institue aucune comparaison avec la tradition antique correspondante, circonstance qui suffirait pour garantir sa sincérité.

On peut rapprocher de ce qui précède certaines croyances populaires dans lesquelles toute mention des nains obligeants a disparu. Chaque matin, avant le lever du soleil, on trouve au pied de la Pierrefitte (Yonne) un pain et une bouteille de vin. Pendant l'Évangile de la messe de Pâques et de minuit à Noël, on trouve sur la Grande-Borne, dans le même département, une bouteille de vin et un plat d'argent<sup>562</sup>.

A côté des génies, on cite aussi, mais plus rarement, des dolmens habités par certains animaux mystérieux: tels sont les moutons et les chiens blancs qui sortent de temps en temps de l'ancre du dolmen de la Jarne<sup>563</sup>.

c) Les nains et les fadets dansent la nuit autour de leurs demeures, épiant le voyageur qu'ils cherchent à y entraîner<sup>564</sup>. Les diables dansent et chantent autour des pierres d'un dolmen ruiné, essayant en vain de le rebâtir<sup>565</sup>. Fées et sorciers se réunissent la nuit autour des menhirs<sup>566</sup>. On entend alors des instruments de musique et le bruit de sabbats<sup>567</sup>. Il y a des chaires de pierre où les fées viennent nuitamment filer leurs quenouilles<sup>568</sup>. Dans les Pyrénées, on prétend que les pierres sacrées chuchotent pendant

<sup>559</sup> *Archæologia*, t. XXXII, p. 313.

<sup>560</sup> Lubbock, *L'homme avant l'histoire*, p. 41. C'est le «commerce muet».

<sup>561</sup> *Schol. Apoll. Rhod. Argon.* IV, 761, éd. Merkel.

<sup>562</sup> Salmon, *Yonne*, p. 1.

<sup>563</sup> Musset, p. 137.

<sup>564</sup> Cambry, p. 2; *Rép. Morb.* p. 52; Musset, p. 123.

<sup>565</sup> Bézier, p. 116.

<sup>566</sup> *Bsa.* 1889, p. 561 (Somme); Salmon, *Yonne*, p. 28; *Rép. Oise*, p. 69 (apparition de fées blanches près de la Pierre aux fées).

<sup>567</sup> *Acc.* III, p. 209; V, p. 412; Salmon, *Yonne*, p. 53 (amas de pierres dit la Chaumière des fées). De là des noms de lieux tels que Grand Branle, Branle des Fées (Salmon, *Yonne*, p. 8; *Aube*, p. 89).

<sup>568</sup> Bézier, p. 98.

la nuit, parce qu'elles sont la demeure d'un génie (*incantada*) qui sort à cette heure de sa retraite, parfois pour se baigner dans une source voisine ou y laver son linge<sup>569</sup>.

D) Près de Dreux, on parle d'un «homme blanc», qui vient s'asseoir toutes les nuits sur une des pierres d'un dolmen ruiné<sup>570</sup>. Ailleurs, c'est le diable qui, sous la forme d'un bouc, prend place la nuit sur un bloc de granit dit *Chaire au diable*<sup>571</sup>. Un dolmen d'Eure-et-Loir passe pour être le centre du «sabbat des chats» la veille de Noël<sup>572</sup>; un cromlech du Forez serait le «rendez-vous des loups diaboliques»<sup>573</sup>. En Vendée, le menhir du champ du Rocherest le rendez-vous nocturne des Loups-garous<sup>574</sup>. En Algérie, près de Sigus, on montre un grand dolmen qui serait le rendez-vous des *ghoul* ou ogresses<sup>575</sup>.

#### V. — Relations des pierres avec les géants, le diable, etc.

Les pierres sont des projectiles lancés par des géants (a), ou des cailloux qui les incommodaient (b); d'autres, portés par des personnages de grande taille, qui accomplissaient ainsi une corvée, sont tombées par une cause indépendante de leur volonté ou parce qu'ils ont voulu s'en défaire (c).

(a) On est heureux de pouvoir commencer par un texte classique. «Dans la partie extrême de la Japygie, dit Aristote<sup>576</sup>, il existe une pierre tellement énorme qu'il serait presque impossible de la transporter sur un chariot. Mais Héraklès la souleva sans effort et la jeta derrière son épaule: et elle se posa de telle façon qu'on la fait mouvoir avec la simple pression du doigt.» M. L. de Simone en 1872 et F. Lenormant en 1881<sup>577</sup> ont montré que ce texte désigne une pierre branlante encore vénérée dans la terre d'Otrante, non loin du village de Giuggianello.

Les traditions de Tréguier font mention d'un géant nommé Ramon le

<sup>569</sup> *Bsa.* 1877. p. 244, 246.

<sup>570</sup> *Acc.* IV, p. 457. Cet «homme blanc» est remplacé ailleurs par un ermite (Bézier, p. 61).

<sup>571</sup> Bézier, p. 92.

<sup>572</sup> *Msa.* I, p. 15.

<sup>573</sup> Gras, p. 27.

<sup>574</sup> Salmon, *Yonne*, p. 54.

<sup>575</sup> *Mat.* XVI, p. 363.

<sup>576</sup> Œuvres d'Aristote, éd. Didot, t. IV, p. 91, l. 41.

<sup>577</sup> *Gazette archéol.* 1881, p. 31.

Fort, qui aurait lancé un peulvan contre des vieilles femmes qui médisaient de lui ; un autre jour, il aurait posé en équilibre, sur une butte rocheuse, une grosse pierre qu'il avait parié de porter jusqu'à Morlaix<sup>578</sup>. En Allemagne, on montre une grosse pierre qui aurait été jetée par le diable à un paysan coupable de parjure<sup>579</sup>.

A Cergy, dans l'Oise, il y a une pierre levée dite *Palet de Gargantua*, qui passe pour être un projectile lancé par ce géant contre un autre géant dont le quartier général était à Corneil<sup>580</sup>. Dans le Forez, on montre trois pierres, dont l'une est dite Pierre du diable, et qui sont les fragments d'une énorme roche que Gargantua lança un jour pour se distraire<sup>581</sup>. Une *Pierre fitte* dans le voisinage de Lyon passe pour avoir été lancée par Gargantua en jouant au palet du haut du mont Ceindre<sup>582</sup>. Le même géant lançait des pierres aux chiens pour se défendre quand il allait voir nuitamment une fée de ses amies<sup>583</sup>.

Rabelais attribue à Pantagruel, et non à Gargantua, la construction du grand dolmen de Poitiers, qu'il appelle la *Pierre levée* ; mais, dans la tradition locale, les noms de Pantagruel et de Gargantua ne sont pas attachés à ces monuments<sup>584</sup>.

b) Les alignements du Haut-Brambien et ceux le Carnac sont des graviers qui incommodaient Gargantua et que le géant planta dans le sol en secouant ses chaussures<sup>585</sup>. La même légende se retrouve ailleurs, par exemple en Eure-et-Loire et en Ille-et-Vilaine, pour expliquer l'origine d'un menhir<sup>586</sup>, et dans le Loiret, pour expliquer celle d'un dolmen<sup>587</sup>.

e) Sur des roches et des menhirs que le diable à dû transporter (entre

---

<sup>578</sup> *Revue celt.* I, p. 416. Les géants sont aussi mis en rapport avec la construction des oppida celtiques dont les remparts sont formés de très gros blocs, par exemple celui de Castel-Ruffec (Finistère).

<sup>579</sup> *ZE.* XII, p. 259.

<sup>580</sup> *Rev. celt.* II, p. 502.

<sup>581</sup> *Gras*, p. 25.

<sup>582</sup> *Mat.* XIII, p. 284.

<sup>583</sup> *Bézier*, p. 108.

<sup>584</sup> Cf. *Msa.* XIV, p. 5. Rabelais mentionne déjà l'habitude qu'avaient les étudiants de Poitiers de monter sur la table de ce dolmen et d'y inscrire leurs noms (voir l'ancienne gravure de ce monument, avec des signatures du XVI<sup>e</sup> siècle, reproduite dans *La Gaule avant les Gaulois* d'A. Bertrand, 2<sup>e</sup> ed. p. 194).

<sup>585</sup> *Mahé*, p. 177.

<sup>586</sup> *Msa.* II, p. 178 ; *Bézier*, p. 6, 8.

<sup>587</sup> *Msa.* XVII, p. 416.

autres pour construire l'église du Mont-saint-Michel)<sup>588</sup>, on montre les traces de son dos, de ses griffes, de la sangle ou paulet dont il se servait pour les fixer<sup>589</sup>. Telles pierres sont tombées de son bissac, telles autres ont été abandonnées par lui «parce qu'on lui cria qu'il n'en fallait plus»<sup>590</sup>.

Un menhir de Maine-et-Loire est tombé des mains du diable, qui devait le transporter à cloche-pied à l'autre côté d'une rivière avant minuit et que l'heure fatale surprit avant qu'il fût arrivé<sup>591</sup>. On raconte une histoire analogue sur la *Pierre du diable* dans la Côte-d'Or<sup>592</sup>: le démon devait la transporter au pont de Toulon-sur-Arroux avant le chant du coq et obtenir en récompense la fille du constructeur de ce pont; mais la fille, prévenue, réveilla le coq avant l'heure et la pierre tomba là où on la voit aujourd'hui. On ajoute que la «fée du diable», qui portait en même temps dans son tablier du sable pour confectionner le mortier, en laissa tomber le contenu: ainsi se forma le tumulus des Mancey<sup>593</sup>. La table d'un dolmen d'Eure-et-Loir est dite palet de Gargantua, parce que le géant, revenant de jouer, la laissa tomber sur son chemin<sup>594</sup>. En Ille-et-Vilaine, des *pierres piquées* sont tombées du tablier d'une fée à laquelle ses compagnes, construisant avec elle le dolmen d'Essé, firent signe qu'elles n'en avaient plus besoin<sup>595</sup>. Des légendes concernant des pierres ou des buttes que des femmes portaient dans leur tablier et qu'elles ont laissé tomber par divers motifs ne se trouvent pas seulement en France, mais dans l'île de Rügen<sup>596</sup> et en Grèce, où l'on racontait que le mont Lycabette avait échappé des mains d'Athéna lorsque, venant de Pallène vers l'Acropole d'Athènes, elle apprit soudain la naissance d'Erichthonios<sup>597</sup>.

---

<sup>588</sup> Bézier, p. 62, 78, 100.

<sup>589</sup> Bézier, p. 13, 16, 18. D'où le nom d'épaulée du diable donné à une grosse pierre (Bézier, p. 78).

<sup>590</sup> Bézier, p. 78, 114, 145.

<sup>591</sup> *Acc.* II, p. 192.

<sup>592</sup> *BTb.* p. 331. Voir des historiette du même genre dans le curieux livre de M. Baring Gould, *Strange survivals*, p. 3.

<sup>593</sup> Quand il est question de menhirs «plantés par le diable», comme à Guidel (*Rép. Morb.*, p. 52), on peut toujours supposer qu'il s'agit d'une légende analogue (*Pierrelatte — Petra lapsa*).

<sup>594</sup> *Msa.* I, p. 25.

<sup>595</sup> Bézier, p. 187.

<sup>596</sup> Mahé, p. 123.

<sup>597</sup> *Antig. Caryst.* XII.

VI. — Relations des pierres avec la Vierge et les saints. Pétrifications.

Les pierres ont été jetées comme projectiles (a), ou apportées par un saint personnage qui a jeté celles dont il voulait se défaire (b). Des hommes et des animaux ont été changés en pierres: les légendes attribuent cette mésaventure à des amantes inconsolables (c), à des démons païens (d), à des soldats mécréants (e), à des personnes désobéissantes, impies ou curieuses (f), à des noces et à des troupeaux avec leur berger (g), à des animaux malfaisants (h)<sup>598</sup>.

On remarquera que toutes les traditions concernant des pierres portées par la Vierge et les saints sont évidemment modelées sur les légendes païennes dont nous nous sommes occupé à l'alinéa précédent.

a) Les alignements de Lestridiou (Finistère) sont l'œuvre de Marie-Madeleine, qui jeta ces pierres pour chasser le diable<sup>599</sup>. Un champ dans la Côte-d'Or est dit de *Pierre Madeleine*, sans doute à cause d'une tradition analogue<sup>600</sup>.

b) La Vierge est évidemment substituée à une fée dans la légende de la Haute-Loire qui lui fait apporter en une seule fois un énorme dolmen<sup>601</sup>. Il en est de même dans la Charente, où la Vierge aurait apporté sur sa tête la table d'un dolmen, alors qu'elle en tenait les quatre supports dans son tablier; mais un de ces supports tomba en route dans la mare de Saint-Fort<sup>602</sup>. De même encore dans le Puy-de-Dôme, où la pierre dite *roche branlaire* aurait été apportée par la Vierge, qui la tenait dans son tablier en filant sa quenouille<sup>603</sup>. La Vierge apporta dans un voile de gaze les pierres du dolmen dit *La pierre folle* de Montguyon<sup>604</sup>.

Sainte Frodoberte laissa tomber près de l'étang de Maillard (Seine-et-Marne) des pierres qu'elle portait à son frère pour construire une chapelle,

<sup>598</sup> Voir, sur les hommes et les animaux transformés en pierre, S. Hartland, *The Legend of Perseus*, t. III, p. 134.

<sup>599</sup> Paul du Chatellier, *Époques*, p. 29.

<sup>600</sup> *BTb.* p. 343.

<sup>601</sup> *Msa.* V, p. IX.

<sup>602</sup> *Msa.* VII, p. 31. On substitua aussi sainte Madeleine à la vierge (dolmen de Confolens, *Assoc. franç.* 1877, p. 693).

<sup>603</sup> *Msa.* XII, p. 84.

<sup>604</sup> Musset, p. 138.

mais qui étaient devenues inutiles, l'édifice étant achevé quand elle arriva<sup>605</sup>. Une légende analogue, dans l'Ille-et-Vilaine, mentionne seulement une fée. A Valdériès dans le Tarn il y a un dolmen; on raconte que la Vierge destinait ces pierres à la construction d'une église d'Albi et qu'elle en portait une sur sa tête, les deux autres sur ses épaules, tout en filant. Avant appris en route que l'église était terminée, elle déposa les pierres à Valdériès<sup>606</sup>. Toutes ces légendes sont de même souche, et de souche païenne; leur couleur poétique les a exposées à des remaniements dont voici un exemple: «La Sainte Vierge se promenait sur les landes de la Guinon, portant sur sa tête Pierre Longue et dans son tablier Pierres Blanches, lorsque son fuseau tomba à terre. Elle se baissa pour le relever et, dans le mouvement qu'elle fit, la pierre qu'elle portait sur sa tête glissa et se ficha en terre dans la place même où était tombé le fuseau: puis celles du tablier s'envolèrent et allèrent former, dans le champ des Meules, un cordon pour le fuseau de Pierre Longue<sup>607</sup>.»

c) Une «pierre dégouttante» serait la «dame» du paladin Roland, qui le pleure jusqu'à l'heure du jugement (à rapprocher le la Niobé du Sipyle)<sup>608</sup>.

d) Des fées ont été pétrifiées parce qu'elles dansaient après l'heure fixée pour leurs ébats<sup>609</sup>.

e) Sainte Corneille transforma en pierres les soldats du roi mécréant César: de là les alignements de Carnac et d'Erdeven<sup>610</sup>. Les menhirs des environs de Quiberon sont des soldats pétrifiés par sainte Hélène<sup>611</sup>. Le cercle de pierres de Rollerich (Oxfordshire) passe pour être composé d'hommes pétrifiés: la pierre la plus haute est le roi, cinq autres sont des chevaliers, les autres sont de simples soldats<sup>612</sup>.

f) Un menhir de la Loire-Inférieure, dit *Vieille de saint Martin*, serait une

<sup>605</sup> *Acc.* V, p. 187. Des traditions analogues sont relatives à des mottes de terre que la Vierge aurait transportées dans son tablier (*Acc.* II, p. 218); de même, deux tumulus près de Vernon sont appelés la hottée de Gargantua (*Msa.* XVII, p. 416).

<sup>606</sup> *Rép. Tarn*, p. 41. Un autre dolmen du Tarn est dit les trois pierres; la Vierge les aurait laissé tomber de son tablier en filant sa quenouille (*ibid.* p. 47). — Pierre que sainte Carissime aurait portée dans le pan de sa robe, *ibid.* p. 86.

<sup>607</sup> Bézier, p. 179. Le livre de cet instituteur, si estimable à tant d'égards, est rempli de légendes demi-savantes ou interpolées.

<sup>608</sup> Bézier, p. 83.

<sup>609</sup> *Acc.* V, p. 323.

<sup>610</sup> *Rép. Morb.* p. 20.

<sup>611</sup> Cambry, p. 83.

<sup>612</sup> Cambry, p. 83.

femme changée en pierre sous les yeux du saint pour s'être retournée, comme la femme de Lot, malgré la défense qui lui en avait été faite. La légende est calquée sur le récit biblique<sup>613</sup>. Dans la Nièvre, on voit aussi un roc figurant une femme qui aurait été pétrifiée en punition de sa curiosité<sup>614</sup>. Les Cromlechs dits *demoiselles de Langon* sont des jeunes filles pétrifiées pour s'être rendues à la danse au lieu d'assister aux offices<sup>615</sup>. Un chasseur a été pétrifié par saint Hubert avec la meute et le gibier qu'il poursuivait, pour avoir voulu forcer un cerf avant la grand'messe le jour de Pâques<sup>616</sup>. Une réunion de danseurs a été transformée en pierres, avec le curé et son clerc, pour être venus danser avant la messe<sup>617</sup>.

g) Dans les Pyrénées, un groupe de pierre représente un berger, son chien et ses moutons, pétrifiés en punition du mauvais accueil fait par la pâtre à Jésus-Christ<sup>618</sup>. En Poméranie, certains *Hünnebetten* dont les pierres sont éparses passent pour des noces ou des troupeaux pétrifiés<sup>619</sup>. Une légende sur la pétrification d'une noce de mécréants existe dans le Pas-de-Calais<sup>620</sup>. Ces traditions sont parmi les plus répandues. Dans la vallée de Caboul, comme dans le Somersetshire, le peuple croit que les cercles de pierres debout sont des noces que des magiciens ont pétrifiées<sup>621</sup>.

b) Stukeley, dont l'autorité est plus que suspecte, prétend que le cercle de Stanton Drew devrait son origine à des serpents pétrifiés par une vierge du V<sup>e</sup> siècle<sup>622</sup>; mais il a probablement inventé cette légende pour confirmer son système d'après lequel les cromlechs se rapporteraient au culte du serpent. Un menhir dit *Roche aboyante* est un chien pétrifié par saint Convoyan et Saint Fiacre<sup>623</sup>. On montre en Corse les bœufs, le joug et la charrue du diable pétrifiés par saint Martin<sup>624</sup>.

Exceptionnellement, il est question d'une sainte qui se métamorphose

---

<sup>613</sup> *Acc.* V, p. 100.

<sup>614</sup> *BTh*, p. 431.

<sup>615</sup> Bézier, p. 163.

<sup>616</sup> Bézier, p. 181.

<sup>617</sup> Cartailhac, *France préhist.* p. 164.

<sup>618</sup> *Bsa*, 1877, p. 243.

<sup>619</sup> *BG.* IX, p. 302.

<sup>620</sup> *Acc.* V, p. 323.

<sup>621</sup> Ferg. p. 453.

<sup>622</sup> Ferg. p. 152.

<sup>623</sup> Bézier, p. 158.

<sup>624</sup> A. de Mortillet, *la Corse*, p. 32.

en pierre pour échapper à la poursuite de chiens féroces lancés contre elle par des païens<sup>625</sup>.

Les polissoirs, qu'on ne doit pas confondre avec les monuments mégalithiques, sont l'objet de nombreuses légendes chrétiennes. Saint Martin fait boire son cheval dans l'auge d'un polissoir de la Somme ; les paysans y mènent boire aujourd'hui leurs chevaux quand ils souffrent de tranchées<sup>626</sup>. Les cuvettes, les rainures et le bassin d'un polissoir sont l'empreinte du train de derrière du cheval de saint Martin<sup>627</sup>. Ailleurs, sainte Radegonde creuse les cavités d'un polissoir en se jetant à genoux ; les mères y frottent les épingles avec lesquelles elles doivent attacher les langes de leurs nouveau-nés<sup>628</sup>. Cette pratique, comme le nom de *Pierre aux sabres* donné quelquefois aux polissoirs, prouve que la véritable destination de ces monuments n'est pas encore entièrement oubliée. Les rainures de certains polissoirs passent enfin pour des berceaux où ont reposé l'Enfant Jésus et les anges<sup>629</sup>.

VII. — Croyance aux trésors enfouis (a), aux souterrains (b) et aux sources (c).

a) L'idée qu'on trouve de l'or et de l'argent dans les dolmens est encore très répandue en Bretagne et y a causé la destruction de nombreux mégalithes<sup>630</sup>. A Mervilliers (Eure-et-Loir), les paysans croient qu'il y a un trésor caché sous un demi-dolmen<sup>631</sup>. A Carnac, on raconta à Cambry qu'une des pierres couvrait un immense trésor et qu'«un calcul, dont on ne trouverait la clef que dans la Tour de Londres, pourrait seul en indiquer la place»<sup>632</sup>. On peut rapprocher de cette tradition celle qui attribue aux Anglais la construction des murs de Lanlef (Côtes-du-Nord), dont les ruines abri-

<sup>625</sup> Menhir de Champagac, dans la Creuse, *Ra.* 1811<sup>2</sup>, p. 111. — Les légendes relatives à des villes et à des hommes pétrifiés sont également fréquentes en pays arabe ; cf. *Archæologia*, t. XXXVIII, p. 259-60.

<sup>626</sup> *Bsa.* 1889, p. 558.

<sup>627</sup> *Bsa.* 1811, p. 559.

<sup>628</sup> *Bsa.* 1889, p. 562.

<sup>629</sup> *Mat.* XX, 79. Les pierres dites «aux berceaux» sont des rocs naturels ; cf. *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 165.

<sup>630</sup> Halna du Fretay, *La Bretagne aux temps néolithiques*, p. 58 sq.

<sup>631</sup> *Msa.* II, p. 179.

<sup>632</sup> Cambry, p. 3.

tent, dit-on, un trésor dont les Anglais ont la clef<sup>633</sup>. Les paysans bretons croient au menhir *qui va boire*, laissant à découvert un trésor qu'il revient aussitôt cacher<sup>634</sup>.

Un menhir recouvre un trésor qu'un merle vient mettre à découvert, tous les ans, pendant la nuit de Noël : celui qui voudrait s'en emparer serait écrasé par la pierre, que le merle laisserait retomber sur sa tête<sup>635</sup>. Quand certaines gens voulurent s'emparer du trésor que recouvrent les *Roches piquées*, ils virent que les pierres s'enfonçaient à mesure qu'ils creusaient et qu'il sortait de dessous des crapauds noirs<sup>636</sup>.

Près de Dreux, un homme blanc est le gardien d'un trésor placé dans un caveau ferré et qui se trouve ouvert annuellement pendant la messe de Noël à minuit<sup>637</sup>. Les blocs du Champ des meules recouvrent un trésor gardé par une levrette blanche<sup>638</sup>. A Bussière-Dunoise, dans la Creuse, on signale une pierre qui se soulève le jour de Noël pendant la messe de minuit et laisse voir alors d'immenses trésors<sup>639</sup>. Dans la Charente-Inférieure, la Charente et la Lozère on croit qu'il y a des *veaux d'or* enterrés sous les dolmens<sup>640</sup> ; on dit aussi que les tumulus ou les dolmens renferment un lion ou une chèvre en or, ou une peau de bœuf remplie d'or<sup>641</sup>, une «toise d'or»<sup>642</sup>, une «barrique d'or»<sup>643</sup>, une «barrique d'argent»<sup>644</sup>. Dans le Forez, on dit que des trésors sont enfouis sous les pierres du cromlech dit *Pierres-jar* et que les excavations qu'y creusent les pâtres se comblent d'elles-mêmes du jour au lendemain<sup>645</sup>.

b) Il y a, dit-on, un souterrain dont l'entrée est bouchée par le menhir appelé *Pierre du diable* près de Namur<sup>646</sup>.

c) Le menhir de Doingt (Somme) aurait été planté par Gargantua pour

<sup>633</sup> *Acc.* III, p. 40.

<sup>634</sup> *Rép. Morb.*, p. 118 (Pontivy).

<sup>635</sup> Bézier, p. 77.

<sup>636</sup> Bézier, p. 105.

<sup>637</sup> *Acc.* IV, p. 458.

<sup>638</sup> Bézier, p. 179.

<sup>639</sup> *Ra.* 1881<sup>3</sup>, p. 173.

<sup>640</sup> *Msa.* IV, p. 59 ; VII, p. 30 ; VIII, p. 328 ; Musset, p. 145.

<sup>641</sup> *Assoc. franç.* 1877, p. 693.

<sup>642</sup> Bézier, p. 207.

<sup>643</sup> Bézier, p. 170.

<sup>644</sup> Bézier, p. 40.

<sup>645</sup> Gras, p. 27.

<sup>646</sup> *Acc.* III, p. 332.

boucher l'orifice d'une source<sup>647</sup>. Si l'on déracinait certain dolmen d'Eure-et-Loir, il sortirait de la place qu'il occupe un torrent qui inonderait la Beauce<sup>648</sup>. A certains jours de l'année, une source d'eau vive jaillit d'une pierre plate du même département<sup>649</sup>. Dans la Charente-Inférieure on montre une pierre qui, jetée sur le sol par un mauvais génie ou un géant, aurait fait jaillir une source en touchant terre<sup>650</sup>.

VIII. — Croyance aux dolmens tombeaux.

L'idée que les dolmens sont des tombeaux, idée qui n'a prévalu que tout récemment dans la science, semble assez peu répandue dans les campagnes: là où on la trouve, on peut croire souvent qu'elle est d'origine savante, ou qu'elle a été accréditée par la découverte accidentelle d'ossements. Nous avons énuméré les désignations populaires qui en accusent l'influence, *tombeaux des géants, des infidèles*, etc. Quelques auteurs ont trouvé cette croyance dans les Pyrénées<sup>651</sup>, dans la Charente-Inférieure<sup>652</sup>, dans la Lozère<sup>653</sup>; mais il est remarquable qu'elle a laissé très peu de traces en Bretagne<sup>654</sup>. D'ailleurs, elle ne paraît nulle part avoir prévalu sur les autres hypothèses au point d'en effacer le souvenir. En Inde, où d'autres traditions représentent les dolmens comme des maisons, une légende curieuse veut que ce soient des tombeaux<sup>655</sup>. On raconte que, peu de temps après le déluge, les hommes ne mouraient pas, mais se ratatinaient en vieillissant et cessaient de boire et de manger; dans cet état d'existence douteuse, on les ensevelissait sous les dolmens avec les instruments et les armes dont ils s'étaient servis autrefois. Ce dernier trait montre bien que, s'il s'agit là

<sup>647</sup> Renseignement communiqué par M. Legrain.

<sup>648</sup> *Msa.* II, p. 163.

<sup>649</sup> *Msa.* II, p. 170.

<sup>650</sup> *Msa.* IV, p. 483; Musset, p. 113.

<sup>651</sup> *Mat.* XXI, p. 441.

<sup>652</sup> *Msa.* IV, p. 483: «L'opinion générale dans le peuple est que ces pierres levées sont des tombeaux, opinion écartée par les antiquaires en ces derniers temps, mais que le savant M. Dulaure a adoptée.» (Chaudruc de Crazaunes; écrit en 1822.)

<sup>653</sup> *Msa.* VIII, p. 231.

<sup>654</sup> On cite le Tombeau de la fileuse, *Bez-an-inkinérez*, dans la commune de Guimaëc, arrondissement de Morlaix (note de M. du Chatellier). Le dolmen de Paimpont est le tombeau de Merlin, qui dort en attendant d'être réveillé par sa mère Viviane (Bézier, p. 234). Tout cela est très suspect de littérature.

<sup>655</sup> Congrès de Norwich, p. 244.

d'une tradition populaire, c'est d'une tradition à laquelle une fouille heureuse aura donné cours.

IX. — Exemples de traditions demi-savantes.

En Irlande, il y a de grands tumulus à chambre mégalithique que la tradition locale attribue à la race des dieux de Dana, *Tuatha de' Danaan*. Henri Martin, à l'exemple des savants irlandais, a voulu voir là une race historique, de caractère sacerdotal<sup>656</sup>; mais on incline aujourd'hui à reconnaître que la race de Dana, comme celles de Partholon et de Nemed, appartient à la mythologie irlandaise. Les Tuatha dé Danaan correspondraient à la race d'or dans la tradition hésiodique, qui est peut-être indo-européenne<sup>657</sup>.

Geffroi de Monmouth (1147)<sup>658</sup> attribue la construction de Stonehenge à Aurelius Ambrosius, c'est-à-dire à son auxiliaire l'enchanteur Merlin, et Geraldus Cambrensis (1187)<sup>659</sup>, en racontant la même histoire, mentionne une *chorea gigantum... lapidum congeries admiranda*, qui, transportée par des géants d'Espagne en Irlande, aurait été à son tour transférée en Angleterre par Aurelius Ambrosius et Merlin. Ces témoignages sans valeur historique ont complètement égaré Fergusson, qui les a pris pour point de départ de son système sur les monuments mégalithiques du monde entier.

Il y a enfin des traditions qui sont, comme on l'a dit, le résultat combine de l'opinion populaire et de la science des académiciens de village. Ainsi, près de Xérès, une grande pierre de dolmen est appelée « pierre des sacrifices » et l'on raconte que l'on y égorga, après la bataille de Munda, les partisans de Pompée<sup>660</sup>. Bézier rapporte qu'on élevait chaque année près du cromlech de Château-Bu un autel sur lequel on immolait une jeune fille<sup>661</sup>. Une pierre d'Ille-et-Vilaine aurait surgi de terre pour séparer deux combattants « au temps des Romains »<sup>662</sup>. Bourquelot prétend qu'il existe à Néaufle une pierre dite « pierre à repasser de Gargantua » et que, d'après la tradition locale, « c'est sur ses rudes arêtes que le monstrueux général affilait la faux avec laquelle il achevait les soldats de César. » Et Bourquelot

<sup>656</sup> H. Martin, *Etudes*, p. 187.

<sup>657</sup> D'Arbois de Jubainville. *Le cycle irlandais*, p. 11 et passim.

<sup>658</sup> Jeffr. VIII, 9; Verg. p. 107.

<sup>659</sup> *Topogr. Hibernia*, II, 18; Ferg. p. 108.

<sup>660</sup> Congrès de Copenhague, p. 96.

<sup>661</sup> Bézier, p. 203.

<sup>662</sup> Bézier, p. 30.

part de là pour voir dans Gargantua «une sorte de personnification de la race gauloise en lutte avec les Romains!»<sup>663</sup>

D'après un livre publié à Rennes en 1882 (!), Béziers rapporte que la *Pierre du diable* à Orgères fut lancée par la druidesse Irmanda contre saint Martin, ce qui a été répété à titre de tradition populaire par M. Cartailhac<sup>664</sup>.

Je ne signalerai que pour en détourner ce qu'on peut appeler les superstitions demi-savantes, qui peuvent quelquefois donner le change. Ainsi, dans une assemblée bardique du Glamorganshire, réunie en 1861, M. Martin<sup>665</sup> vit les bardes entrer dans un cercle de pierres et le président prendre place sur une grosse pierre placée au milieu. Une «pierre druidique» trouvée dans la forêt de Rouvray fut placée, en 1837, sur la tombe de l'artiste antiquaire E.-H. Langlois<sup>666</sup> et il fut question, l'année suivante, d'ériger un peulvan sur celle de Legonidec au Conquet<sup>667</sup>. A Sacy dans l'Yonne, Restif de la Bretonne avait élevé un autel en pierres brutes sur lequel il venait offrir des sacrifices<sup>668</sup>. Ces simagrées n'ont rien de commun avec des usages traditionnels, mais ont le tort grave de vouloir persuader aux simples qu'elles en sont la légitime continuation.

Cherchons à dégager, en ce qui concerne la Gaule, des conclusions de ce qui précède.

Nous avons fait observer déjà combien la part du christianisme est restreinte dans la nomenclature populaire des monuments mégalithiques. On pourrait croire, au premier abord, qu'il n'en est pas de même dans les légendes relatives à ces monuments : mais, en y regardant de plus près, on se convaincra que la Vierge, les saints et les saintes qui y paraissent occupent simplement la place de fées, de géants et de démons, auxquels s'attachent, souvent aux mêmes endroits, des traditions identiques. Il est plus facile de démarquer une légende que de changer un nom de lieu : aussi le témoignage des désignations populaires a-t-il été recueilli au début de cette étude comme le plus authentique et le plus probant. Attribuer aux traditions christianisées une origine chrétienne équivaldrait à placer à l'époque

---

<sup>663</sup> *Msa.* XVII, p. 435.

<sup>664</sup> Bézier, p. 9 ; Cartailhac, *France préhistorique*, p. 164.

<sup>665</sup> H. Martin, *Etudes*, p. 50.

<sup>666</sup> *Msa.* XIV, p. CIV ; *Rép. S.-Inf.* p. 336.

<sup>667</sup> *Msa.* XVI, p. XL

<sup>668</sup> Salmon, *Yonne*, p. 106.

du christianisme l'érection des menhirs qui sont aujourd'hui surmontés d'une croix; et cette dernière opinion, qui a été si obstinément soutenue par Fergusson, n'a heureusement pas trouvé, que je sache, d'autre défenseur que lui.

On en arrive donc à la conclusion que le folklore des mégalithes proprement dits, dolmens, menhirs, cromlechs, est essentiellement païen, à prendre ce mot non seulement dans son acception vulgaire, mais avec sa signification primitive de «rural». Mais le paganisme de ces légendes est-il celui de la mythologie celtique? Voilà ce qu'on est en droit de se demander.

Il est assurément fort naturel de croire que la religion celtique, détrônée par le christianisme, se réfugia dans les campagnes et y subsiste encore<sup>669</sup>. Mais de quelle religion celtique veut-on parler? En 1826 déjà, dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires*<sup>670</sup>, un archéologue obscur, Coquebert de Montbret<sup>671</sup>, développait, à grand renfort d'étymologies puérides, cette idée très juste qu'il y avait dans la Gaule différentes religions superposées: il en distinguait deux, l'une fort ancienne, où il proposait de reconnaître un sabéisme mélangé de chamanisme, l'autre plus récente, venue du midi de la Grande-Bretagne et apparentée au bouddhisme. Alexandre Bertrand, dans son mémoire sur les *Triades gauloises*, a soutenu une théorie assez voisine de celle-là<sup>672</sup>. La rencontre est d'autant plus intéressante que Bertrand ignorait le mémoire de Coquebert de Montbret et qu'il connaissait, en revanche, bien des documents que son prédécesseur avait ignorés. Pour ma part, je ne suis nullement disposé à admettre une influence, même indirecte, de l'Inde sur la Gaule et je ne sais trop sur quoi se fondait Coquebert de Montbret pour assimiler la plus ancienne religion celtique au sabéisme. Mais j'ai tenu à rappeler que l'idée de la multiplicité des religions dites celtiques s'est déjà présentée à d'autres esprits comme la conséquence des quelques données positives dont nous disposons.

Les documents épigraphiques de l'époque gallo-romaine nous font connaître deux mythologies: l'une, conforme à celle dont parle César, que laisse entrevoir Lucain, caractérisée par un panthéon de grands dieux; l'autre, dont la nomenclature déjà longue s'accroît incessamment par des

<sup>669</sup> Gaidoz, *Ra.* 1868, p. 172.

<sup>670</sup> *Msa.* VII, p. 11.

<sup>671</sup> Voir la notice nécrologique que lui a consacrée Leber, *Msa.* IX. p. XXX.

<sup>672</sup> *Ra.* 1880<sup>2</sup>, p. 83.

découvertes épigraphiques, caractérisée par un nombre presque infini de petites divinités d'un caractère vague, que des épithètes locales viennent seules distinguer<sup>673</sup>. Le catalogue des *matres* et *matronæ* dressé en dernier lieu par M. Max Ihm comprend à lui seul plus de cent noms<sup>674</sup>.

Entre ces deux mythologies, il y a certainement une différence de date, sinon d'origine, car la première, aux allures demi-savantes, offre une hiérarchie, une famille de dieux, tandis que la seconde est un *polydémonisme*, pour nous servir d'une expression qui a été proposée par M. A. Milchhoefer pour désigner la mythologie anonyme des Pélasges orientaux<sup>675</sup>.

Or, ce qui a survécu dans nos campagnes, ce dont on trouve des traces si nombreuses et si vivantes à l'entour des pierres sacrées et des fontaines, c'est le polydémonisme seul, la croyance aux génies locaux, démons, lutins, fées, géants et nains, sans traits définis, sans légende distinctive, sans connexion généalogique: ce n'est donc pas une mythologie savante qui a persisté en Gaule, mais un polythéisme antérieur à la constitution du panthéon celtique ou du moins un rudiment de panthéon dont parle César.

Il s'est passé quelque chose d'analogue dans l'Afrique du Nord. Là aussi, à l'époque de la conquête romaine, il y avait deux mythologies en présence: l'une, caractérisée par le polydémonisme, celle des indigènes libyens ou berbères; l'autre, ne dépassant guère la zone littorale, celle des Phéniciens qui avaient un panthéon. Or, l'effet de la conquête romaine fut moins d'introduire le panthéon romain en Afrique que de faire pénétrer en pays libyen les divinités phéniciennes, assimilées à des divinités romaines, Tanit à Cælestis, Astarté à Vénus. C'est à la suite des légions que Melkartk, Eschmoun et Moloch vinrent occuper les hauts plateaux de l'Algérie et de la Tunisie actuelles<sup>676</sup>. Il est bien probable qu'il en fut de même en Gaule et que le triomphe éphémère de la religion savante sur le polydémonisme, indigène fut un des effets de la conquête de César.

L'analogie pourrait se poursuivre plus loin, car le polydémonisme, en Gaule, c'est la religion des constructeurs de dolmens, et le polydémonisme libyque, lui aussi, est celui d'un peuple qui a élevé des monuments mégalithiques, dont les descendants actuels en élèvent encore.

Si de l'Afrique du Nord on passait en Syrie, autre région à dolmens,

<sup>673</sup> *Unicuique provincie et civitati suus deus est* (Tert. *Apol.* XXIV).

<sup>674</sup> *Bonner Jahrbücher*, 1887, p. 1 et suiv.

<sup>675</sup> Cf. mes *Esquisses archéologiques*, p. 124.

<sup>676</sup> Voir l'article de M. R. de La Blanchère, *Ra.* 1889<sup>2</sup>, p. 212.

les textes nous permettraient d'établir des faits de même ordre. Mais sur le sol de la Grèce elle-même, où le panthéon hellénique se substitue au polydémonisme des Pélasges, où ce polydémonisme semble, comme en Gaule, n'avoir d'autres symboles que des pierres sacrées, ne constatons-nous pas quelque chose de tout à fait analogue à ce que nous entrevoyons seulement, faute de textes, dans nos contrées d'Occident, si tardivement révélées au jour de l'histoire ?

Je me résume. L'archéologie comparée nous montre de plus en plus, d'un bout à l'autre de l'Ancien Monde, une même civilisation matérielle, pélasgique en Grèce, innommée ailleurs, ayant prévalu à une époque très reculée, qui est le début de l'ère des métaux. Plus nous étudions les monuments de cette civilisation, qu'on rapportait naguère si volontiers à des origines orientales, plus nous nous persuadons qu'elle n'a rien de commun avec la Babylonie ni avec l'Égypte, que les analogies qu'on a fait valoir portent sur des suggestions ou sur des emprunts et sont, pour ainsi dire, toutes superficielles. Si nous comparons seulement la Gaule de l'Ouest et la Grèce, nous voyons, de part et d'autre, de grandes constructions en blocs énormes, indépendantes de tout modèle oriental, des poignards triangulaires en cuivre, avec rivets, d'une forme qui n'est ni égyptienne ni assyrienne, des vases ornés d'incisions remplis d'une substance blanche<sup>677</sup>, d'autres pourvus de mamelons perforés tenant lieu d'anses ; la décoration de certains vases découverts à Mycènes rappelle singulièrement les demi-cercles surhaussés, concentriques, gravés sur le granit de l'allée couverte de Gavr'inis ou sur un vase de même époque récemment tiré d'un dolmen près de Quiberon<sup>678</sup>. D'autres considérations, empruntées les unes aux traditions écrites, les autres aux survivances du folklore, nous font entrevoir des similitudes non moins frappantes dans le domaine des religions primitives. Il est donc tout au moins permis de croire que plusieurs dizaines de siècles antérieurement à la grande unité réalisée par la conquête romaine, il a existé une autre unité dont la cause nous restera toujours inconnue. Faut-il, comme l'indolence en est facilement tentée, la mettre sur le compte des aptitudes instinctives de l'esprit humain, dont les premières manifestations sont uniformes, quoique indépendantes les unes des autres ? Faut-il faire intervenir les événements mystérieux dont témoignent la diffusion

---

<sup>677</sup> Cf. Schliemann, *Ilios*, p. 266.

<sup>678</sup> *Bsa.* 1892, p. 41 ; cf. *Ra.* 1893<sup>1</sup>, p. 91.

## *LES MONUMENTS DE PIERRE*

des animaux domestiques et des céréales, ou, dans un tout autre ordre de faits, la diffusion des langues aryennes? N'est-on pas porté à admettre que le courant de civilisation pélasgique, au lieu de se mouvoir d'Orient en Occident, comme on le croit d'ordinaire, a pris naissance, au contraire, quelque part dans le nord-ouest de l'Europe, pour gagner de là l'Italie, la presqu'île des Balkans, l'Asie Mineure et ne s'y trouver en contact que vers le XVI<sup>e</sup> siècle avant notre ère avec le courant égypto-babylonien? C'est à cette dernière solution que j'incline, mais sans oser rien affirmer encore. Car ces questions sont de celles auxquelles on ne peut se flatter que l'avenir même doive donner réponse et qu'on se sent déjà quelque hardiesse à poser sans les résoudre.

### CHAPITRE III

#### TERMINOLOGIE RÉGIONALE ET SCIENTIFIQUE DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES<sup>679</sup>

La terminologie en usage pour désigner les monuments mégalithiques, et d'autres qu'on en a longtemps rapprochés à tort, n'est pas encore fixée d'une manière définitive : cela s'explique par le fait qu'elle est d'origine assez récente et plutôt savante que populaire. Nous allons passer en revue, dans cet essai, les désignations le plus souvent usitées par les archéologues<sup>680</sup>, après avoir étudié, dans le mémoire précédent, celles qui sont proprement populaires et les légendes dont les désignations offrent parfois comme le raccourci.

#### I. — Monuments mégalithiques, mégalithes.

Ces heureuses expressions ont remplacé celles de *monuments celtiques* ou *druïdiques*, qui furent presque universellement adoptées jusque vers 1865<sup>681</sup> ; on en attribue l'invention à René Galles<sup>682</sup>. Elles ont cependant été critiquées, comme à la fois trop restreintes et trop générales, par Worsaae, Maury, Schuermans et d'autres<sup>683</sup>. L'observation de M. Schuermans<sup>684</sup>, suivant lequel il faudrait dire *mégolithique*, accuse une connaissance insuffi-

<sup>679</sup> *Revue archéologique*, 1893, II, p. 24-48. J'ai retravaillé cet article.

<sup>680</sup> Il n'y a rien à tirer de l'absurde « vocabulaire étymologique des différents noms des monuments celtiques », inséré dans l'ouvrage de Cambry, p. 290-318. On y trouve des termes comme Batieia, Baitylos, Cettæ et même Columna !

<sup>681</sup> M. Cartailhac disait par erreur en 1881, au Congrès d'Alger, que « nous avons tous abandonné les termes de dolmens, cromlechs, cairus, etc. » (*Assoc. française*, 1881, p. 736). A quoi Henri Martin répondit justement que cet abandon (dont il n'a jamais été question) n'aurait d'autres conséquences que de jeter la confusion dans l'archéologie (*ibid.*).

<sup>682</sup> « C'est au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques à Paris en 1867 que le terme de monument mégalithique, déjà en usage au sein de la société polymathique du Morbihan, fut définitivement adopté ». (Cartailhac, *France préhist.* p. 177.)

<sup>683</sup> Congrès de Paris, p. 193.

<sup>684</sup> Schuermans. *La Pierre du Diable*, p. 1.

sante de la langue grecque. Les désignations générales de «monuments en pierres brutes» (*rude stone monuments* de Fergusson) et de «monuments de pierre vierge<sup>685</sup>» n'ont pas prévalu. Fergusson a très justement opposé, dans l'histoire de l'architecture, le style mégalithique au style microlithique, le premier cherchant à rendre sensible la force employée pour remuer les matériaux, le second tendant à donner l'impression de la force moins par les matériaux isolés que par leur combinaison<sup>686</sup>. Cette considération milite en faveur de l'expression de *monuments mégalithiques*, qui paraît, du reste, avoir définitivement passé dans l'usage, à côté de celle de *cryptes mégalithiques*, appliquée plus particulièrement aux allées couvertes et aux dolmens<sup>687</sup>.

## II. — Ancienneté de la terminologie usuelle.

Le plus ancien exemple que l'on ait relevé du mot cromlech est dans une traduction de la Bible en gallois, faite par l'évêque Morgan (1588)<sup>688</sup>, où l'expression «les cavernes des rochers» (Isaïe, II, 21) est rendue par *cromlechydd y creigiau*. Le mot *cromlech* apparaît déjà, comme second terme d'un nom de lieu cornique, dans une charte de 943<sup>689</sup>. Au sens archéologique, il se trouve d'abord dans une description d'antiquités par le Rév. John Griffith of Llanddyfnan (1650), où des «cells of stone» sont appelés *cromlechan*. Dans la *Britannia* de Camden (édit. de 1759, citée par M. Schuermans), on rencontre les termes *meinen-gwyr*, *maen-gwyr*, *croml llech*, *histvaen*, comme étant les noms donnés par le peuple du pays de Galles aux monuments en pierres brutes. Les mots *dolmen*, *menhir*, *cromlech* ne paraissent ni dans Caylus, ni dans les œuvres des autres antiquaires français jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. M. Schuermans<sup>690</sup> a relevé un passage de Millin<sup>691</sup>, où il est dit qu'on voit fréquemment, en Cornouailles, des piliers de pierre, etc., appelés *meini-gwyr*, *llech*, *carneds*, *cromlechs*, termes qui figurent, en effet, dans un article de Stephen Williams, publié en 1740<sup>692</sup>. Legrand

<sup>685</sup> H. Martin, *Etudes*, p. 160.

<sup>686</sup> Fergusson, *Rude stone monuments*, p. 40.

<sup>687</sup> Cartailhac, *France préhist.* p. 162 et suiv.

<sup>688</sup> *Encycl. Brit.* 9<sup>e</sup> éd. s. v. Cromlech.

<sup>689</sup> *Revue celtique*, t. XV, p. 223.

<sup>690</sup> *Mat.* VI, p. 82.

<sup>691</sup> *Abrégé des transactions philosophiques*, trad. de l'anglais par Gebelin, Paris, 1789.

<sup>692</sup> *Philosoph. Transactions*, 1739-40, t. XLI, p. 471, 473.

d'Aucy<sup>693</sup> dit qu'en bas-breton les obélisques s'appellent *ar men-ir* et qu'il est disposé à accepter cette expression<sup>694</sup>. Plus loin, il cite la désignation locale *lichaven* ou *leek-a-ven* pour trilithe et propose de la transformer, « en l'adoucissant un peu », en *lécavène*. Ce mot *lichaven*, imprimé *liebaven*, paraît déjà, en 1750, dans un ouvrage de Deslandes<sup>695</sup> et, douze ans plus tard, dans le tome V du *Recueil* de Caylus<sup>696</sup>. D'après Le Pelletier<sup>697</sup>, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans l'évêché de Léon, les dolmens s'appelaient *bac'h* ou *leac'h*; en Argol et en Trégarvan (arrondissement de Châteaulin), on trouvait aussi la désignation de *liaven*<sup>698</sup>.

La tour d'Auvergne, dans ses *Origines gauloises* (1796, p. 24), appelle *dolmin* une « table soutenue par trois énormes quartiers de rocher » à Locmariaker; Legrand d'Aussi, toujours désireux d'« adoucir » les mots, écrit *dolmine*. Je ne connais pas d'exemples plus anciens du mot *dolmen*, qui n'est pas gallois et que M. Loth dit n'avoir entendu employer qu'une fois par un paysan en Bretagne<sup>699</sup>. Dans le premier volume des *Mémoires de l'Académie celtique* (1807), les mots *dolmen* et *menhir* sont déjà usités comme s'ils étaient généralement compris<sup>700</sup>. En 1809, Chateaubriand se sert du mot *dolmen* dans les *Martyrs*<sup>701</sup>. Millin, en 1814<sup>702</sup>, prétend que ce mot fut d'abord adopté par Bodin et remarque qu'il n'est pas plus autorisé par la tradition que ceux de *peulvan* et de *cromlech*: on ne le trouve pas encore dans l'édition du *Dictionnaire de l'Académie* publiée en 1835<sup>703</sup>. De ce qui précède, il faut retenir que *dolmen*, comme *menhir*, est un terme demi-savant, dont la forme

<sup>693</sup> Legrand d'Aussi. *Mémoires sur les anciennes sépultures nationales*, in *Mém. l'Inst. nation. des sciences et des arts. Sc. polit.* t. II, fructidor au VII, 1798.

<sup>694</sup> *Ibid.* p. 545.

<sup>695</sup> *Recueil des traités de physique et d'histoire naturelle*, t. II, p. 42.

<sup>696</sup> P. 380 (publié en 1762).

<sup>697</sup> *Dictionn. Breton-français*, s, v. Liac'h.

<sup>698</sup> *Revue Celtique*, t. 1, p. 228.

<sup>699</sup> *Rev. celt.* XV, p. 222 (Maison Blanche se trompe en disant le contraire, *Acc.* III, p. 212).

<sup>700</sup> *Acc.* I, p. 261, 398; cf. Schuermans, *La Pierre du Diable*, p. 9.

<sup>701</sup> Passage cité par Littré, s. r.

<sup>702</sup> *Mag. encycl.* 1814, t. IV, p. 188.

<sup>703</sup> Dans la 3<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire général* de Napoléon Landais (1836), on lit: «Dolmen, chez les anciens Gaulois, roche isolée qui marquait le tombeau d'un guerrier». La 16<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire* de Boisle, (1881) donne la tortue *dolmen* avec la définition suivante: «Roche isolée marquant une tombe cyclopéenne ou celtique».

néo-celtique ne doit pas être alléguée comme un argument dans la controverse pendante sur l'ethnographie des constructeurs de dolmens<sup>704</sup>.

### III. — Dolmens, allées couvertes.

«Le nom *dolmen* s'applique à tout monument en pierre, couvert ou non couvert de terre, d'une dimension suffisante pour contenir plusieurs tombes et formé d'un nombre variable de blocs bruts (les tables), soutenus horizontalement au-dessus un niveau du sol par plus de deux supports<sup>705</sup>.»

Cette définition est satisfaisante, elle écarte de la classe des dolmens les monuments des Baléares, de la Sardaigne, de Malte, les constructions dites cyclopéennes d'Italie et de Grèce, enfin les *stone-cists* ou *keistraens*, qui doivent cependant être étudiés en corrélation avec les dolmens.

«Le dolmen est un monument fait de dalles placées de champ en terre, auxquelles on donne le nom de piliers, supportant d'autres dalles horizontales formant plafond, appelées tables. Le dolmen se divise souvent en plusieurs chambres auxquelles on accède par un couloir de même construction; dans ce dernier cas, le monument prend le nom d'allée couverte<sup>706</sup>.»

Le mot *dolmen* (*table de pierre*)<sup>707</sup> a pris, en France, un sens trop général et a souvent été appliqué aux allées couvertes<sup>708</sup>, qui en diffèrent par l'existence d'un couloir d'accès. Il faut se garder de confondre ces monuments, dont la distribution n'est pas identique, bien qu'il y ait entre eux une connexité évidente. Lisch a pensé que le dolmen était devenu une allée couverte par des agrandissements successifs; on prolongeait le monument, en vue de nouvelles sépultures, en y ajoutant le nombre nécessaire de supports

<sup>704</sup> Schuermans a suffisamment montré (*Matériaux*, t. VI, p. 84) l'erreur d'Edelesland Duménil, qui croyait retrouver le mot dolmen dans le mandoel des gloses maibergiques (*Lex Salic.*, LVIII, 4). Il a fait voir aussi que le nom de Roche menhir, porté par une pierre isolée près de Liège, ne contient pas le mot néo-celtique menhir. Doit-on l'expliquer, avec quelques archéologues belges, par le wallon rogde minir — rouge minière (*Mat.* VI. p. 85)? on pourrait aussi traduire Roche Monsieur (all. mein Herr), à rapprocher de la Cova del Missier, dolmen des Pyrénées-Orientales (msa. t. XI, p. 5).

<sup>705</sup> Bonstetten, *Essai sur les dolmens*, Genève, 1865, p. 3. M. Cazalis de Fondouce propose de corriger à la fin: «par [deux ou] plus de deux supports» (*Allées couvertes*, 1873, p. 24, note 3), par la raison qu'il y a dans le midi des dolmens à deux supports seulement.

<sup>706</sup> P. du Chatellier, *Epoques*, p. 18.

<sup>707</sup> Dolmen est féminin en breton; *dol* ne se doit dire qu'après l'article féminin *an*; autrement, il faudrait prononcer *taol*, *tol*. En outre, *taol*, *tol*, loin d'être un mot celtique, est la forme bretonne du latin *tabula* (d'Arbois de Jubainville, *Revue celt.* t. XIV, p. 3).

<sup>708</sup> Hamy, Congrès de Stockholm, t. I, p. 255.

et de tables et en avançant le bloc de fermeture<sup>709</sup>. Mais, comme l'a fait observer M. Cazalis<sup>710</sup>, ce système ne pouvait convenir pour agrandir les dolmens sous tumulus. Aussi «les tribus qui avaient adopté la mode des dolmens couverts firent d'emblée des allées destinées à recevoir des sépultures successives: c'est ce que nous voyons surtout dans la Bretagne, à Gavr'inis et au Manté-Lud<sup>711</sup>.» On a, du reste, signalé en Bretagne même de nombreux exemples d'agrandissements et d'altérations de la construction primitive<sup>712</sup>.

Les mots de *dolmen* et d'*allée couverte* (Ganggrüber, Gänggrift)<sup>713</sup> tendent à remplacer, dans toutes les langues de l'Europe, les désignations locales des mêmes monuments, *cromlech* en Angleterre<sup>714</sup>, *dös* ou *dys* en Scandinavie<sup>715</sup>, *mamra* en Portugal, *anta* en Portugal et en Galice<sup>716</sup>, *garita*, *arca* dans l'Est-tramadure, *stazzona* où *lola* (= *tavola*), en Corse<sup>717</sup>, sans compter celles qui impliquent des croyances populaires et dont il a déjà été question. Les dolmens sous tumulus s'appellent, en anglais, *chambered barrows* ou *chambered cairns*<sup>718</sup>; cette dernière expression est impropre, le mot *cairn* désignant, en vérité, un galgal<sup>719</sup>. Deux dolmens juxtaposés sont dits *dolmen géminé* ou *double dolmen*: tel est le *double cromlech* de Plas-Newydd<sup>720</sup>.

Le mot *ladère*, aujourd'hui inusité, désignait, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, une table de dolmen (de *lac'h*, pierre, et *derc'h*, debout)<sup>721</sup>.

<sup>709</sup> Bonstetten, p. 9.

<sup>710</sup> *Allée couvertes*, 1873, p. 25.

<sup>711</sup> *Ibid.* p. 25.

<sup>712</sup> Congrès de Norwich, p. 220.

<sup>713</sup> Congrès de Stockholm. p. 153.

<sup>714</sup> *Archæologia*, t. XXXVIII, p. 253.

<sup>715</sup> Congrès de Copenhague, p. 97.

<sup>716</sup> *Ibid.* Personne ne voudra plus expliquer *anta* par *templum in antis*, comme l'a proposé Rouliu, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, 19 avril 1969. L'étymologie donnée par Moeræs est une simple niaiserie.

<sup>717</sup> A. de Mortillet, *Monum. mégal. de la Corse*, p. 16.

<sup>718</sup> Greeuw. p. 3. On ne trouve pas ces locutions dans le *New English Dictionary* de Murray.

<sup>719</sup> En gaélique, *carn* signifie «amas de pierres» (Murray, *A new Dictionary*, s. v.).

<sup>720</sup> Jewitt, *Grave-mounds*, p. 54, fig. 41.

<sup>721</sup> *Msa.* I, p. 4, II, p. 164, où Fréminville interprète *leach-dereh* par «pierre plate sacrée» (pierre plate en évidence ou belle, suivant Loth. *Revue celtique*, t. XV, p. 223).

IV. — Demi-dolmens<sup>722</sup>.

«Les demi-dolmens sont des tables de pierre, appuyées, d'un côté, sur deux colonnes, comme les dolmens, et dont l'autre flanc porte immédiatement sur la terre<sup>723</sup>.» Cette définition de Mahé est inexacte : le seul trait caractéristique du demi-dolmen, c'est qu'une des extrémités de la table porte directement sur le sol. Quelques archéologues ont considéré les demi-dolmens comme les plus anciens<sup>724</sup>, d'autres comme très récents<sup>725</sup> : la plupart paraissent penser, aujourd'hui, que ce sont simplement des dolmens à moitié effondrés<sup>726</sup>. En 1868, on écrivait de Pontlevoy aux *Matériaux* que, par suite de fortes gelées, la table du dolmen connu sous le nom de *Pierre de minuit* s'était effondrée et brisée en trois morceaux : «Deux des supports ayant tenu bon, le plus considérable de ces trois fragments continue d'être soutenu d'un côté par eux, tandis que, du côté opposé, il repose à terre, formant ainsi un véritable demi-dolmen. Voilà un argument bien décisif à l'appui de l'opinion qui voit dans les demi-dolmens, non pas un monument spécial complet, mais bien les restes de dolmens ruinés<sup>727</sup>.» L'argument, à vrai dire, est loin d'être «décisif».

A côté de demi-dolmens, où il paraît incliner à voir «des monuments d'une architecture spéciale», M. P. du Chatellier a signalé, dans le Finistère, deux *demi-allées couvertes*<sup>728</sup> : ce sont des allées couvertes «qui, au lieu d'être recouvertes de tables, sont formées de deux rangées de pierres longues inclinées l'une vers l'autre, dont les bases sont distantes l'une de l'autre de 1 mètre à 1<sup>m</sup>50, se réunissant au sommet pour faire toit.» C'est d'un

---

<sup>722</sup> Les spécimens de ces monuments ne se trouvent guère qu'en France et en Angleterre. Gravures : Nadaillac, *Premiers hommes*, fig. 104 (Maintenon) ; *Msa.* VIII, p. 130. pl. II, 1 (Kerdaniel en Morbihan) ; Fergusson, fig. 130 (Poitiers), fig. 131 (Kerland ; *Mat.* IX, p. 195 (Brenilaufa dans la Haute-Vienne). La figure 129 de Fergusson, empruntée à Mahé, est de pure fantaisie ; elle a été supprimée dans l'édition française de son livre. Les demi-dolmens ont de bonne heure attiré l'attention. Cambry (p. 231) rapporte une hypothèse d'après laquelle l'absence de supports dans les demi-dolmens aurait eu pour objet de faciliter aux victimes l'ascension de la table du sacrifice ; cette absurdité a été répétée depuis (*Msa.* I, p. 31 ; cf. *ibid.* VIII, p. 132).

<sup>723</sup> Mahé, p. 27.

<sup>724</sup> *Kilkenny Journal*, 1868-69, p. 40.

<sup>725</sup> Fergusson, p. 346.

<sup>726</sup> Cf. *Mat.* IX, p. 194.

<sup>727</sup> *Mat.* IV, p. 6.

<sup>728</sup> P. du Chatellier. *Epoques*, p. 21 et pl. VII.

monument pareil que s'est inspiré le dessinateur du demi-dolmen dans l'ouvrage de Mahé<sup>729</sup>.

V. — Cits, stone-cists, kistvaens.

Le second de ces mots est hybride, les mieux autres viennent de la Bretagne insulaire<sup>730</sup>. Ils désignent des coffres de pierre (en suédois *hällkista*)<sup>731</sup>, qui se distinguent des chambres mégalithiques en ce qu'ils sont clos de tous côtés.

VI. — Menhir, peulvans.

On désigne ainsi les obélisques bruts (du bas-breton *Maen*, pierre, et *hir*, long<sup>732</sup>; de *peul*, pieu, pilier, et *maen*, pierre)<sup>733</sup>. De deux pierres levées à Gourin (Morbihan), la plus grande est dite *er-maen-hir*, l'autre *er-maen-herr* (la pierre courte)<sup>734</sup>. Un autre équivalent de *menhir* est *min-sao* (pierre levée), qui est bientôt tombé en désuétude<sup>735</sup>; le mot de *peulvan* s'efface lui-même aujourd'hui devant celui de *menhir*.

En latin, sans doute depuis César, un menhir se disait *simulacrum* [*Mercurii*] ou *lapis staus*<sup>736</sup>. J'ai montré que la désignation *d'obeliscus* avait dû être également usitée, parce qu'une grosse pierre debout, en Picardie, se trouve dans un lieu dit Oblicamp, c'est-à-dire *Obelisci campus*<sup>737</sup>.

<sup>729</sup> Mahé, pl. I, fig. 3. Voir plus haut, p. 439, note 10.

<sup>730</sup> *Acc.* III, p. 222.

<sup>731</sup> Congrès de Stockholm, p. 153.

<sup>732</sup> «*Hir* se prononçait certainement *siros* au temps de César: *men* est un mot qui a, comme *hir*, perdu ou modifié une partie de ses éléments.» (d'Arbois de Jubainville, *Revue celt.*, t. XIV, p. 3.)

<sup>733</sup> Ce composé étant récent, il est impossible de le rapprocher, comme on l'a fait, du slavon *balvan* ou *bolvan*, qui signifie pilier, statue, idole (*Revue celt.*, t. XI, p. 369). M. Loth (*Rev. celt.*, t. XV, p. 223) croit que, dans *peulvan*, *van - man* est un suffixe que l'étymologie populaire a rapproché de *men*.

<sup>734</sup> Mahé, p. 209. Une villa Maenhir est déjà mentionnée en 1270 (*Rev. celt.* t. XV, p. 223). La première mention de ce mot dans une œuvre lexicographique se trouve dans les Leçons de français à l'usage de l'Académie française par un bas-breton. Paris, 1837, p. 280 (*Rev. celt.*, t. XVIII, p. 210).

<sup>735</sup> *Acc.* III, p. 208. Fréminville signale dans le Morbihan un menhir dit menbrao-sao, nom qu'il interprète par «pierre élevée du diable» (*Msa.* VII, p. 150).

<sup>736</sup> *Ra.* 1900<sup>2</sup>, p. 179.

<sup>737</sup> César, *Bell. Gall.* VI, 17; et *Cultes*, t. 1, p. 147. Mon opinion a été confirmée par M. Loth (*Annales de Bretagne*, nov. 1906, p. 162) et par M. d'Arbois de Jubainville (*Comp-*

On a voulu rapprocher du mot *menhir* le nom de l'idole des Saxons *Irmisul*, écrit pour la circonstance Hir-min-sul (pierre longue carrée)<sup>738</sup> : mais cette hypothèse est absurde, *Irmisul* étant la colonne (*Saenle*) du dieu germanique Irmin, identifié à Mars<sup>739</sup>.

En Corse, les menhirs s'appellent *stantara* (nom inexplicé), *monaco* (moine) ou *colonna*<sup>740</sup>.

## VII. — Lichavens.

Ce mot, dérivé de *lec'h*, table, et de *maen*, pierre, a été francisé dans l'école de Cambry en *lécavène*. On désigne ainsi des trilithes, formés de trois pierres dont deux, fichées en terre, supportent la troisième qui forme linteau<sup>741</sup>. Les cercles de Stonehenge, en Angleterre, sont formés d'une série de trilithes juxtaposés.

## VIII. — Cromlechs, enceintes.

Le cromlech est un cercle de pierre (de *crom*, courbe, et de *lec'h*, pierre)<sup>742</sup>. Nous avons rapporté ci-dessus les plus anciens exemples connus de ce terme, qui, dans les îles Britanniques, a longtemps désigné les dolmens, et qu'on s'accorde de plus en plus à réserver aux rangées de pierres, menhirs ou simples blocs, formant un cercle, une ellipse ou toute autre figure. Le

---

*tes rendus de l'Acad.* 11 avril 1906), qui ont cité, à ce propos, un texte de la vie de Saint Samson où il est question d'un tapis stans, objet d'un culte en Grande-Bretagne au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, sur lequel l'évêque grava une croix. Au siècle précédent, en Irlande, Saint Patrice avait vu sur un tertre artificiel une pierre debout, ornée d'or et d'argent, qui était adorée comme une idole. Voici le texte de la vie de S. Samson, (Mabillon, *Acta N. O. S. B. I.*, p. 177) : Audivit (Samson) in sinistra parte idolum homines bacchantum ritu in quodam fano per imaginarium ludum adorantes... Vidit ante eos in vertice montis simulacrum abominabile adsistere, in quo monte et ego fui, signumque crucis, quod sanctus Samson sua manu cum quodam ferio in laride stante sculpsit, adoravi et mea manu palpavi.

<sup>738</sup> *Acc.* III, p. 211.

<sup>739</sup> Mogk, ap. Pad, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, p. 1056. Voir, sur *Irmisul*, *Acc.* III, p. 162, 172 : IV, p. 141 ; Beaulieu, *Archéol. de la Lorraine*, I, p. 199 ; II, p. 256 ; *Mat.* I. XXII, p. 384.

<sup>740</sup> A. de Mortillet, *Mon mégal. de la Corse*, p. 34.

<sup>741</sup> Cazalis. *Allées couvertes*, p. 25.

<sup>742</sup> «L'origine celtique du mot breton *krom* «courbe» ne paraît pas démontrée; on croit généralement que ce mot a été emprunté au germanique.» (D'Arbois de Jubainville, *Revue celt.* t. XIV, p. 3

composé breton *maen gwar* (pierre en cercle) est inusité<sup>743</sup>. Les Anglais appellent encore ces monuments *stone circles*, *circle of standing stones* et cessent presque généralement d'appliquer le nom de cromlech aux dolmens<sup>744</sup>. En Scandinavie, les cromlechs s'appellent *stensättningae* (enseintes de pierre et les cromlechs naviformes sont dits *skeppssättningae* (enceintes en forme de bateau)<sup>745</sup>.

H. Martin<sup>746</sup> a popularisé l'erreur que le cromlech est la pierre du dieu *Crom*, symbolisant le cercle cosmique, le serpent de l'infini et de l'Éternité. En réalité, nous connaissons par la *Vie de saint Patrice* une idole irlandaise nommée *Cenn Cruach* (tête sanglante) ou *Cromm Cruach* (croissant sanglant), que l'on adorait au milieu d'un cercle de douze autres idoles<sup>747</sup>; mais il n'y a pas eu de dieu celtique *Crom*, quoi qu'en dise H. Martin d'après la *Chronique des Quatre Maîtres*<sup>748</sup>.

Fréminville a décrit sous le nom de *carneilloux* des espèces de cromlechs irréguliers comme on en voit à Trégunc près de Concarneau; il interprète *carneillou* par «cimetière», mais ne prouve pas que ces pierres dispersées marquent l'emplacement d'une nécropole<sup>749</sup>.

Le terme *d'enceinte* est préférable à celui le *cromlech*, parce qu'il ne préjuge ni de la forme de la construction (il y a des enceintes rectangulaires, ovales, et .), ni de l'emploi de pierres pour en marquer les limites. Les enceintes sont parfois appelées des *camps*, par suite de l'idée généralement fautive qui leur attribue un but militaire<sup>750</sup>. Mahé les a qualifiées de *témènes* (du grec *τέμενος*<sup>751</sup>) expression qui a le double tort de préjuger leur destination religieuse et d'appliquer à un monument occidental une désignation purement grecque. Aussi n'est-il question des *témènes* que dans les écrits de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle; ce vocable harmonieux a été rejoint par celui de *lécavène*.

<sup>743</sup> Cambry, p. 84.

<sup>744</sup> *Encyclop. britannica*, 9<sup>e</sup> édit. s. v. Cromlech. Cf. John O'Gilvie, *The imperial Dictionary of the English language*, Londres, 1882, art. Cromlech; il donne cependant encore, comme spécimen de cromlech, la gravure d'un dolmen.

<sup>745</sup> Congrès de Stockholm, p. 614.

<sup>746</sup> H. Martin, *Etudes*, p. 79, 193, 203, 226.

<sup>747</sup> *Revue celt.* I, p. 260; d'Arbois, *Cycle mythologique irlandais*, p. 105; O'Curry, *On the manners, etc.*, t. II. p. 6.

<sup>748</sup> H. Martin, *Etudes*, p. 275.

<sup>749</sup> Msa. XIV, p. 15.

<sup>750</sup> Voir les justes observations de Mahé, p. 37.

<sup>751</sup> *Ibid.*

IX, X. — Alignements, avenues.

Les alignements et les avenues se composent de menhirs ou de cromlechs disposés avec une certaine symétrie. La croyance que les emplacements occupés par ces pierres avaient servi à des réunions leur a fait donner, dans l'école de Cambry, le nom de *mallus*<sup>752</sup>, mot bas-latin signifiant « lieu où se rend la justice<sup>753</sup> » que l'on a appliqué aussi, mais très arbitrairement, aux dolmens<sup>754</sup>.

Nous définissons maintenant quelques monuments qui ne rentrent pas dans la classe des mégalithes proprement dits, mais qui s'associent souvent avec eux.

XI. — Galgals.

Le mot hébreu gal ou galgal (גלגל)<sup>755</sup> désigne des monceaux de cailloux sans liaison de ciment qui présentent généralement une forme coniques<sup>756</sup>. Les Anglais les appellent *cairns*<sup>757</sup>. Les galgals contiennent quelquefois des chambres mégalithiques dont ils forment l'enveloppe extérieure. Dans le centre et le midi de la France, les monceaux de cailloux s'appellent aussi *clapiers*<sup>758</sup> et *castellets*<sup>759</sup>; en Auvergne et dans les Hautes-Alpes on les nomme *chirats*<sup>760</sup>; enfin, les désignations de *murgers*, *mergers*, *meurgeys*, *morgeys*, etc., sont fréquentes dans le centre et un dans l'est<sup>761</sup>.

XII. — Roulers.

<sup>752</sup> Cambry, p. 227, 306; *Msa.* I, p. 2, 20.

<sup>753</sup> Cf. Du Cange, s. v. *mallum*, *mallus*.

<sup>754</sup> Par ex. *Acc.* V. p. 321. Mahé parle du *mallus* de Carnac, p. II.

<sup>755</sup> «Steinhaufen», aussi dit de ruines accumulées (Gesenius). Cf. Henry, *Ra.* 1850, p. 482. Il est question de monceaux de pierre ou de cailloux dans Genève, CCXIII, 18; XXXI, 45, 46; XXXV, 14; Josué, IV, 9; VII, 26; VIII, 29; I Sam. VII, 12; II Sam. XVIII, 17. Ces monceaux servent: 1° à commémorer des événements; 2° à couvrir les restes de grands criminels (cf. Homère, *Od.* XVI. 471; Properce, IV, 5, 75).

<sup>756</sup> Mahé, p. 21.

<sup>757</sup> Greenwell, p. 2.

<sup>758</sup> Voir Littré. Dict. s. v. et *Msa.* t. VI, p. 13.

<sup>759</sup> *Revue d'anthrop.* 1888, p. 49.

<sup>760</sup> Congrès archéol. 1879, p. 454.

<sup>761</sup> *Ibid.* p. 456; Littré, s. v.

«Ce nom anglais, dit Mahé<sup>762</sup>, se donne à de grosses pierres placées avec tant d'art en équilibre qu'avec un doigt on peut les mettre en mouvement.» Ces pierres, appelées aussi pierres branlantes, tremblantes, tournantes, mouvantes, etc.<sup>763</sup> ne sont le plus souvent que des jeux de la nature<sup>764</sup>, mais il est parfois incontestable que les hommes, frappés ou amusés de ces jeux, sont venus en aide à la nature et ont complété l'œuvre du hasard. Comme on l'a très bien dit: «Les pierres branlantes appartiennent à la géologie par leur origine, à l'archéologie par leur usage<sup>765</sup>.» M. de Cessac a résumé ainsi ses observations sur les pierres branlantes de la Creuse<sup>766</sup>: «Ce ne sont pas des blocs erratiques, mais des blocs en place. Elles ne sont pas l'œuvre de l'homme, mais le résultat de la désagrégation du granit, et si cette désagrégation fait encore des pierres branlantes, en diminuant les points de contact entre les blocs superposés, elle détruit l'oscillation de celles qui existent en rongant leurs supports, ce que prouve une pierre branlante du groupe des *Pierres jomâtres* qui oscillait du temps de Barailon, en 1806, et que j'ai trouvée glissée au bas de son support en 1845. De cette observation résulte la conséquence qu'il est impossible, dans la plupart des cas, d'affirmer qu'un bloc de cette nature est un monument des anciens cultes, si tant est qu'on parvienne à démontrer que ces cultes les aient consacrés, car rien ne prouve que la pierre qu'on observe oscillait il y a deux mille ans.»

Les pierres dites *posées* (*mouvantes* ou non) sont souvent de simples blocs erratiques.

### XIII. — Pierres à écuellen.

Les pierres (ou roches) à écuellen, à fossettes, à bassins, à cupules<sup>767</sup> font quelquefois partie de monuments mégalithiques, mais elles sont, le plus

<sup>762</sup> Mahé, p. 39.

<sup>763</sup> Taillefer, *Antiquités de Vésone*, t. I, p. 37; Schuermans, *La Pierre du Diable*, p. 14. Spécimens gravés dans Fergusson, fig. 132, 133 (Pierre Martine), 134 (Huelgoat; pierre branlante dite *Great upon little*, dans l'*Archeologia*, t. VI, pl. VI, p. 54 (Cambry, p. 88).

<sup>764</sup> Fergusson, p. 347; Bertrand, *Archéol. celt. et gaul.* p. 105; opinion contraire dans Taillefer, I, p. 176 et dans un mémoire posthume de Dulaure. Msa. t. XII, p. 75.

<sup>765</sup> Desmoulins, *Bull. de la Soc. Géologique de France*, 4 février 1850, (cité par Cessac, *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 169).

<sup>766</sup> *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 169.

<sup>767</sup> Voir Nadaillac, *Premiers hommes*, t. I p. 277; *Revue d'anthrop.* t. XV, p. 93.

souvent, isolées. J'ai lieu de croire que les Romains les appelaient *petra poch'ata*, mots qui se sont conservés dans la désignation moderne de *pierres ponquées*<sup>768</sup>. Les Allemands les appellent *Näpfchensteine*, *Zeichensteine* ou *Schalensteine*<sup>769</sup>, les Anglais *cupped stones*<sup>770</sup>. Il est certain que la forme actuelle des cupules ne peut pas toujours s'expliquer par l'influence des agents atmosphériques et que des idées religieuses ont dû inspirer ceux qui les ont creusées ou agrandies, comme ceux qui, aujourd'hui encore, y recueillent pieusement, pour l'avaler, la poussière ou l'eau<sup>771</sup>. Ces idées ne sont pas particulières au passé le plus lointain, car il a été constaté que, de nos jours même, on creuse des écuelles dans les pierres de certaines églises<sup>772</sup>, comme on en pratiquait autrefois dans celles des temples égyptiens<sup>773</sup>. L'hypothèse baroque que les pierres à écuelles seraient de cartes topographiques primitives a été soutenue en Allemagne par M. Roediger<sup>774</sup>; elle ne mérite pas d'être discutée.

#### XIV. — Tumulus.

Le terme latin *tumulus*, désignant une colline artificielle, est souvent supplanté dans l'usage, par l'équivalent anglais *barrow*, qu'on trouve employé, au sens archéologique, dès 1576<sup>775</sup>. «Les barrows sont des monticules de pierres mêlées de terre, quelquefois de la hauteur d'une table et quelquefois de trente pieds ou plus l'élévation... On les nomme aussi *buttes*, *mottes*, *montissels*, *puyjouis*<sup>776</sup>, *moutestombes*, *montussels*, *puyjouis*, *combes*, *combelles*, etc<sup>777</sup>.» A cette liste de synonymes, on peut ajouter *poipes* (en Franche-Comté), *monceaux* (en Bourgogne), *mollards* (dans le Forez et en Dauphiné<sup>778</sup>, *com-*

<sup>768</sup> S. Renach, *l'Anthropologue*, 1904, p. 394.

<sup>769</sup> Le suédois *elfstenar* (pierre des Elfes) est populaire; la désignation savante correspond à l'allemand *Schalenteine*.

<sup>770</sup> Dans la Creuse, on les appelle aussi *bujour* (cuviers); cf. *Ra.* 1881<sup>2</sup>, p. 167.

<sup>771</sup> Voir, sur les parcelles de pierres usitées dans la médecine populaire et sur les vertus des eaux qui suintent sur elle, Sébillot, *Folklore de la France*, t. I, p. 342 et suiv.

<sup>772</sup> *Matériaux*, t. XIII, p. 277; *B.G.* t. XI, p. 223, 334, 379, 436; XII, p. 42, 94; XIII, p. 43, 309; XIV, p. 97, 172, 263, 499; XV, p. 209, 243; XVIII, p. 315; XIX, p. 61, 83; XXI, p. 45; *Bonn. Jahrb.* LXXVIII, p. 243; *Correspondenzblatt*, 1888, p. 60.

<sup>773</sup> *B.G.* XVI, p. 36; XX, p. 284; XXIII, p. 861; XXIV, p. 277.

<sup>774</sup> *B.G.* XXII, p. 564; XXIII, p. 237, 251, 719; *Arch. f. Anthropol.* XXI, p. 350.

<sup>775</sup> Murray, *Oxford Dictionary*, s. r.

<sup>776</sup> Pujoulets, diminutif de puch, dans la Gironde (*Acc.* IV, p. 265).

<sup>777</sup> Mahé, p. 18.

<sup>778</sup> Gras, p. 47; Congrès archéol. 1879, p. 452 (écrit molards).

bles (dans le Lot)<sup>779</sup>. En Angleterre, où l'on distingue les *long barrows* des *round barrows*, les collines élevées de main d'homme sont dites aussi *lows* (Derbyshire, Stratfordshire), *tumps* (Gloucestershire), *houes* (Yorkshire)<sup>780</sup>. Des tumulus juxtaposés et réunis par un mur en terre sont dits *twin barrows*<sup>781</sup>. Le *chambered barrow* est un dolmen sous tumulus. En Allemagne, les tumulus s'appellent généralement *Hügelgräber*, en Suède *högar*<sup>782</sup>, en Zélande *terpens*<sup>783</sup>, en Russie *kourgans*, au Canada et aux États-Unis *mounds*, etc. Dans toute l'Amérique anglaise, on qualifie de *mount-builders* les indigènes d'autrefois auxquels on attribue l'érection de ces tumulus.

#### XV. — Pseudo-mégalithes.

Outre de prétendus menhirs et cromlechs qui sont le produit de la désagrégation ou de l'éclatement des roches, on a cité de *faux dolmens*, comme celui de Mosny près la Roche (Luxembourg)<sup>784</sup>, et celui de Tiaret (Algérie), dont la table, longue de 23 mètres, a été formée par une longue dalle qui a glissé sur les pentes de la montagne et est venue s'appuyer sur deux montants naturels. Mais ces «dolmens naturels» peuvent avoir néanmoins été utilisés comme lieux de sépulture<sup>785</sup>.

Les renseignements qui précèdent sont encore incomplets et manquent presque tous de précision : il serait intéressant de savoir exactement, pour chacun des termes mentionnés plus haut, à quelle époque il paraît dans la littérature scientifique et comment l'usage s'en est répandu. En appelant de nouveau, sur ces petits problèmes, l'attention des archéologues qui ont l'occasion de feuilleter les anciens livres, nous exprimons le vœu qu'ils portent à la connaissance du public les indications complémentaires qu'ils pourraient recueillir à ce sujet.

<sup>779</sup> Delpon, Statistique du Lot, t. I, p. 393.

<sup>780</sup> Greenwell, p. 2; Jewitt, Grave-mounds, p. 4.

<sup>781</sup> Jewitt, Grave-mounds, p. 7, 37, fig. 23.

<sup>782</sup> Congrès de Stockholm, p. 613.

<sup>783</sup> Msa. 11, 26; Mat. VII, p. 171.

<sup>784</sup> Schuermans, La Pierre du Diable, p. 14.

<sup>785</sup> Mat. XXI, p. 458. Récemment encore, en Belgique, de simple *lusus naturæ* ont été pris pour des monuments mégalithiques (cf. l'Anthropologie, 1891, p. 631).

Table des matières

CHAPITRE I

Désignations populaires des monuments mégalithiques .....	4
I. — Désignations simplement descriptives.....	6
II. — Activité des pierres.....	11
III. — Idées générales. ....	12
IV. — Personnages fabuleux ou historiques. ....	14
V. — Théories populaires. ....	27
VI. — Caractère funéraire des mégalithes.....	28
VII. — Désignations impliquant une théorie demi-savante.....	29
VIII. — Part du christianisme. — Traces de pas. ....	31

CHAPITRE II

Croyances populaires relatives aux monuments mégalithiques .....	34
I — Phénomènes généraux. Crainte et respect inspirés par les pierres.....	35
II. — Vertus particulières attribuées aux pierres.....	40
III. — Vie attribuée aux pierres.....	46
IV. — Relations des pierres avec les nains et les fées. ....	48
V. — Relations des pierres avec les géants, le diable, etc. ....	52
VI. — Relations des pierres avec la Vierge et les saints. Pétrifications. ....	55
VII. — Croyance aux trésors enfouis (a), aux souterrains (b) et aux sources (c).....	58
VIII. — Croyance aux dolmens tombeaux.....	60
IX. — Exemples de traditions demi-savantes. ....	61

CHAPITRE III

Terminologie régionale et scientifique des monuments mégalithiques .....	67
I. — Monuments mégalithiques, mégalithes.....	67
II. — Ancienneté de la terminologie usuelle. ....	68
III. — Dolmens, allées couvertes. ....	70
IV. — Demi-dolmens. ....	72
V. — Cits, stone-cists, kistvaens.....	73
VI. — Menhir, peulvans.....	73
VII. — Lichavens.....	74

LES MONUMENTS DE PIERRE

VIII. — Cromlechs, enceintes.....	74
IX, X. — Alignements, avenues.....	76
XI. — Galgals.....	76
XII. — Roulers.....	76
XIII. — Pierres à écuelles.....	77
XIV. — Tumulus.....	78
XV. — Pseudo-mégalithes.....	79



© Arbre d'Or, Cortaillod, (NE), Suisse, juillet 2005

<http://www.arbredor.com>

Illustration de couverture : Menhir de la forêt du Devens, Gorgier (NE), Suisse. © Patricia Eberlin.

La rune qui paraît sur ce menhir n'est pas une oeuvre humaine. C'est une veine de la pierre.

Composition et mise en page: © ATHENA PRODUCTIONS/DMi